



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2018-01-04 / 2018-04-30]

Publicación quincenal

(Número doble)

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Dimanche 1^{er} avril.

Félix Tshisekedi : « L'objectif que je m'assigne est la conquête du pouvoir aux scrutins du 23 décembre ». « L'un des objectifs que je m'assigne est naturellement la conquête du pouvoir aux scrutins du 23 décembre prochain. D'aucuns accusent l'UDPS d'avoir mené durant des années un combat politique stérile et de ne pas accéder au pouvoir. Cette fois-ci, aux fins des conquêtes effectives du pouvoir, nous nourrissons des ambitions électorales légitimes : gagner haut la main la présidentielle, avoir le plus grand nombre des députés provinciaux et nationaux, compter le nombre le plus élevé des gouverneurs des provinces, avoir le plus grand nombre des sénateurs. Je fais un appel solennel à toutes les forces acquises au changement de se mettre ensemble pour obtenir l'alternance démocratique », a affirmé Félix Tshisekedi. Le nouveau président de l'UDPS Felix Tshisekedi a promis de continuer l'œuvre laissée par son prédécesseur, Etienne Tshisekedi. Il note que son offre politique par rapport au parti vise aussi à organiser, consolider et élargir l'encreage national du parti. Selon lui, son parti est ouvert à des alliances avec des partenaires avec qui ils feront des choses ensemble.

Archidiocèse de Kinshasa : Messieurs Bafuidinoni et Kwambamba nommés évêque d'Inongo et de Kenge. Le Pape François a nommé samedi 31 mars 2018 Messieurs Donatien Bafuidinoni et Jean-Pierre Kwambamba, respectivement Évêque d'Inongo (Maïndombe) et Évêque de Kenge (Kwango) en RDC. Le pape a accepté la renonciation au gouvernement pastoral du diocèse d'Inongo lui présentée par Mgr Philippe Nkiere Kena ainsi que celle de Mgr Jean Gaspard Mudiso Mund'la, au gouvernement pastoral du diocèse de Kenge, ayant tous atteint l'âge de la retraite (au moins 75 ans). Mgr Jean-Pierre Kwambamba Masi et Mgr Donatien Bafuidinoni Maloko-Mana, ont été ordonnés évêques auxiliaires de l'archidiocèse de Kinshasa le 31 mars 2015 dans la capitale congolaise. L'équipe pastorale de l'archidiocèse de Kinshasa se retrouve réduite de deux membres pour un temps, malgré la nomination le 6 février 2018 de Mgr Fridolin Ambongo Besungu, comme archevêque coadjuteur de Kinshasa, en le transférant du siège de Mbandaka-Bikoro. Cependant, le Pape François n'a pas encore accepté la démission du cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, membre du C9, ce collège de neuf cardinaux qui aident le successeur de Pierre dans le gouvernement universel de l'Église Catholique romaine.

Haut-Lomami : les opérateurs économiques dénoncent le monnayage des chargements des wagons. Les opérateurs économiques membres de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) de la section de Kitenge (Haut-Lomami) dénoncent le monnayage, par les responsables de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) des chargements des wagons destinés à l'évacuation des marchandises. Ces commerçants indiquent que pour tout chargement, les opérateurs économiques, qui ont déjà payé les frais exigés par l'entreprise, doivent verser des montants qui dépassent

les 200 dollars par charge. Ils ajoutent que sur place à Kitenge, on y compte plus de 80.000 tonnes de marchandises parmi lesquelles le maïs, le haricot et les arachides qui sont bloqués dans les entrepôts de la SNCC et qui pourrissent, comme l'indique Daniel Masudi, un opérateur économique de Kitenge. En réaction, le coordonnateur d'exploitation de la SNCC rejette ces accusations. Baudouin Ramazani indique que la SNCC est « confrontée à une sérieuse difficulté liée au manque des wagons pour le transport des marchandises ».

Nettoyage du fichier électoral : le MRL exige le retrait des personnes ayant une double nationalité. Le parti politique Mouvement des réformateurs libéraux (MRL) interpelle la Ceni sur le travail de nettoyage du fichier électoral. Ce parti insiste sur le retrait du fichier électoral de toute personne ayant une double nationalité. Pour le MRL, la CENI doit respecter l'article 10 de la constitution qui stipule que « la nationalité congolaise est une et exclusive » et éviter d'amener le peuple congolais à des élections avec des étrangers ou pousser les électeurs à se choisir des dirigeants qui partagent des intérêts avec d'autres Nations.

Matadi : une jeune condamné à 20 ans de prison pour association des malfaiteurs et tentative de meurtre. Le tribunal de grande instance de Matadi qui siègeait en matière de flagrance, a condamné samedi 31 mars un jeune délinquant communément appelé kuluna à une peine de 20 ans de prison et de servitude pénale principale. Le condamné a été interpellé vendredi 30 mars lors des altercations qui ont opposé des jeunes et des policiers à l'ouverture de la session du mois de mars de l'assemblée provinciale du Kongo-Central. Il est condamné pour association des malfaiteurs et tentative de meurtre. L'accusé a avoué avoir reçu, avec certains de ses amis, une somme d'argent de la part de certains acteurs politiques pour saccager le siège de l'assemblée provinciale.

Rejet de la requête en annulation de la loi électorale : la Cour constitutionnelle vue comme une structure politique (Babandoa). Mme Odette Babandoa, présidente du parti politique Union des patriotes Républicains (UPR), estime que la décision de la Cour constitutionnelle de rejeter la requête en inconstitutionnalité de la loi électorale prouve qu'elle s'est alignée et définie comme une structure politique. Elle déplore le fait « qu'au lieu d'examiner en tant qu'institution judiciaire de manière impartiale, la cour Constitutionnelle s'est malheureusement contenté à suivre une ligne directrice préalablement tracée » par la Ceni. La présidente de l'UPR avait déposé le 15 janvier à la Cour constitutionnelle une requête en inconstitutionnalité contre la loi électorale. Elle a estimé que cette loi violait la constitution.

Pâques : le pasteur Bokundoa de l'ECC appelle les chrétiens à garder la foi et l'espérance. Le président national de l'Eglise du Christ au Congo (ECC), le pasteur André Bokundoa-Bo-Likabe, a invité les chrétiens à garder la foi et l'espérance en Jésus-Christ. Dans sa prédication de dimanche 1er avril, jour de pâques, il a signifié que, comme le Christ qui a souffert le jeudi et le vendredi, il est ressuscité un dimanche, et la victoire l'emportera sur les souffrances, les trahisons dont les chrétiens sont victimes.

Insécurité à Lubumbashi : l'ONG Justicia demande l'interpellation du ministre provincial de l'Intérieur. Justicia ASBL, une ONG de défense des droits de l'homme indique avoir officiellement saisi le président de l'assemblée provinciale du Haut-Katanga pour exiger l'interpellation de toutes autorités impliquées dans la sécurisation de la ville notamment le ministre provincial de l'Intérieur. Dans un communiqué de presse publié samedi 31 mars, cette structure dit ne pas comprendre qu'environ huit cas de meurtres soient enregistrés en l'espace d'une semaine. L'ONG a aussi demandé l'interpellation du commandant de la police de la ville de Lubumbashi. Me Timothée Mbuya plaide également pour la dotation de la Police nationale congolaise (PNC) de moyens adéquats pouvant lui permettre de faire face aux problème d'insécurité qui sévit ces derniers jours dans la ville de Lubumbashi.

Kisangani : l'UNPOL a sensibilisé les jeunes sur les violences basées sur le genre. La police des Nations unies (UNPOL) a sensibilisé vendredi et samedi 31 mars une soixantaine de jeunes filles et garçons des associations sur les violences basées sur le genre. Selon les organisateurs, l'objectif est d'amener cette catégorie des jeunes notamment des filles à comprendre les notions des violences sexuelles mais aussi de s'organiser pour la lutte contre toutes les formes de violences. Après la sensibilisation, des documents sur le genre et la lutte contre les violences sexuelles ont été remis aux participants avec une mention «Stop au viol.»

Lundi 2 avril.

Jefferson Abdallah : «A tout moment, le chef de l'Etat peut décider de venir en Ituri». Une visite annoncée par les officiels depuis le 19 mars dernier. Les différentes couches sociales et certains membres de partis politique à Bunia, de la majorité comme de l'opposition ne comprennent plus le silence sur l'arrivée du chef de l'Etat, alors que le décor était déjà planté, notamment les calicots qui portaient la mention «Bienvenue Raïs.» Malgré ces inquiétudes, le gouverneur Jefferson Abdallah Pene Mbaka fixe l'opinion : «Qui vous dit qu'il [Joseph Kabila] ne viendra pas ? A tout moment il peut décider de venir», a assuré le gouverneur, qui dit ne pas «gérer l'agenda de la plus haute autorité du pays». Les massacres des civils et l'incendie de plusieurs villages dans le territoire de Djugu sont parmi les questions qui attendent Joseph Kabila en Ituri.

Ituri : la vie sociale et économique reprend à Djugu, selon le gouverneur. La vie sociale et économique a repris progressivement en territoire de Djugu avec le retour de nombreux déplacés qui avaient fui les attaques des assaillants dans ce territoire, a affirmé dimanche 1er avril le gouverneur de cette province Jefferson Abdallah qui est revenu d'une mission d'évaluation à Djugu. Selon le chef de l'exécutif provincial, les marchés sont fréquentés par toutes les communautés et les activités champêtres ont repris. Mais le gouverneur déplore les incendies des villages ainsi que la destruction certaines infrastructures de base dans le territoire de Djugu. Il affirme qu'il est en discussion avec le gouvernement et les partenaires internationaux pour trouver les moyens afin de soutenir ces retournés.

Retour de Bruno Tshibala à Kinshasa. «Je reviens au pays plein de vigueur et de volonté pour me remettre au service du gouvernement de la République», a déclaré le Premier ministre Bruno Tshibala dimanche 1er avril soir à son arrivée à l'aéroport de N'djili à Kinshasa, après un séjour d'un peu plus d'un mois en France et en Angleterre.

Election présidentielle : l'USC plaide pour la candidature unique de l'opposition. Le parti politique de l'opposition Union socialiste congolaise (USC) appelle toute l'opposition politique congolaise à engager des discussions pour présenter un seul candidat à l'élection présidentielle du 23 décembre. Francis Badibangi, président de ce parti a fait cette recommandation dimanche 1er avril au cours d'une conférence de presse à Kinshasa. L'USC a, par la même occasion, félicité Félix Tshisekedi pour son élection à la tête de l'UDPS.

Sud-Ubangi : plaidoyer pour l'implication des pygmées, bantous et soudanais dans la gestion responsable de la forêt. Les pygmées et les populations locales de Dongo des souches bantoues et soudanaises sont appelés à s'impliquer dans la gestion responsable de leur forêt. C'est la principale résolution de l'atelier de trois semaines qui a été clôturé dimanche 1er avril à Dongo dans le territoire de Kungu (Sud-Ubangi). Selon les organisateurs, la forêt de Kungu est menacée par l'exploitation artisanale et industrielle. D'où l'implication des populations locales à sa gestion responsable.

Condamnations de Batumike et consorts: les témoins vivent dans la peur à Kavumu. La peur domine les esprits des témoins à charge dans le dossier de viol des mineurs à Kavumu, qui a abouti à la condamnation à perpétuité du député provincial Frederick Batumike avec onze de ses collaborateurs, il y a trois mois. Diverses sources concordantes contactées à Kavumu indiquent que les noms des six témoins figurent sur une liste en circulation promettant la mort aux concernés. D'après les mêmes sources, les menaces contre ces témoins proviendraient de proches des personnes condamnées, qui voudraient effacer les traces des témoins gênants avant la reprise du procès à la Haute Cour militaire où les condamnés ont interjeté appel. Pendant ce temps, les douze condamnés purgent leur peine à la prison centrale de Bukavu. Mais les activistes des droits de l'homme de Kavumu souhaitent qu'ils soient transférés à une autre institution pénitentiaire loin de Bukavu pour «garantir la sécurité aux témoins qui vivent aujourd'hui la peur au ventre».

Tshuapa: le village Lisangi déserté après la mort d'un préfet d'école. Les habitants du village Lisangi, à 300 km de Boende dans la Tshuapa (secteur de Djolu), ont passé la pâque dans la brousse, où ils se sont réfugiés depuis une semaine. Ils craignent les représailles des Lifumba du groupement Boangi qui les accusent d'avoir tué par sorcellerie le directeur de l'école primaire Lisangi. Originaire de Lifumba, celui-ci est décédé le 22 mars. Dans leur expédition punitive, les Lifumba ont incendié 54 habitations du village. Les habitants de Lisangi se sont retranchés dans la forêt.

Haut-Katanga : la délégation syndicale de la SNCC dénonce le vol des 200 km des câbles. La délégation syndicale de la SNCC à Likasi dans le Haut-Katanga dénonce le vol d'environ 200 km des fils caténaires sur un total de 860 km du réseau électrifié en l'espace de trois ans par des « inciviques », parmi lesquels on compte des hommes en uniformes. Ces fils servent à alimenter les locomotives en électricité. La délégation syndicale affirme que les entreprises minières achètent ces fils caténaires qui sont en cuivre pur pour les fondre et obtenir des lingots.

«Ces vols empêchent les locomotives électriques de circuler de Lubumbashi à Likasi, de Likasi à Tenke, de Tenke à Kolwezi et de Kolwezi à Mutchatcha. Les conséquences sont multiples notamment la mise en chômage des techniciens œuvrant dans le domaine des locomotives tractions électriques et atelier caténaire, l'immobilisation forcée des locomotives électriques, l'augmentation des dépenses en achat des carburants car nous sommes contraints d'utiliser les locomotives diesels même sur le réseau électrifiés», se plaint Tambwe Kibondo, président de la délégation syndicale de la SNCC à Likasi. La population habitant le long de la voie ferrée est privée d'électricité. Des zones de santé qui sont installées dans des gares de Lwambo, Kapolowe, Mulungwishi sont privées d'électricité.

Kisangani: 24 défenseurs judiciaires prêtent serment. Vingt-quatre défenseurs judiciaires ont prêté serment samedi 31 mars à Kisangani. A cette occasion, le président du tribunal de grande instance de cette ville, Olivier Mofia, les a appelés à « honorer leur profession, être honnête, défendre la loi [...] ne pas se livrer à une recherche effrénée de l'argent.» Ces jeunes gens issus de différentes universités avaient réussi au test d'évaluation des connaissances organisé par les autorités judiciaires de cette juridiction. Ils devront, selon Olivier Mofia, continuer à bénéficier d'autres formations pour renforcer leurs capacités et défendre correctement leurs clients.

Examen d'État-2018 : les finalistes déplacés du Kasai dans l'impasse à Kikwit. Les 387 finalistes du secondaire déplacés du Kasai à la suite de l'activisme de la milice de Kamuina Nsapu, qui avaient été orientés dans des écoles du Kwilu, sont dans l'incertitude à un mois de l'examen d'Etat (Exetat). Leurs frais de participation à ces épreuves ne sont toujours pas payés par les autorités provinciales. Les études de ces élèves déplacés, identifiés dans les sous divisions de Kikwit 1 et 2, Gungu 1 et 2, sont prises en charge par les autorités provinciales et certains organismes internationaux. Mais, le problème se pose pour ce qui est des frais de participation aux épreuves de l'examen d'Etat, notamment la dissertation. Malgré les assurances de certains organismes et autorités provinciales, rien n'est fait jusque-là. Ces finalistes du secondaire ne savent pas à qui s'en remettre pour obtenir rapidement ces frais.

Nord-Kivu : l'Abbé Célestin Ngango du diocèse de Goma kidnappé. L'Abbé Célestin Ngango, curé de la paroisse de Karambi du diocèse de Goma au Nord-Kivu a été kidnappé, dimanche 1er avril, à Nyarukwangara, près de Kiwanja en territoire de Rutshuru. Ses ravisseurs demandent autour de 50 000 USD pour le libérer. Le fait s'est produit sur son chemin de retour du village Nyarukwangara vers Rugarama, d'où il venait de célébrer la messe pascale.

Equateur : le vice-gouverneur Tathy Bikamba interpellé au Parquet général pour viol. Le vice-gouverneur de l'Equateur, Tathy Bikamba est interpellé au Parquet général depuis dimanche 1er avril. L'incriminé est poursuivi pour viol et harcèlement sexuel.

Un garde de l'ICCN tué par des miliciens à Lubero. Un groupe de Mai-Mai a attaqué dimanche 1er avril matin la localité d'Ivingu, située dans le territoire de Lubero, à environ 100 kms au sud-ouest de Butembo (Nord-Kivu). Les assaillants ont ciblé le site en construction de la centrale hydroélectrique de la Société Virunga SARL, où ils ont tué un garde de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) commis à la sécurité de ce site.

Mardi 3 avril.

RDC : la machine à voter pourrait «mettre en danger la tenue pacifique des élections». Le recours à la machine à voter par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) pourrait «mettre en danger la tenue pacifique et ordonnée des élections», a averti le gouvernement de la Corée du Sud, par le biais de son ambassade à Kinshasa, dans un document parvenu à Radio Okapi publié lundi 2 avril. Les machines à voter que compte utiliser la Ceni dans la tenue des prochains scrutins sont fabriquées en Corée du Sud. Une organisation coréenne sans but lucratif A-Web, a apporté un soutien technique à la Commission électorale de la RDC en rapport avec l'utilisation de ces machines. Mais la Corée du Sud, précise que cette organisation a rompu ses liens avec le Congo, suivant la position du gouvernement coréen. Le gouvernement coréen indique avoir expliqué au fabricant de ces machines les risques potentiels en cas d'exportation de ces machines. Le gouvernement coréen reconnaît néanmoins qu'il n'a aucun moyen légal de coercition sur le fabricant de ces machines. Mais il indique qu'il va poursuivre les concertations avec d'autres pays de la communauté internationale intéressés par la situation de la RDC. La Ceni pas inquiète. Le rapporteur de la Ceni, Jean-Pierre Kalamba indique que son institution n'est pas inquiète, étant donné que Miru Systems, le fabricant coréen des machines à voter, n'a pas signalé un quelconque problème. Il a précisé que les spécificités de ces machines sont une spécificité des logiciels congolais et l'entreprise sud-coréenne aide la Ceni «à mettre ces logiciels en musique».

Jean-Pierre Kalamba : «Avec Miru Systems, la CENI a signé un contrat qui n'engage pas l'Etat coréen». Après les réserves émises par l'ambassade sud-coréenne à Kinshasa sur l'utilisation de la machine à voter, Jean-Pierre Kalamba, rapporteur de la Commission électorale nationale indépendante est formel : «Avec Miru Systems, la Ceni a signé un contrat qui n'engage pas l'Etat coréen». Dans une interview accordée mardi 3 avril à Radio Okapi, il souligne que le fabricant sud-coréen des machines à voter n'a pas saisi à ce jour son institution sur des problèmes que poserait l'utilisation de ces machines. Selon lui, ce qui intéresse la CENI, c'est l'offre technologique de cette entreprise Sud-coréenne. «Les 200 machines qui sont arrivées, nous les avons testées et elles répondent à ce que nous voulons pour l'intérêt des Congolais ».

Kananga: la police débusque une cachette des bandits armés. La police a interpellé dimanche à Kananga la propriétaire d'une maison qui hébergeait des présumés bandits et un membre de ce groupe, ont indiqué des sources policières lundi 2 avril. Ces interpellations ont été opérées notamment grâce à des dénonciations des habitants du quartier. Le maire de Kananga se dit satisfait du travail de la police et appelle la population à collaborer davantage avec les forces de l'ordre.

Inondation à Bukama : le gouvernement provincial du Haut-Lomami appelle à l'aide. Le gouvernement provincial du Haut-Lomami appelle le gouvernement central et les agences humanitaires à secourir les victimes des inondations dans le territoire de Bukama. D'après le commissaire général du gouvernement du Haut-Lomami chargé de la communication, André Lubamba Kasambula, dix-huit mille personnes vivent dans des conditions précaires, sans latrines, sans eau potable alors qu'il continue de pleuvoir.

Kasai: réouverture de la frontière RDC-Angola. La frontière entre la RDC et l'Angola a été rouverte le 31 mars à Kamako dans la province du Kasai. Les habitants de quatre provinces congolaises frontalières avec l'Angola peuvent à

nouveau la traverser. Pour Marc Manyanga, gouverneur du Kasai, cette réouverture permettra de combattre la contrebande. Les autorités angolaises avaient fermé cette frontière l'année passée à la suite des violences qui secouaient la région du Kasai.

La coordination des Jeunes intellectuels du Maniema dénonce le blocage de l'investiture du nouveau gouverneur. La coordination des Jeunes intellectuels du Maniema dénonce « toute manœuvre tendant à bloquer l'investiture du nouveau gouverneur ». Dans une déclaration rendue publique lundi 2 avril, cette association demande que le vote exprimé par les députés provinciaux en élisant Prosper Tunda Kasongo comme gouverneur de cette province soit respectée. Prosper Tunda Kasongo a été élu gouverneur du Maniema, en remplacement de Pascal Tutu Salumu, déchu le 16 décembre.

Kinshasa : l'UNPC demande le retrait de la plainte contre le journaliste Eliezer Ntambwe. L'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) plaide pour le retrait de la plainte déposée par le gouverneur Ngoyi Kasanji contre le journaliste Eliezer Ntambwe. Interpellé lundi 2 avril dans l'avant-midi, le présentateur de l'émission « Tokomi Wapi ? », a été placé sous mandat d'arrêt provisoire par le parquet de grande instance de Kinshasa/Gombe. Le journaliste Ntambwe est poursuivi « pour diffamation et tentative d'extorsion, sur dénonciation du gouverneur de la province du Kasai-Oriental, Alphonse Ngoyi Kasanji. » Il reproche également au journaliste de lui avoir refusé son droit de réponse en temps utile.

Maniema : 4 personnes tuées à Salamabila, les Fardc indexées. Quatre personnes, dont une femme et un enfant, ont été tués lundi 2 avril à Salamabila, dans le territoire de Kabambare, province du Maniema. Ce sont des militaires loyalistes basés dans ce centre d'exploitation minière qui sont pointés, par la société civile de Salamabila, comme auteurs de ce drame. Me Parfait Cizungu, vice-président de la société civile de Salamabila, appelle le gouvernement et la Monusco à protéger les civils de cette partie du pays. Il demande que les militaires qui seraient impliqués dans ces meurtres soient déférés devant la justice.

Ituri : quatre assaillants tués dans les affrontements avec les Fardc à Djugu. Quatre assaillants ont été tués lundi 2 avril par les Fardc lors des affrontements entre les deux parties au village de Bele dans le groupement Ngbavi en territoire de Djugu (Ituri). Ces hommes munis de fusils et armes blanches sont venus piller les produits de champs des autochtones au village de Bele. Ils ont été aperçus par certains habitants qui ont alerté les militaires loyalistes. Ces derniers les ont surpris dans les champs.

Mbuji-Mayi : les habitants dénoncent l'exploitation des diamants dans des parcelles résidentielles. Les habitants du quartier Diovo dans la commune de Bipemba à Mbuji-Mayi (Kasai-Oriental) dénoncent une exploitation « à grande échelle » du diamant dans des parcelles résidentielles. Ils ont expliqué, mardi 3 avril à Radio Okapi, que des groupes de creuseurs artisanaux, commencent par acheter une parcelle inoccupée, y pratiquent des puits de manière à mettre en péril les parcelles voisines. Selon son témoignage, ceux qui rachètent ces parcelles creusent des puits à 25 voire 40 mètres.

Kalemie : nouvelles vagues des déplacés à Kabalo et Manono. Des mouvements de populations sont signalés depuis une semaine à la frontière entre les territoires de Kabalo et de Manono dans la province du Tanganyika. Il s'agit de bantous, originaires des localités Keshola et Maloba dans le groupement Nzoa, qui fuient les attaques des miliciens Twas provenant du territoire de Nyunzu, a indiqué mardi 3 avril la coordination de la société civile de Kabalo. Ces nouveaux déplacés viennent s'ajouter à plusieurs centaines de milliers d'autres qui vivent aujourd'hui soit dans des camps soit dans des familles d'accueil.

La RDC ne participera pas à la conférence humanitaire de Genève, tranche She Okitundu. La RDC ne participera pas à la conférence humanitaire de Genève prévue le 13 avril prochain. « Dans ce document, nous avons fait part au secrétaire général des Nations unies notre étonnement de voir la RDC classer en L3, c'est-à-dire le niveau de gravité le plus élevé. Catégorisation qui projette une image de catastrophe extrême et généralisée », a décrié Léonard She Okitundu, le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères. Selon lui, la situation humanitaire de la RDC est assimilée à certains pays du monde « où se déroule des guerres à haute intensité engageant des armées de plusieurs pays avec des bombardements massifs et récurrents depuis de nombreuses années et accompagné d'un effondrement de l'Etat. » « Ce qui n'est absolument pas le cas en RDC qui fait plutôt face à des attaques non conventionnelles et asymétriques des groupuscules terroristes et des groupes armés criminels », a indiqué le chef de la diplomatie. Léonard She Okitundu reconnaît que la situation humanitaire de la RDC n'est pas « moins préoccupante » mais s'insurge contre « l'exagération dans la description qui ne correspond nullement à la réalité sur le terrain. »

Beni : la fermeture de l'axe Mbau-Kamango risque d'occasionner une année blanche à l'ISPT/Kamango. L'Institut supérieur professionnel et technique (ISPT) de Kamango risque de connaître une année blanche, à cause de la fermeture de l'axe Mbau-Kamango par les Forces armées de la RDC, ou ils mènent les opérations militaires contre les présumés ADF à Beni au Nord-Kivu. Les étudiants de cette institution universitaire ont déploré cette situation mardi 3 avril. Selon Kambale Bakiso, président du comité de ces étudiants, l'ISPT / Kamango a des difficultés de fonctionnement depuis bientôt quatre mois. Il a expliqué que leurs enseignants qui venaient particulièrement des villes de Beni et Butembo en passant par la route

Mbau-Kamango n'ont plus la possibilité d'atteindre Kamango. Il a regretté que les étudiants n'aient pas passé des examens de la mi-session et que les étudiants ne sachent pas encore leur sort.

Mercredi 4 avril.

Conférence de Genève : le refus de participation de la RDC ne tient pas compte des réalités de terrain, selon l'Asadho. L'Association africaine des droits de l'homme (Asadho) estime que la décision du gouvernement de ne pas participer à la conférence humanitaire de Genève en faveur de la RDC ne tient pas compte des réalités sur le terrain. Pour son président Jean-Claude Katende, la RDC est dans une situation de crise depuis plusieurs années. Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Léonard She Okitundu a annoncé mardi à Kinshasa que la RDC ne prendra part à la conférence de Genève pour sensibiliser les donateurs afin de lever les fonds pour redresser la situation humanitaire dramatique dans plusieurs régions du Congo. «Il est reconnu par tout le monde, même par certaines déclarations des membres du gouvernement, qu'il y a eu effectivement des problèmes dans le Kasai qui ont entraîné beaucoup de nos compatriotes à fuir leurs villages et il y en a qui sont des réfugiés dans des pays voisins. Nos compatriotes de l'Est vivent des affres des groupes armés depuis plusieurs années. À cela il faut ajouter ce qui se passe dans le Tanganyika, en Ituri et ce qui s'est passé dans le Kasai», a soutenu Jean-Claude Katende pour montrer le bien-fondé de cette conférence en faveur des populations congolaises. Il a rappelé que le gouvernement congolais avait organisé une conférence sur la paix dans le Kasai et plusieurs résolutions ont été prises pour aider des personnes déplacées et réfugiées. Pour lui, quand on gouverne un pays, on doit tenir compte du bien communautaire, de l'intérêt général et se préoccuper des citoyens qui n'ont pas d'autres moyens de protection que leur gouvernement.⁴

La Monusco finance un projet de réduction de violences communautaires à Rutshuru. Le ministre provincial du Développement rural au Nord-Kivu a lancé mardi 3 avril le projet de réduction des violences communautaires au village Biruma, 50 km au nord de Goma, en territoire de Rutshuru. Ce projet, financé par la Monusco à hauteur de 100 000 dollars américains, est destiné à près de trois cents personnes, dont des femmes rurales et des ex-combattants. A travers ce projet, une boulangerie et une porcherie seront construites afin d'occuper, pendant une année, ces ex-combattants des villages Biruma, Kalengera et Buvira, démobilisés à Kitona (Kongo-Central) et à Kamina (Haut-Lomami), puis retournés dans ce groupement de Gisigari (Nord-Kivu) sans emplois. L'ONG PREVOR, partenaire d'exécution de la MONUSCO, estime que ces bénéficiaires auront, à la fin de ce projet, chacun un capital pouvant lui permettre de créer sa propre activité génératrice des revenus. A cette occasion, le ministre provincial du Développement rural, Christophe Ndibeshe, a fait appel aux combattants encore actifs dans les forêts à déposer les armes pour la stabilité du Nord-Kivu. Selon le représentant du chef de Bureau de la MONUSCO à Goma, les projets visant la réduction de violences communautaires luttent contre l'oisiveté des ex-combattants et épargnent d'autres jeunes d'être enrôlés dans les forces et groupes armés.

RDC : les avocats d'Eliezer Ntambwe dénoncent la procédure contre leur client. Les avocats du journaliste Eliezer Ntambwe, poursuivi au parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe, dénoncent l'usage procédural disproportionné pour l'obliger à comparaître sous mandat d'amener qui a été suivi d'une détention alors que le journaliste sur le plan du droit, selon eux, ne répond pas aux conditions d'un pareil traitement. «Une procédure a été initiée pour le mettre dans un état psychologique de faiblesse. Qu'il se sente déjà arrêté, emprisonné ; même au moment où il doit se défendre», a estimé Me Hervé Diakese qui conduit le collectif des avocats du prévenu. Ce dernier a été appréhendé lundi 2 avril dans l'avant-midi à Kinshasa. Il a été auditionné deux jours durant par le magistrat. Le présentateur de l'émission «Tokomi Wapi? » a été placé sous mandat d'arrêt provisoire par le parquet de grande instance de Kinshasa/Gombe, à la suite d'une plainte déposée par le gouverneur du Kasai-Oriental, Alphonse Ngoyi Kasanji. Ce dernier le poursuit «pour diffamation et tentative d'extorsion». Les avocats du prévenu ont par ailleurs introduit une requête de demande de mise en liberté provisoire.

Trois morts lors des accrochages entre l'armée et la milice FRPI à Gety. Les affrontements ont été signalés mardi 3 avril entre les Fardc et le groupe armé FRPI à Gety-etat à environ 60 km au sud de Bunia en chefferie de Walendu Bindi dans territoire d'Irumu (Ituri). Le bilan est de trois morts : deux miliciens et un militaire. Le chef intérimaire de cette entité rapporte que c'est l'armée qui a attaqué les positions des miliciens à Kigo. Les assaillants ont répliqué en poursuivant les combats jusqu'à Gety.

Journée anti-mines : l'insécurité, réel obstacle pour déminer le Nord-Kivu (Unmas). L'insécurité et l'absence de routes sont de réels obstacles pour les opérations de dépollution de certaines zones au Nord-Kivu, a indiqué mercredi 4 avril, le chargé des opérations du service de la lutte anti-mines de la MONUSCO (Unmas), Venance Kilema Ngoma. Les besoins en dépollution sont encore énormes car tous les territoires du Nord-Kivu sont envahis par des groupes armés qui sont responsables de la pollution des zones en mines et explosifs de guerre. L'Unmas révèle que 97 victimes des accidents des mines sont répertoriées ces trois dernières années. Au cours de la même période, une importante quantité des mines et explosifs de guerres démolis, a ajouté l'Unmas, sans plus de précisions, en indiquant aussi que plus d'un million de mètre carrés de surface ont été nettoyés.

Kinshasa : la femme joue un rôle important dans la lutte anti-mines, selon l'Unmas. La femme, contrairement à ce que certains pensent, joue un rôle important dans la lutte anti-mines, a reconnu mercredi 4 avril, le représentant du programme Unmas en RDC, Philippe Renard. Selon lui, les femmes sensibilisent notamment la population au risque des engins explosifs. L'ambassadeur du Japon dont le gouvernement contribue à hauteur de 20 millions USD depuis 2010 dans la lutte anti-mines en RDC, apprécie, lui aussi, la participation de la femme congolaise. Ce rôle combien important ne l'épargne pas pour autant du danger. Selon les statistiques, les femmes et les enfants sont les premières victimes dans les zones de conflit ou des zones contaminées. Le monde a célébré la journée internationale de la lutte anti-mines. A Kinshasa, un film a été projeté, appuyé des témoignages et d'une exposition photos. Le tout illustrant le rôle de la femme dans la lutte anti-mines en RDC.

Beni : la FEC demande au gouvernement de la RDC sursoir au péage routier. La Fédération des entreprises du Congo (FEC), groupement territorial de Butembo et Lubero demande au gouvernement de la RDC de sursoir à la mesure d'installation d'un péage routier en vigueur, depuis quelques mois, dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). Il souhaite que le gouvernement construise des routes modernisées et des ponts avant la mise en application du péage routier dans la région de Beni. Selon lui, les péages de Beni ont imité ceux qui sont en Ouganda et d'autres pays, alors que le territoire n'a pas des routes modernisées.

Kasaï : peine de mort contre dix ex-miliciens poursuivis pour meurtre des commerçants à Dibaya. Le Tribunal militaire de garnison de Kananga a requis la peine de mort par contumace contre dix ex-miliciens en fuite. Selon le verdict prononcé mercredi 4 avril, ces personnes sont poursuivies pour meurtre et mutilation de cinq commerçants en 2017 dans le territoire de Dibaya au Kasaï. Ces audiences foraines ont été organisées avec l'appui financier et technique de la Monusco.

RDC: plaidoyer pour l'application du nouveau Smig de 5 USD. L'Alliance des leaders de la société civile pour des actions concertées plaide pour l'application d'un Smig de 5 dollars américains par jour pour les travailleurs congolais du secteur privé et para étatique. Dans une correspondance adressée vendredi dernier au chef du gouvernement, dont copie est parvenue mardi 3 avril à Radio Okapi, ces leaders de la société civile déplorent la léthargie de l'exécutif à faire appliquer ce Smig tel qu'arrêté par le Conseil national du travail réuni entre octobre et décembre 2017. Les membres du Conseil national du travail (CNT) s'étaient accordés, à l'issue de la 33ème session ordinaire sur le nouveau SMIG, tenue du 25 au 31 octobre dernier à Kinshasa, le travailleur congolais allait toucher cinq dollars par jour à partir du 1er janvier 2018. Le Salaire minimum interprofessionnel garanti en République démocratique du Congo devrait ainsi passer de 1.680 francs congolais à 7.075 FC par jour, soit 5 USD au taux de 1.415 FC de l'époque. Mais, cette décision n'a jamais été appliquée, selon des sources syndicales.

RDC : des experts recommandant la création de l'agence nationale des exportations. La création de l'agence nationale des exportations et l'affectation des attachés commerciaux dans les missions diplomatiques sont les principales recommandations des experts du secteur économique, lors de la clôture mercredi 4 avril, de la table ronde sur la promotion des exportations des produits congolais et de la réduction de la dépendance aux importations. Ces assises des trois jours se sont déroulées à Kinshasa. Au titre de secteur productif, il est recommandé la transformation structurelle de l'économie allant de la production des matières premières à la transformation industrielles, y compris par la création de société agro-industrielle. Pour cela, les participants préconisent aussi l'identification des filières agricoles et industrielles porteuses en matière d'intégration aux chaînes de valeurs régionales et mondiales. Mais pour ce faire, le ministre d'état au Commerce extérieur, Jean Lucien Bussa, souligne qu'il faudrait «hisser les secteurs des infracteurs, de l'énergie, des transports, de la communication, de l'éducation à la mesure de l'ambition de développement économiques correspondant aux défis économiques de la RDC.»

Jeudi 5 avril.

RDC : les eaux de la rivière Ubangi ne seront pas transférées au lac Tchad. Il ne sera pas question pour la RDC de transférer les eaux de la rivière Ubangi vers le Lac Tchad, a précisé mercredi 4 avril à l'Assemblée nationale le ministre de l'Environnement Amy Ambatobe. Selon le ministre Ambatole, le gouvernement congolais s'apprête à saisir le Conseil de sécurité pour signifier officiellement cette position de la RDC. Pour la députée Eve Bazaiba, secrétaire de la commission ad hoc qui s'occupe du projet Transaqua [Transfèrement des eaux de la rivière Ubangi vers le lac Tchad], cette question est très délicate puisqu'elle pourrait provoquer une nouvelle guerre contre la RDC. «Je retiens sommairement que le gouvernement n'avait jamais donné sa position et qu'il n'est pas possible de transférer les eaux. Tant mieux. C'est la première fois qu'un ministre, membre du gouvernement vienne le dire au parlement», s'est réjouie Eve Bazaiba. La députée s'interroge tout de même sur l'accord signé en 2005 par le président de la République pour exécuter ce projet. «Allez-y comprendre quelque chose. Mais il y a aussi les propos du président tchadien qui a dit que si le Congo ne veut pas nous donner de l'eau, nous allons la prendre par force», s'est encore interrogée Eve Bazaiba.

RDC : le cobalt creusé dans des parcelles résidentielles de Likasi. Le minerai de cobalt est exploité illégalement depuis quelques jours dans des parcelles résidentielles au quartier Kalipopo, dans la commune Kikula, à Likasi. Des centaines de

creuseurs venus de différents coins du Haut-Katanga et du Lualaba ont afflué vers Kikula à la recherche de ce minerai. Mais, à l'issue de la réunion du conseil urbain de sécurité élargie, mardi 3 avril, le maire de la ville a donné 48 heures aux creuseurs pour déguerpir. Très vite, la nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre. Presque chaque habitant du quartier s'est mis à creuser aussi dans sa parcelle à la recherche de ce minerai, dont le prix de la tonne sur le marché ne fait que galoper. Selon le maire de Likasi, en l'espace de quatre jours, des trous ont été creusés dans plus de 150 parcelles.

Affaire des mercenaires : le TGI de Lubumbashi est le tribunal naturel de Moïse Katumbi, selon ses avocats. Le collectif des avocats de Moïse Katumbi ont alerté l'opinion mercredi 4 avril sur le risque que court l'ancien gouverneur du Katanga de se voir privé de son droit à un procès équitable dans l'affaire dite des mercenaires. Le juge naturel du prévenu est le tribunal de grande instance de Lubumbashi, a affirmé Joseph Mukendi, l'un de ces avocats. En déférant M. Katumbi directement devant la Cour suprême de justice, selon lui, on risque de le priver de son degré d'appel et, par conséquent, en cas d'un jugement non conforme au droit, il n'y aura pas possibilité de le corriger. Moïse Katumbi est accusé par le Parquet général de la République de plusieurs faits couvrant la période allant de l'année 2014 notamment l'enrôlement des soldats, la fourniture des armes et munitions sans ordre ni autorisation du gouvernement. Il avait déjà été jugé et condamné à trois ans de prison dans une autre affaire de stellionat d'immeuble, qui l'opposait au Grec Alexandros Stupis à Lubumbashi. L'affaire, dont M. Katumbi conteste tout fondement, est actuellement en appel devant le tribunal de grande instance de Lubumbashi. En mars dernier, le Procureur général de la République a ouvert une information judiciaire sur une autre affaire liée à la supposée nationalité italienne de l'ex-gouverneur du Katanga.

Nord-Kivu: conditions difficiles pour les ex-combattants cantonnés à Mubambiro. Les combattants Maï-Maï cantonnés à Mubambiro, environ 27 km au sud de Goma, dans le territoire de Masisi, dénoncent les mauvaises conditions dans lesquelles ils vivent dans ce site depuis plus d'un mois. Ils se disent abandonnés à leur triste sort par les autorités politico-militaires. Ces ex-miliciens exigent des autorités le respect des engagements pris lors des négociations qu'elles avaient eues avec eux à Butembo et rejettent toute idée d'être transférés au centre de Kamina (Haut-Lomami).

Le HCR demande à la RDC de participer à la conférence humanitaire de Genève. Le Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi, souhaite que le gouvernement congolais revienne à sa décision de ne pas participer à la conférence de Genève et d'y prendre part. Il a indiqué que certaines des observations faites par le gouvernement devraient être prises en considérations. La RDC a décidé de ne pas participer à la conférence humanitaire de Genève. Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Leonard She Okitundu a dénoncé la position de L3, expliquant que c'est le niveau de gravité le plus élevé, c'est-à-dire une catégorisation qui projette une image de catastrophe extrême et généralisée.

Maniema: la MP introduit une requête en annulation de l'élection gouverneur Prosper Tunda. La Majorité présidentielle (MP) a introduit une requête à la cour d'appel de Kindu pour faire annuler l'élection du gouverneur Prosper Tunda Kasongo, élu le 28 mars dernier, comme candidat indépendant. Le député provincial Djumaini bin Malisawa explique l'irrégularité ayant entaché l'élection de M. Tunda : «Un chef coutumier ne doit pas être membre d'un parti politique. Un chef coutumier est apolitique et ne doit pas jouir de la fonction [de gouverneur] de province, pendant que la province est une entité politique et administrative. C'est cette irrégularité que nous attaquons aujourd'hui afin que la loi soit mise en application.»

Assemblée nationale : une motion de défiance déposée à contre le ministre de la Défense. Le député national Paul Muhindo a déposé, jeudi 5 avril au bureau du président de l'Assemblée nationale une motion de défiance contre le ministre de la Défense, Crispin Atama Tabe. Il estime que les Congolais continuent à mourir à Beni, Lubero, Butembo, en Ituri et dans le Tanganika, parce que le ministre de la Défense ne fait pas son travail. L'auteur de la motion de défiance invite donc le bureau de l'Assemblée nationale à ne pas chercher à protéger le ministre visé, mais plutôt à respecter le convoquer dans 48 heures, tel qu'exigé par le règlement d'ordre intérieur de la chambre basse.

Accusé de viol, le vice-gouverneur de l'Equateur transféré à la Cour suprême de justice. Le vice-gouverneur de l'Equateur, Taty Bikamba, a été transféré mercredi 4 avril à Kinshasa à la cour suprême de justice. Il a été accusé de harcèlement sexuel et de viol sur une jeune fille. Il a été arrêté dimanche 1er avril dernier, sur décision du conseil de ministre du gouvernement provincial et du comité local de sécurité. Taty Bikamba n'a pu être entendu à Mbandaka. En sa qualité de vice-gouverneur, il ne peut être jugé que devant la cour suprême de justice. Pour Bita Magbeme, son arrestation serait orchestrée sur base d'une rumeur exploitée par les autorités provinciales.

Vendredi 6 avril.

RDC : l'énergie est le moteur du développement, soutient la FEC. L'énergie est le moteur du développement en ce qu'il permet le décollage économique, agricole et industriel, a soutenu Albert Yuma, le président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), jeudi 5 avril, à l'ouverture de la IIIe conférence internationale sur l'énergie. Ces assises se tiennent à Kinshasa sous le thème : «Investir dans l'Energie en RDC, une opportunité.» Dans son adresse d'ouverture, Albert Yuma

reconnait que le secteur privé est capital pour le développement énergétique en RDC. Mais il regrette que la loi relative à la libéralisation du secteur de l'électricité reste encore théorique. L'Assemblée nationale a voté vendredi 3 mai 2013, la loi libéralisant le secteur de l'électricité, faisant ainsi perdre à la Société nationale d'électricité (SNEL) le monopole de production et de commercialisation de l'énergie électrique en RDC. Selon les députés, l'objectif est d'améliorer, grâce à la concurrence, la qualité du service de desserte en électricité dans le pays. Depuis le vote de cette loi, le vice-président de la FEC, Eric Monga Mumba, fait remarquer qu'on assiste sur le terrain à l'engagement accru des opérateurs du secteur privé dans le domaine de l'énergie.

Kinshasa : Filippo Grandi visite les activités d'auto prise en charge des réfugiés. Le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi a visité jeudi 5 avril les activités d'auto prise en charge réalisées par les réfugiés urbains de Kinshasa. Il a notamment vu des articles de coupe couture, de l'agriculture et de l'élevage. Des produits qui permettent aux réfugiés de se prendre financièrement autonomes durant leur séjour en RD Congo. «Ce projet est symbolique aussi de l'effort que ce pays fait pour héberger des réfugiés, pour leur donner des opportunités pendant la période où ils ont besoin de cet asile parce qu'ils ne peuvent pas rentrer chez eux», a affirmé le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés.

Les agents de SAESCAM Butembo réclament 70 mois d'arriérés de salaires. Les agents du Service d'assistance et d'encadrement du small scale mining (SAESCAM) dans la ville de Butembo (Nord-Kivu), réclament le paiement de 70 mois d'arriérés de leurs salaires. Dans un memorandum adressé jeudi 5 avril à leurs supérieurs hiérarchiques, ces 17 agents de ce service public qui s'occupe des exploitants artisanaux des minerais se disent « marginalisés » par rapport aux agents travaillant dans d'autres antennes de la province. D'après l'un d'entre eux, les agents du SAESCAM Nord-Kivu, bureaux de Walikale, Maisisi et Goma reçoivent leurs salaires régulièrement mais pas eux à Butembo.

Kasai : la société civile mobilise les fonds pour réhabiliter les infrastructures du diocèse de Lwebo. La synergie des ONG de Lwebo mobilise, depuis le mois de février, des fonds pour la réhabilitation de la cathédrale de Lwebo (Kasai) profanée par de présumés miliciens Kamuina Nsapu, indique Marcel Ndomba, président de la société civile locale. Cette mobilisation fait suite à l'appel lancé par cette même structure en février dernier, demandant au clergé catholique de retourner à Lwebo, plus d'une année après le pillage des infrastructures du diocèse catholique de Lwebo qui a entraîné l'inertie des activités. Le 31 mars 2017, des présumés miliciens venus de plusieurs localités environnantes avaient investi la cité de Lwebo. A leur passage, ils avaient saccagé toutes les possessions du diocèse. Parmi les infrastructures touchées, l'on cite notamment l'évêché qui avait été pillé et détruit et la cathédrale qui était profanée. Le bureau de l'Economat, le généralat des sœurs, tous les couvents des prêtres et la propédeutique ont aussi été saccagés.

RDC : l'ONU se félicite des progrès réalisés pour accroître l'assistance humanitaire. Le chef de l'humanitaire des Nations Unies, Mark Lowcock, s'est félicité des progrès réalisés par la communauté internationale pour accroître l'aide aux populations de la RDC et a souligné le caractère crucial du financement de cette assistance. Selon lui, étant donné que le problème le plus crucial pour la réponse humanitaire est le financement, il est essentiel de se concentrer maintenant sur la collecte des fonds nécessaires pour atteindre les personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire vitale dans toute la RDC. Le plan d'intervention humanitaire des Nations unies pour 2018 nécessite 1,7 milliard de dollars. De son côté, le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a débuté mardi 3 avril à Kinshasa une visite officielle de quatre jours en RDC.

Nord-Kivu : l'abbé Célestin Ngango libéré cinq jours après son enlèvement. C'est aux environs de 3 heures du matin, que l'abbé Célestin Ngango a été retrouvé par les habitants village Bunyangula, à environ 2 km de Rutshuru-centre où ses ravisseurs l'ont abandonné, les yeux bandés. Les sources administratives et civiles du territoire de Rutshuru indiquent que sa libération est consécutive à des pressions populaires. Le curé de la paroisse de Karambi a été kidnappé par des bandits jusque-là inconnus, à Kihondo, près de Kiwanja. Ses ravisseurs demandaient 50 000 dollars américains. Aucune source n'évoque le versement ou non, d'une rançon pour obtenir la libération de ce prêtre.

RDC : l'ANAPECO demande la fin du dédoublement des services à l'enseignement primaire et secondaire. «Au moment où nous parlons, l'Etat est incapable de payer les 167 000 enseignants, travaillant depuis de nombreuses années, parce qu'il n'y a pas d'argent. Mais on veut, entre temps, créer d'autres services, avec un budget qui viendra de je ne sais où. Ils veulent créer leur propre inspection générale. Il ne faut pas que le gouvernement lui-même crée les conditions de déstabilisation du système éducatif», interpelle Stève Diatezua, président de l'Association nationale des parents d'élèves et étudiants du Congo (ANAPECO) Ce conflit est né d'une correspondance écrite par le premier pour trancher le conflit qui opposait le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) à celui de la Formation professionnelle, métiers et artisanat (FPMA). Cette décision est considérée par les cadres de l'EPSP comme une violation des textes. Parce que, indiquent-ils, l'ordonnance n° 17/ 025 du 10 juillet 2017 fixant les attributions des ministères avait déjà réglé ce problème. En outre, argumentent-ils, seule une ordonnance présidentielle peut abroger la précédente, et non une correspondance du Premier ministre.

Maniema : reddition de 60 miliciens du groupe «Malaïka». Soixante miliciens Maï-Maï Malaika se sont rendus jeudi 5 avril auprès des autorités militaires et politico-administratives du territoire de Kabambare au sud du Maniema. Ils viennent s'ajouter à des centaines d'autres qui ont fait leur reddition récemment à Wamaza et à Kabambare Centre, ont indiqué la société civile et des sources administratives locales.

Beni: un présumé chef Maï-Maï Mazembe capturé. Lors d'un échange des tirs vendredi 6 avril dans le territoire de Beni (Nord-Kivu) entre l'armée congolaise et des miliciens Maï-Maï Mazembe, trois miliciens ont été capturés, dont leur commandant Kambale Mboka Eric. Les Fardc ont récupéré des munitions, des armes de guerre, les tenues et le grade d'un major, a annoncé le porte-parole du secteur opérationnel Grand Nord de l'armée, le capitaine Mak Hazukay.

Kasaï-Central: militaires et policiers accusés de torturer un chef coutumier. L'Association pour la promotion des droits de l'homme (APRODH) a accusé vendredi 6 avril les militaires et policiers de torturer le chef coutumier Vincent Mukanganyi, arrêté près de la mission catholique Yangala en territoire de Luiza au Kasaï-Central. «On ne l'a pas conduit jusqu'au parquet à Luiza. Il est séquestré à la station Mundembu dans une maison, où les militaires et policiers, qui sont là-bas, sont en train de le torturer. Il ne mange pas, il ne boit pas. Sa famille est obligée de quitter avec la nourriture depuis Yangala.»

RDC: 40.287.387 électeurs retenus après toilettage du fichier électoral. La Commission électorale nationale indépendante a publié vendredi 6 avril à Kinshasa le fichier électoral, reconnaissant 40.287.387 électeurs sur l'ensemble de la RDC. 5.381.763 doublons et 902.290 mineurs ont été radiés, après toilettage du fichier. Le président de la Ceni, Norbert Nangaa, a annoncé qu'il transmettrait dès ce lundi la liste des doublons au Procureur général de la République pour que la loi soit appliquée.

Samedi 7 avril.

RDC : le fichier électoral permet aux candidats députés de connaître le quotient électoral, selon Jérôme Bonso. Jérôme Bonso, président de l'ONG Agir pour les élections transparentes et apaisées (AETA) a affirmé : « Nous avons maintenant un fichier qui va nous donner un quotient électoral sur lequel les candidats en compétition au niveau de la députation nationale et provinciale vont tenir compte. Aujourd'hui le quotient électoral est ramené à plus de 80000 électeurs. Pour être élu député, il faut avoir 80 000 électeurs. Tout le monde va tenir compte de ce chiffre. Donc ce n'est pas une mince affaire. Il faut se battre pour arriver à avoir ces résultats ». Le nombre d'électeurs se présentent de manière suivante : Bas-Uele : 478 132 ; Equateur : 969 381 ; Haut-Katanga : 2 461 838 ; Haut-Lomami : 1 313 985 ; Haut-Uele : 929 875 ; Ituri : 2 236 616 ; Kasaï : 1 500 525 ; Kasai Central : 1 556 729 ; Kasai oriental : 1 097 248 ; Kinshasa : 4 457 019 ; Kongo central : 1 926 040 ; Kwango: 980 814 ; Kwilu : 2 313 568 ; Lomami : 1 231 359 ; Lualaba : 1 023 342 ; Mai-Ndombe : 966 820 ;Maniema ; 1 028 045 ; Mongala : 971 983 ; Nord-Kivu : 3 863 721 ; Nord- Ubangi : 680 375 ; Sankuru : 1 267 610 ; Sud-Kivu : 2 554 513 ; Sud-Ubangi : 1 306 451 ;Tanganyika : 1 174 710 ; Tshopo : 1 221 150 ; Tshuapa : 775 538.

Le ministre de l'Intérieur suspend les plénières de l'assemblée provinciale du Kongo Central. Le vice premier ministre et ministre de l'Intérieur Henri Mova a suspendu vendredi 6 avril toutes les plénières à l'assemblée provinciale du Kongo central en attendant les résultats des enquêtes. Des échauffourées ont opposé le 30 mars les policiers à un groupe des jeunes lors de l'ouverture de la session de mars à l'assemblée provinciale du Komgo central. Les altercations ont commencé lorsque la police a refusé l'accès dans l'organe délibérant à certains jeunes qui portaient des effigies du PPRD. Elle a aussi empêché aux délinquants appelés « Kulunas» d'accéder dans l'hémicycle de la province. Après le refus de la police de les faire entrer, ces jeunes ont attaqué l'assemblée provinciale avec des machettes et des pierres et ont giflé le sous-officier de la police.

Tanganyika : arrivée d'un premier lot des machines à voter. Le premier lot des machines à voter sont arrivés vendredi 6 avril à Kalemie dans la province du Tanganyika. Six machines, en raison d'une pour chaque territoire de la province sont déployées. Ces machines vont servir à la formation et à la sensibilisation, indique le secrétaire exécutif provincial de la Ceni/Tanganyika, Stéphane Moma Kabondo.

Nord-Kivu : 3 morts et deux blessés dans l'attaque d'une position des Fardc à Kasiki. Trois personnes sont mortes et deux autres ont été blessées lors de l'attaque d'une position Fardc à Kasiki, dans le territoire de Lubero (Nord-Kivu) vendredi 6 avril par un groupe Maï-Maï. Parmi les victimes on compte deux militaires et un civil. Mais du côté des assaillants, aucun bilan n'a été révélé. Les populations des localités de Mbwavinywa, Bunyatenge, Muhanga, Kasuho et Kanyati sont régulièrement menacées par ces miliciens depuis plusieurs années.

Beni : les Fardc capturent un responsable Maï-Maï au cours des affrontements. Les Forces armées de la RDC ont capturé vendredi 6 avril le commandant du groupe Maï-Maï/Mazembe lors des affrontements entre l'armée régulière et ces

miliciens à Kitwamuke, un village du territoire de Beni au Nord-Kivu. Cette attaque avait pour objectif de permettre aux ADF de lancer une contre-offensive sur Mwalika, leur ancien bastion sous contrôle de l'armée.

Ituri : 13 morts dans les affrontements entre les forces loyalistes et de présumés Maï-Maï à Kalemi. Treize personnes dont 11 présumés miliciens Maï-Maï et deux militaires Fardc ont été tués lors des affrontements entre les forces loyalistes et ce groupe armé vendredi 6 avril dans la carrière dénommée Kalemi. Selon l'administrateur du territoire assistant, Franklin Yakani, cette opération de l'armée avait pour objectif de déloger ces assaillants de ce site minier. Des sources locales indiquent que ces assaillants faisaient la loi dans cette zone minière.

Fichier électoral : « bonne base des données » pour la CDTU, « signe de manque de crédibilité » pour le CA. La Ceni a publié le fichier électoral, reconnaissant 40.287.387 électeurs sur l'ensemble de la RDC. Mais ce travail de la CENI suscite des réactions divergentes au sein de la classe politique congolaise. La président du parti politique de la Majorité présidentielle Convention des démocrates travaillistes unifiés (CDTU), estime que la publication du fichier électoral ouvre la voie aux élections de décembre 2018. Pour Gisèle Ndaya, ce fichier permet à la CENI d'avoir une bonne base des données. Par contre, Médard Kankolongo, président du parti politique de l'opposition Congo en Avant, pense que le chiffre des doublons est élevé. C'est un signe de manque de crédibilité. « Sur 46 millions d'enrôlés on nous a présenté 6 millions des doublons. En réalité, il n'y a pas de crédibilité. Ce sont des signes qui ne trompent pas », indique M. Kamkolongo.

Dimanche 8 avril.

Médias : Dieudonné Bagalwa, journaliste à Radio Okapi est décédé. Le journaliste Dieudonné Bagalwa, qui prestait à Radio Okapi est décédé dimanche 8 avril tôt le matin à Bukavu au Sud-Kivu, de suite d'une courte maladie. Un des pionniers de la rédaction Bukavu, il était jusqu'avant sa mort, secrétaire de rédaction.

Lubumbashi : interdiction d'exploitation artisanale des cobalts dans les quartiers résidentiels. L'exploitation du cobalt au quartier résidentiel de Kalipopo dans la commune Kikula de Likasi (Haut-Katanga) est illicite et interdite, a décidé samedi 7 avril, le ministre des Mines, Martin Kabuelulu. Cette mesure a été annoncée par le secrétaire général aux Mines, Joseph Ikole, qui est en mission à Lubumbashi. Selon cette décision, toute coopérative minière qui s'installera sur ce site et tout comptoir qui se permettra d'acheter les minerais extrait de ce site verront leur agreement retiré. L'exploitation artisanale du cobalt se fait depuis une semaine dans le quartier résidentiel Kalipopo, et attire des milliers de creuseurs.

RDC : le PND de Martin Munkokole exige l'audit du fichier électoral «pour rassurer tout le monde». Le Parti national pour la démocratie et le développement (PND) exige l'audit du fichier électoral, après son nettoyage par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). «La Ceni a fait le premier nettoyage du fichier électoral, mais nous souhaitons qu'il y ait l'audit de ce fichier afin que nous soyons tous rassurés. Nous tenons aux élections. Nous n'avons plus besoin de distractions et de n'importe quel glissement», a indiqué Martin Munkokole.

Kongo-Central: l'Udeco s'oppose à la suspension des activités de l'assemblée provinciale. L'Union pour le développement du Congo (Udeco) s'oppose à la mesure du ministère de l'Intérieur, suspendant les activités de l'assemblée provinciale du Kongo-Central. Son président provincial, Venant Wabelo, l'a déclaré : «Nous ne sommes pas d'accord par rapport à cette mesure. Nous avons été invités [à l'ouverture de la session de l'assemblée provinciale du Kongo-Central] et nous avons assisté à tous les scénarios et nous savons qui étaient à l'avant-plan. S'il y a effectivement un conflit entre l'assemblée provinciale et le gouvernement provincial, il a fallu suspendre les deux institutions. Suspendre l'assemblée et laisser fonctionner le gouvernement provincial, c'est deux poids, deux mesures», a-t-il fait savoir. De son côté le président du mouvement des leaders émergents du Kongo-Central, Jonas Tsundu Tsundu affirme que c'est l'une des meilleures décisions prise par le gouvernement, en suspendant les plénières à l'assemblée provinciale du Kongo-Central. Selon lui, les députés provinciaux ont fait 10 ans de mandat, sans que le peuple ne soit bénéficiaire de leur travail. Il a ainsi proposé que leurs émoluments soient affectés aux travaux profitables à toute la communauté.

RDC : le patient devrait être placé au centre de la politique de santé, plaide une association. Les patients (malades) devraient être placés au centre de la politique de santé en RDC, a plaidé l'Association de défense des droits des patients, une organisation de la société civile. Elodie Nsimire, présidente de cette association a fait ce plaidoyer, samedi 7 avril à la presse, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la santé. Pour Elodie Nsimire, la politique de santé en RDC devrait aussi améliorer les conditions de vie et de travail des prestataires de la santé, et redynamiser la gestion des hôpitaux pour atteindre la couverture sanitaire universelle.

Conférence de Genève : le boycott d'Abou Dabi est une conséquence logique de la position de la RDC, commente un expert. Les Emirats arabes unis, un des bailleurs de fonds et co-organisateurs de la conférence humanitaire de Genève a refusé, vendredi dernier, de participer à cette réunion. Commentant cette position d'Abou Dabi, Emmanuel Libendele, expert des questions humanitaires et président de l'ONG Corps de génie et développement, a indiqué samedi 7 avril, que le désistement des Emirats arabes unis est une conséquence logique du refus de la RDC de participer à cette rencontre. «Je

crois que les Emirats n'ont tiré que les conséquences du refus de la RDC de participer à cette conférence. Ils se disent comment nous allons financer quelque chose, alors que la situation [humanitaire] qui a été présentée est contestée par le pays concerné», a analysé Emmanuel Libendele.

Inhumation de Rossy Mukendi : «Un flou plane», dénonce le mouvement citoyen Cocorico. Rossy Mukendi, tué lors de la marche du 25 février dernier, n'est toujours pas inhumé, a dénoncé samedi 7 avril le mouvement citoyen Cocorico. Selon ce mouvement, le collectif des avocats qui a reçu mandat de la famille du défunt ne donne pas d'informations claires sur les funérailles. Selon Gloire Watshipa, quand ils contactent la famille de Mukendi, elle les renvoie au collectif d'avocats qui a reçu mandat au nom de la famille. Il a aussi demandé aux autorités provinciales de s'impliquer pour que le corps de Rossy soit mis en terre. Le Forum des défenseurs internationaux des droits humains, une ONG de la société civile, a déclaré que la Famille de Rossy Mukendi s'était présentée samedi 7 avril à la morgue de l'hôpital général de Kinshasa pour voir son corps mais l'accès n'a pas été autorisé.

Ituri : neuf Chinois arrêtés à Mambasa pour exploitation illicite de l'or. Neuf Chinois ont été arrêtés depuis samedi 7 avril à Mambasa dans la province de l'Ituri, sur ordre du ministre provincial des Mines. Selon Déogratias Ombalia qui conduit une délégation de lutte contre la fraude minière dans ce territoire, ces étrangers exploitent de l'or illégalement dans deux sites miniers, Talisalokele et PK7, depuis 2011.

Mbuji-Mayi : déguerpissement des retraités logés dans les maisons de la Miba. La Société minière de Bakwanga (Miba) procède, depuis deux semaines, à la récupération de ses maisons encore occupées par les retraités. Cette opération, suscite une protestation dans le camp des familles visées. Selon les sources de la Miba l'opération de déguerpissement concerne, pour l'instant, une quinzaine de maisons de la ville Miba. Mais au total, ce sont plus de 150 retraités qui continuent à garder les maisons de l'entreprise. Le souci des dirigeants de la Miba, est de récupérer ces maisons afin de répondre aux nombreuses demandes de logement des agents encore actifs. Quant à ceux qui gardent les maisons parce que n'ayant pas encore reçu leurs indemnités de sortie, la hiérarchie de la Miba estime que la maison ne fait pas partie de la base de calcul des indemnités. C'est juste un avantage en nature à l'instar d'une voiture de service que l'on rend après le contrat.

RDC : Filippo Grandi promet de faciliter le rapatriement des réfugiés Rwandais. Le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR) Filippo Grandi a affirmé ce dimanche 8 avril aux réfugiés rwandais se trouvant au Nord-Kivu que leur rapatriement sera facilité. Il a aussi indiqué que les problèmes auxquels ils font face, notamment l'insécurité, de longues procédures et l'incertitude dans leur réinsertion au Rwanda, seront résolus par les autorités congolaise, rwandaise et le HCR. Cette déclaration a été faite ce dimanche matin au cours de sa visite aux réfugiés et déplacés internes dans un camp de transit du HCR à Goma. L'insécurité en milieu rurale qui empêche les réfugiés à rejoindre les points de rapatriement, difficultés de rapatrier des enfants non accompagnés et orphelins, le manque d'assistance et une longue procédure d'intégration au Rwanda constituent de principales difficultés que rencontrent les réfugiés, se plaint Gatarina Gakuru, femme réfugiée, devant le Haut-commissaire du HCR.

Nord-Kivu : l'abbé Etienne Nsengiunva, curé de la paroisse de Kitchanga assassiné. L'abbé Etienne Nsengiunva, curé de la paroisse de Kitchanga dans le Masisi, a été assassiné ce dimanche 8 avril par des hommes armés. Il venait de finir la messe et le repas en succursale de Kyahemba entre Mweso et Kitschanga. Selon l'abbé Emmanuel Kapitula, vicaire de la paroisse de Kitchanga, un homme armé est entré dans la salle où le curé assassiné partageait le repas avec les fidèles et l'a abattu. Bien avant lui, l'abbé Célestin Ngango, curé de la paroisse de Karambi du diocèse de Goma au Nord-Kivu a été kidnappé, dimanche 1er avril, à Nyarukwangara, près de Kiwanja en territoire de Rutshuru. Il a été libéré jeudi 5 avril.

Lundi 9 avril.

Delly Sessanga : «Le Rassemblement n'a pas de candidat à l'élection présidentielle». «Le Rassemblement n'a pas de candidats à l'élection présidentielle : ni Félix Tshisekedi ni Moïse Katumbi. Parce que le Rassemblement n'a jamais été une plateforme électorale», a déclaré dimanche 8 avril à Radio Okapi, Delly Sessanga secrétaire général de la plateforme électorale Ensemble. Felix Tshisekedi, président de l'UDPS et Moïse Katumbi, président d'Ensemble ont annoncé chacun leur intention de se porter candidat à l'élection présidentielle de décembre 2018 alors qu'ils font tous partie d'une même plateforme politique « Le Rassemblement ». Réagissant aux propos du secrétaire permanent du PPRD Ramazani Shadary, qui a qualifié sur RFI Moïse Katumbi de non-partant pour la prochaine présidentielle, Delly Sessanga, fait remarquer que sa plateforme ne peut pas prêter attention à ces allégations qui ne visent qu'à écarter Moïse Katumbi aux prochaines élections présidentielles. Moïse Katumbi a nommé dimanche les membres dirigeants d'Ensemble. Pierre Lumbi a été nommé vice-président d'Ensemble, Olivier Kamitatu est nommé directeur de cabinet et porte-parole du président d'Ensemble. Delly Sesanga est le secrétaire général de cette plateforme.

Un commerçant tué lors d'une attaque des miliciens à Irumu. Un groupe de miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) a attaqué dans la nuit de dimanche à ce lundi 9 avril le village de Kandana Singo en chefferie de Walendu Bindi au sud d'Irumu. Selon la société civile locale, un commerçant a été tué, toutes les boutiques pillées et les habitants ont fui dans les localités voisines. Des sources locales renseignent que les Fardc, qui étaient en sous-effectifs dans

cette localité, n'ont pas résisté à l'assaut des ennemis. Ces derniers se sont retirés d'eux-mêmes de la localité avec leurs butins. Des sources militaires locales, contactées par Radio Okapi, ont promis de vérifier ces informations.

Laurent Batumona : «Le fichier électoral n'inspire pas confiance ». Le fichier électoral publié vendredi dernier par la Ceni «n'inspire pas confiance », a estimé dimanche 8 avril Laurent Batumona, Mouvement de solidarité pour le Changement (MSC), un parti politique de l'opposition. Il demande au président de l'Assemblée nationale d'instituer une commission chargée d'auditer ce fichier avant l'examen du projet loi sur la répartition des sièges.

Tshuapa: la société civile dénonce le détournement des médicaments dans les aires de santé. La Nouvelle société civile du Congo (NSCC) a dénoncé, dimanche 8 avril, le détournement des médicaments dans les aires de santé de la Tshuapa. Ces produits pharmaceutiques offerts par des partenaires dans le cadre du projet Santé rurale (Sanru) pour faciliter l'accès de la population aux soins de santé primaire ne parviennent pas aux bénéficiaires, indique la même source. On ne les retrouve pas dans les dispensaires des aires de santé où l'on prescrit plutôt des ordonnances médicales aux malades, indique la Nouvelle société civile de la Tshuapa. Pourtant, selon la même source, des médicaments contre le paludisme portant le logo de Sanru « sont vendus au su et au vu de tout le monde dans des pharmacies locales».

Kasaï : deux agents de la prison d'Ilebo « illégalement » détenus depuis deux semaines. Deux agents de la prison centrale d'Ilebo, à plus de 400 km au Nord-Ouest de Kananga (Kasaï-Central) sont « illégalement » détenus depuis deux semaines dans un cachot de la Force navale des Forces armées de la RDC. L'Observatoire congolais des droits de l'homme (Ocdh) a dénoncé cette situation, lundi 9 avril. Il est reproché à ces deux agents de la prison centrale d'Ilebo d'être des commanditaires de l'évasion de deux détenus. Pour le responsable de l'Ocdh, Me Hubert Ngulandjoko, c'est une « irrégularité » dans cette arrestation. Il accuse le chef du parquet secondaire d'Ilebo d'être auteur des arrestations de ces personnes, qui subiraient des sévices.

Maniema : début du procès qui oppose le nouveau gouverneur à la Majorité présidentielle. Le procès qui oppose le nouveau gouverneur élu du Maniema, Prosper Tunda Kasongo Lukali, à la majorité présidentielle (MP) a débuté lundi 9 avril, à la Cour d'appel de Kindu, siégeant au Palais de justice de la ville. La MP a introduit une requête en annulation de son élection au poste de gouverneur de province. Pour la MP, Prosper Tunda, est inéligible et inapte à briguer le poste de gouverneur au regard de son statut de chef coutumier copté à l'assemblée provinciale.

Meurtre de l'abbé Sengyumva : la piste d'un règlement des comptes évoquée. Le meurtre de l'abbé Etienne Sengyumva, curé de la paroisse catholique de Kitshanga dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu) serait le fait d'un règlement de compte des combattants armés qui le menaçaient depuis plusieurs mois déjà, ont estimé les services de sécurité lundi 9 avril à Goma. Certaines factions Mai-Mai l'accusaient de collaborer avec d'autres groupes de miliciens. Le vicaire principal du diocèse de Goma, Monseigneur Nzabanita, réfute une telle allégation, affirmant que la victime était au service de toutes les communautés ethniques. A la question de savoir s'il pensait que c'est à cause de ces rencontres qu'il avait été tué, le prélat catholique a répondu : «Je n'en doute pas. Parce que, comme témoin gênant, la politique actuelle, c'est de se débarrasser de lui».

Kasaï : une année après l'attaque des miliciens, Lwebo ne se reconstruit toujours pas. 31 mars 2017. Aux premières heures de la matinée, des présumés miliciens Kamuina Nsapu venus de plusieurs localités voisines attaquent la cité de Lwebo. Selon des sources, entre cinq et dix personnes sont tuées. Parmi elles, l'épouse de l'administrateur du territoire dont le corps est mutilé et abandonné sur la piste de l'aérodrome de la cité. Les présumés miliciens s'en prennent également aux principaux bâtiments de l'agglomération. Des infrastructures de l'église catholique et des bâtiments publics sont saccagés, détruits. Certains incendiés. L'évêché est saccagé, la cathédrale de Lwebo profanée. Des couvents des prêtres et des religieuses notamment sont également attaqués. Un an plus tard, la cité peine à se relever. Les miliciens sont restés dans la cité pendant environ deux semaines avant de s'en aller à l'arrivée des militaires congolais. Des miliciens qui ont laissé derrière eux, une ville complètement saccagée et vidée d'une grande partie de sa population. Une année après l'attaque, le député Léon Mubikayi, affirme que Lwebo ressemble à un cimetière. Elu de ce territoire, il regrette que rien n'ait été fait en faveur de la population locale par l'Etat congolais. Marcel Ndomba de la société civile confirme que les infrastructures détruites n'ont pas été reconstruites. L'évêque toujours pas de retour. Selon l'abbé Georges Dibekela du diocèse de Lwebo, trois prêtres sont dans la cité depuis quelques mois déjà. Le prêtre explique que le retour de l'évêque est conditionné par «certaines mises en place». Les prêtres qui sont actuellement à Lwebo ne célèbrent pas de messe dans les églises. Ces dernières ayant été profanées par les assaillants de l'année passée doivent d'abord connaître une «purification». En attendant, les messes sont célébrées dans les cours des paroisses et des écoles. En février dernier, des ONG de Lwebo ont publié une déclaration demandant à l'évêque de retourner dans la cité.

Tshopo : la coopération au centre de l'entretien entre le gouverneur et l'ambassadeur de la France. L'Ambassadeur français en RDC Alain Rémy a échangé ce lundi 9 avril à Kisangani avec le gouverneur de la province de la Tshopo Constant Lomata sur les différents domaines de coopération notamment en ce qui concerne la culture, le tourisme et les

infrastructures. Le diplomate français va également se rendre à Yangambi, un site situé à 100 km de Kisangani, où l'Union Européenne finance plusieurs projets.

Mbandaka : retour de Rachel Ndjoli, la jeune fille blessée par balle lors de la marche du 25 février. Rachel Ndjoli, la jeune fille de 13 ans qui avait reçu des balles à la poitrine et au bras droit, lors de la répression de la marche initiée par le Comité laïc de coordination (CLC) le 25 février dans la ville de Mbandaka a regagné cette ville samedi 7 avril. Elle avait été transférée à la Clinique Ngaliema à Kinshasa pour des soins appropriés, avec l'aide financière de l'initiateur de l'ONG Initiative pour le développement de la cuvette centrale (IDCC), le sénateur Jacques Djoli qui était au chef-lieu de l'Equateur lors de ces événements. Après les soins, l'enfant est rentrée le samedi bien-portante.

Haut-Uele : deux éleveurs Mbororo arrêtés pour détention illégale d'armes. Deux éleveurs Mbororo ont été arrêtés samedi 7 avril dans la cité de Niangara (Haut-Uele) par les Fardc pour détention illégale d'armes. Les forces de l'ordre ont découvert dans une bananeraie derrière l'habitation de ces éleveurs une arme AK 47 et 186 munitions emballées dans un sac.

RDC : 2ème édition du concours littéraire « Prix Zamenga ». La 2ème édition du concours « Prix littéraire Zamenga » est axée sur le thème de la RDC et s'adresse particulièrement aux candidats écrivains congolais de moins de quarante ans. Les participants doivent soumettre, par voie électronique à l'adresse: prixzamenga@gmail.com ou par dépôt physique à la bibliothèque Wallonie-Bruxelles de Kinshasa, une nouvelle écrite en français. La nouvelle doit être saisie sur ordinateur - police Times new Roman taille 12-. Pas au de-là de 8 pages format A 4 (soit pas plus de 5100 mots selon les statistiques de saisie informatique), pas de signe distinctif sur l'œuvre pour garder l'anonymat.

Mardi 10 avril.

Beni : la société civile alerte les autorités sur l'insécurité dans la ville. Les forces vives de la société civile de Beni appellent les autorités à « prendre les dispositions qui s'imposent pour sécuriser la population » de cette ville. La société civile de la ville de Beni affirme que du 9 février au 27 mars dernier, 37 civils ont été massacrés au cours des incursions des présumés ADF dans la commune de Rwenzori. Depuis quelques jours, les habitants des quartiers Rwangoma, Kalonga, Mukulya, Lyakobo et Manziko dans la commune de Beu ne passent plus la nuit dans leurs maisons, craignant une éventuelle attaque des égorgeurs, alerte la société civile. Cette structure citoyenne enregistre aussi des cas de cambriolages des maisons et boutiques ainsi que des attaques des civils par armes blanches dans certains quartiers des communes de Bungulu et Mulekera.

Jacques Djoli : «La mort et les démissions des juges n'ont aucun effet sur le renouvellement de la Cour Constitutionnelle». La Cour Constitutionnelle a reçu les démissions des juges Jean-Louis Essambo et Banyaku Luape, lundi dernier, alors que devrait avoir lieu le tirage au sort pour remplacer trois des neuf membres de cette institution judiciaire. Un autre juge, Yvon Kalonda, est décédé dimanche. Le constitutionnaliste Jacques Djoli en appelle à l'application stricte de la procédure de remplacement telle que prévue par la constitution, en son article 158, c'est-à-dire « tirer au sort les trois magistrats qui doivent quitter la cour ».

Idiofa: 10 orchestres locaux participent au concours "Idiofa Miziki". Du 6 avril au 30 juin 2018, dix groupes de musique évoluant à Idiofa (dans la province du Kwilu), sélectionnés par le jury du concours dénommé "Idiofa Miziki" qu'organise la Fondation Joyce Multiservices, vont concourir durant plusieurs semaines pour se disputer trois places d'honneur. "L'objectif poursuivi est de promouvoir la musique au niveau local, à Idiofa, encadrer la jeunesse de notre cité", a indiqué l'initiateur de ce concours, Shagy Mwanga, président de la Fondation Joyce multiservices.

Le Sénat adopte le projet de loi sur la liberté des prix. Le Sénat a adopté, lundi 9 avril, le projet de loi portant liberté des prix et concurrence afin de réguler le secteur commercial en RDC. Pour le sénateur Emmanuel Kisimba, cette loi est très importante pour le pays car elle va permettre à stimuler son économie et de rendre les prix sur le marché beaucoup plus compétitifs. Selon lui, s'il n'y a pas la liberté de fixer les prix, «il y aura un forcing qui ne va pas favoriser l'épanouissement de l'économie».

Kinshasa : Ngoyi Kasanji retire sa plainte contre le journaliste Eliezer Ntambwe. Le gouverneur du Kasai-Oriental, Ngoyi Kasanji a retiré sa plainte contre le journaliste Eliezer Ntambwe, animateur de l'émission télévisée «Tokomi Wapi ? ». Hippolyte Mutombo Mbuebue, ministre près le Gouverneur Kasanji et porte-parole du gouvernement provincial du Kasai-Oriental l'a annoncé à Radio Okapi lundi 9 avril, précisant que ce retrait est l'aboutissement d'une démarche menée par le président de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) auprès du plaignant. Le retrait de la plainte va aboutir à la libération du journaliste Ntambwe de la prison centrale de Makala (Kinshasa). Le 2 avril dernier, M. Ngoyi avait reconnu avoir été à l'origine de l'arrestation du journaliste, qu'il accusait d'acharnement et de calomnies répétées contre sa personne.

Conférence de Genève : Kinshasa réitère son boycott. A l'issue d'un Conseil des ministres présidé par le président de la République, Joseph Kabila, le gouvernement congolais a réaffirmé lundi 9 avril sa décision, annoncée par le vice-premier ministre aux Affaires étrangères, de ne pas participer à la conférence humanitaire de Genève. Cette annonce intervient pendant le séjour en RDC du Haut-Commissaire pour les réfugiés, Filippo Grandi. Ce dernier a pourtant appelé Kinshasa à participer à cette conférence internationale, prévue le 13 avril, afin d'obtenir le maximum des moyens pour faire face à la crise humanitaire du pays. Au cours de conseil des ministres, le gouvernement a plutôt adopté un projet de financement de 100 millions de dollars pour faciliter la réinsertion des déplacés externes et internes. Le premier décaissement de 10 millions de dollars est prévu la semaine prochaine.

Ituri : les Fardc et les Casques bleus récupèrent huit localités lacustres à Djugu. Les Forces armées de la RDC appuyées par les Casques bleus de la Monusco, ont récupéré, mardi 10 avril, environ huit localités lacustres en territoire de Djugu qui étaient jadis occupées par des miliciens. Parmi les localités qui sont passées sous le contrôle des Fardc et des casques bleus de la Monusco, il y a notamment Gbi, Joo, Café et Nyamamba situées le long du lac Albert vers Tchomia. Ces localités ont été récupérées grâce aux opérations militaires lancées depuis le 4 avril dans la zone.

Nord-Kivu : la société civile appelle à la sécurité des chrétiens catholiques. La société civile du Nord Kivu appelle le gouvernement et la Monusco à sécuriser les prêtres, laïcs et croyants catholiques dans la province. Le président de cette structure, Thomas D'Aquin Mwiti, dit vouloir que la paix règne parmi les membres de l'Eglise.

Marie-Ange Mushobekwa : «Nous continuons à observer le moratoire » sur la peine de mort. Le Congrès régional africain contre la peine de mort s'est ouvert lundi 9 avril à Abidjan (Côte D'Ivoire), à l'initiative de l'association européenne "Ensemble contre la peine de mort" (ECPM) en collaboration avec la Commission ivoirienne des droits de l'homme. A cette occasion, la ministre congolaise des Droits humains, Marie Ange Mushobekwa, a expliqué que l'unanimité ne s'est pas encore dégagée pour l'abolition de la peine de mort en RDC. Présente à ces assises, Marie Ange Mushobekwa pense que l'abolition de la peine de mort en RDC concerne plus le Parlement dont les membres ne s'accordent pas sur cette question. Les propos de la ministre congolaise n'ont pas convaincu les organisateurs de ce congrès. «Je crois que la RDC peut aller plus loin et plus vite. Il faut maintenant le courage et la volonté politique. Il y a des hommes et des femmes qui connaissent le droit, la réalité des prisons et la justice», a réagi Nicollas Perron, directeur des programmes de l'ECPM.

Parc des Virunga : 6 agents de l'ICCN tués par des hommes armés. Des hommes armés non identifiés ont attaqué lundi 9 avril un véhicule des gardes parc de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) sur le tronçon routier Nyakakoma-Ishasha, en groupement de Binza, (territoire de Rutshuru) à plus de 80 km de Goma. Les sources officielles avancent un bilan de six gardes de parc tués. Depuis plusieurs mois, les gardes du parc sont devenus la cible des groupes armés qui veulent s'approvisionner en munitions. La zone où a eu lieu l'incident de ce lundi est sous le contrôle des Maï-Maï ainsi que des rebelles rwandais des FDLR, selon des sources locales.

Nord-Kivu: la localité de Kalunguta investie par des miliciens. Un groupe d'environ 80 à 100 miliciens Maï-Maï, porteurs d'armes légères et lourdes, a investi Kalunguta, une localité située à plus ou moins 25 km au sud-ouest de la ville de Beni (Nord-Kivu). Les quelques policiers déployés sur place ont décroché après un bref échange des tirs avec les assaillants.

La Ceni dépose l'avant-projet de loi sur la répartition des sièges au gouvernement. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a déposé lundi 9 avril l'avant-projet de loi relatif à la répartition des sièges au ministère de l'Intérieur. Selon l'avant-projet de loi relatif à la répartition des sièges, la RDC compte 181 circonscriptions électorales pour la députation nationale. Jean-Pierre Kalamba explique comment se fera la répartition des électeurs : « Cette loi met en compétition les différentes entités : les 145 territoires avec 36 villes pour l'élection de députés nationaux. Ces gens entrent en compétition, en termes d'enrôlés, parce que nous n'avons pas eu de recensement. Chacun prend la part qui lui revient en fonction du poids ou en fonction du nombre des enrôlés de sa province. A l'intérieur de la province, on se les partage entre les territoires et l'intérieur du territoire, ça se partage entre les communes, les secteurs...»

Ituri : la Monusco s'engage à collaborer avec les autorités pour le retour des déplacés de Djugu. La Représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en RDC, Mme Leïla Zerrougui, a réitéré ce mardi 10 avril l'engagement de la Monusco de collaborer avec les autorités provinciales de l'Ituri pour le retour paisible des déplacés de Djugu dans leurs milieux respectifs. Elle plaide pour que les deux communautés vivent en paix et se réconcilient.

RDC : le projet de loi sur le terrorisme déclaré recevable au Sénat. Le projet de loi sur le terrorisme vient d'être déclaré recevable ce mardi 10 avril au Sénat. Après un long débat à la chambre haute du Parlement autour de ce texte, la réplique du ministre de la Justice cet avant-midi est venue ainsi mettre fin au débat. En effet, face à la préoccupation des sénateurs qui estimaient que ce projet de loi ne correspondait pas au contexte congolais, le ministre Alexis Tambwe Mwamba estime que la RDC devrait déjà avoir des instruments juridiques pour faire face au terrorisme qui sévit déjà dans plusieurs pays

d'Afrique. Il prend appui sur les modes opératoires des ADF et des anciens miliciens Kamuina Nsapu pour soutenir les idées qui mettent en exergue l'importance de cette loi.

Haut-Katanga : la résolution des conflits au cœur d'une mission du bureau de la Monusco/Lubumbashi. La résolution des conflits Twa-Lubas et le dialogue communautaire a été au cœur d'une mission organisée par le bureau de la Monusco/Lubumbashi à Pweto (Haut-Katanga) samedi 7 avril. Le chef de bureau intérimaire qui a conduit cette mission affirme que ce déplacement s'inscrit dans le cadre des efforts de la mission onusienne pour pacifier la zone en proie à des conflits depuis plusieurs mois. La délégation de la Monusco a échangé avec les représentants des deux communautés en conflits. Le chef de bureau à l'Intérim a indiqué que la Monusco va bientôt organiser un atelier sur la gestion des conflits au bénéfice de toutes les parties. Au total 59 personnes, dont 9 femmes, ont pris part à ces consultations.

Mercredi 11 avril.

La RDC et l'Ouganda conviennent de simplifier le commerce frontalier. La RDC et l'Ouganda ont convenu de simplifier le commerce transfrontalier et la coopération douanière. Le ministre congolais du Commerce extérieur et son homologue ougandais du Commerce et de l'industrie ont signé pour cela un protocole d'accord lundi 9 avril en Ouganda. Les deux ministres ont convenu d'instituer à chaque poste frontalier, un comité mixte. Ce Comité est composé des experts de toutes les institutions ainsi que les services opérant aux frontières. Le protocole d'accord signé entre les deux parties prévoit la gestion et l'échange d'informations et des statistiques, ainsi que la coopération entre les opérateurs des secteurs privés de deux Etats.

Les deux ministres se sont mis d'accord pour la collaboration dans le développement des PME et l'harmonisation des vues sur la mise en œuvre du projet de facilitation du commerce dans les grands lacs pour améliorer la fluidité du commerce transfrontalier.

RDC: la commission électorale coréenne n'apporte aucun soutien aux machines à voter. "La Commission électorale de la République de Corée du sud NEC a exprimé de sérieuses inquiétudes à propos de l'introduction obligatoire (de ces machines) en RDC malgré la situation politique instable et un environnement vulnérable, dont de faibles infrastructures électriques et l'état des routes, le fort taux illettrisme et le climat tropical qui peut conduire à un mauvais fonctionnement des machines", ajoute la NEC dans son communiqué. La NEC fait savoir qu'elle soutient l'ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU, Nikki Haley, et l'ambassade de Corée du Sud à Kinshasa, qui se sont également opposés aux "machines à voter". La Céni congolaise a passé un contrat avec la société privée sud-coréenne Miru System pour l'achat de ces "machines à voter" qui doivent selon la Céni réduire le coût et la logistique des élections du 23 décembre (moins de bulletins de vote). Il s'agit en fait de "machines à choisir la photo des candidats sur un écran tactile et à imprimer les bulletins" qui doivent être glissés dans l'urne, ont constaté les journalistes lors d'une démonstration en février. L'opposition congolaise parle de "machines à tricher".

Les pays africains appelés à abolir la peine de mort. Le Congrès régional africain contre la peine de mort recommande à tous les Etats d'abolir de droit la peine de mort. « Aucun Etat ne devra plus avoir le pouvoir d'ôter la vie d'un de ses citoyens », ont indiqué les participants aux travaux de ce Congrès organisé à Abidjan en Côte d'Ivoire du 9 au 10 avril. Au nombre de recommandations adopté à l'issue du congrès, l'une concerne le vote de la résolution relative à l'application du moratoire universel sur les exécutions de la peine de mort en décembre prochain par les Nations unies. Tous les Etats abolitionnistes et particulièrement la RDC, qui observe encore un moratoire de facto sur lesdites exécutions, sont invités à voter cette résolution.

Représentant la délégation congolaise à ce congrès, le président de l'Association pour la culture et la paix, Liévin Ngodji brosse la situation de la RDC et interpelle le gouvernement : « Depuis 2013, nous sommes entrés dans le moratoire de fait. Mais, le gouvernement n'a aucun droit de réclamer ce moratoire, parce qu'il lui suffit d'une petite lettre pour dire que : 'nous reconduisons le moratoire' pour que nous passions du moratoire de fait au moratoire de jure ».

Les femmes de la COPER demandent la démission de Bruno Tshibala. Les femmes membres de la Coalition du peuple pour la République, (COPER) a demandé mardi 10 avril au Premier ministre Bruno Tshibala de démissionner, à cause notamment d'insuffisance de résultats une année après son investiture. La COPER, qui se présente comme membre du Rassemblement de l'opposition aile Kasa-Vubu, ne se reconnaît « plus dans monsieur le Premier ministre Bruno Tshibala Nzenze, qui a délibérément boycotté le Rassemblement qui l'a porté au pouvoir en créant une autre structure politique ». En outre, M. Tshibala est accusé de ne pas verser ses cotisations au Rassemblement durant son mandat et d'être devenu « aujourd'hui sans parti politique reconnu par les pouvoirs publics », a affirmé Fatou Lubi, coordonnatrice nationale de la COPER. La COPER/RASSOP exige ainsi sa démission « parce qu'il a trahi le Rassemblement et la nation par sa gouvernance bananière, distractive, chimérique et illusoire fort lamentable. »

Election du gouverneur du Maniema : la requête en annulation de la MP rejetée. La cour d'appel a rendu mercredi 11 avril son verdict en déclarant irrecevable la requête en annulation de l'élection de Prosper Tunda Kasongo Lukali comme gouverneur du Maniema introduite par la Majorité présidentielle, pour défaut de qualité. La cour estime que le secrétaire

général de la MP, Aubain Minaku, manque de qualité, par le fait qu'il n'est pas couvert par un document officiel lui donnant droit de mandater par procuration spéciale les avocats d'aller en justice contre l'élection du nouveau gouverneur élu en date du 28 mars dernier. La MP avait introduit un requête en annulation de l'élection du gouverneur Prosper Tunda. Pour cette plate-forme politique au pouvoir, ce dernier est inéligible et inapte à briguer le poste de gouverneur au regard de son statut de chef coutumier copté à l'assemblée provinciale.

Un chef milicien abattu à Uvira. Le chef Maï-Maï Espoir Karakara a été tué lors des échange des tirs contre les Fardc la nuit de lundi à mardi 10 avril à Rugeje, village est situé dans le groupement de Kigoma, chefferie de Bafuliuru, moyens plateau d'Uvira. Karakara était compté parmi les instigateurs de vols du bétail, de braquages et de l'insécurité générale dans la plaine de la Ruzizi.

Médias : Eliezer Ntambwe libéré. Eliezer Ntambwe, animateur de l'émission télévisée « Tokomi Wapi ? », arrêté le 2 avril, a été libéré ce mercredi 11 avril dans la soirée de la prison centrale de Makala. Cette libération intervient après le retrait de la plainte du gouverneur du Kasai Oriental Alphonse Ngoyi Kasanji.

RDC: l'opposition demande au Procureur d'ouvrir une information judiciaire sur la machine à voter. Dans une déclaration commune publiée mercredi 11 avril à Kinshasa, les leaders de l'opposition congolaise ont réitéré leur refus du recours à la machine à voter lors des élections prévues le 23 décembre 2018. Ils ont invité le Procureur général de la République à ouvrir à ce sujet «une information judiciaire d'autant plus qu'une machine qui coûte 400 dollars est achetée par la CENI au prix de 1500 dollars la pièce». La déclaration, signée par Félix Tshisekedi (UDPS et Alliés), Eve Bazaiba Masudi (MLC/FRC), Vital Kamerhe (UNC/Alliés) Pierre Lumbi Okongo (Ensemble) et Freddy Matungulu (CNB/SYENGO), dénonce donc «le détournement qui caractérise la commande des machines à voter, car il n'existe aucune ligne budgétaire dans la loi des finances de l'exercice 2018, relative à l'achat des machines à voter». Ces opposants demandent par ailleurs au gouvernement coréen «de faire annuler le contrat liant l'entreprise Miru à la CENI, car, conclu sur fond de graves suspicions de corruption». L'utilisation même de la machine à voter, insistent ces leaders de l'opposition, constitue une violation de la constitution de la RDC, qui prône des élections libres, transparents et secrètes, ainsi que du «calendrier électoral en exécution, qui prévoit aux points 39 et 40 des opérations d'impression et de déploiement des bulletins de vote».

Attaque contre le parc des Virunga: l'Unesco interpelle Kinshasa. La directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, a appelé mercredi la RDC à mettre fin aux attaques contre le parc national des Virunga, en condamnant l'attentat qui a coûté la vie lundi à six employés de ce site classé au patrimoine mondial. "La directrice générale appelle la communauté internationale à aider l'institut (congolais pour la conservation de la nature, qui gère le parc) à assurer la sécurité des habitants et des salariés", ajoute le communiqué. L'attaque "est la plus meurtrière contre le personnel du parc des Virunga. Il conduit au bilan total de 175 gardes morts en service dans l'histoire récente du parc", selon un communiqué du parc des Virunga publié mardi.

Conférence de Genève : «Il y a une discussion en cours entre le gouvernement et les Nations unies». A deux jours de la tenue de la conférence internationale des donateurs sur la situation humanitaire en RDC, le dialogue entre le leadership des Nations unies et les autorités congolaises se poursuit sur cette question afin de trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties, a indiqué, à partir de Bunia, la porte-parole de la mission, Florence Marchal. A l'issue d'un Conseil des ministres présidé par le président de la République Joseph Kabila le 9 avril, le gouvernement congolais avait réaffirmé sa décision, annoncée par le vice-premier ministre aux Affaires étrangères, de ne pas participer à la conférence humanitaire de Genève. Le gouvernement avait plutôt adopté un projet de financement de 100 millions de dollars pour faciliter la réinsertion des déplacés externes et internes. Le premier décaissement de 10 millions de dollars est prévu la semaine prochaine. L'Eglise du Christ au Congo (ECC) de son côté plaide pour une harmonisation des vues entre le gouvernement congolais, les Nations unies, l'Union Européenne et les bailleurs de fond pour l'organisation de cette conférence. Le soutien à cette conférence apportée par l'ECC vient renforcer celui exprimé dimanche dernier par le cardinal Laurent Monsengwo, archevêque de l'église catholique de Kinshasa.

Lubumbashi : échauffourées entre habitants du quartier Golf et policiers après le meurtre de 2 personnes. Des échauffourées ont opposé ce mercredi 11 avril matin les habitants du quartier Golf à Lubumbashi et les éléments de la police venus rétablir l'ordre. Cette situation fait suite au meurtre de deux personnes sur l'avenue Lubembe par des bandits armés.

Région des Grands lacs : l'Onu juge nécessaire des mesures pour dissiper la méfiance entre les pays. L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands lacs d'Afrique, Saïd Djinnit, a souligné mardi 10 avril devant le Conseil de sécurité qu'il était nécessaire de prendre des mesures pour dissiper la méfiance entre les pays de la région (Burundi, Ouganda, République démocratique du Congo et Rwanda) afin d'arriver à une paix durable. M. Djinnit a indiqué qu'au cours de sa rencontre, le 29 mars dernier, avec le Président congolais Sassou Nguesso, qui est Président de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et Président du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, il a été évoqué les possibilités de renforcement des

relations entre ces pays par le recours aux bons offices des dirigeants de la région. M. Djinnit a noté que les forces négatives dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), y compris les Forces démocratiques alliées (ADF), continuent d'attaquer et terrifier la population, causant des souffrances et des déplacements et renforçant le manque de confiance entre les pays de la région. Les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) restent pour leur part actives et exercent le contrôle sur leurs anciens membres désarmés et les membres de leur famille vivant dans des camps de transit dont la présence renforce du reste les tensions avec la population locale. La question des anciens membres du M23 qui sont au Rwanda et en Ouganda reste encore à être traitée, a également souligné M. Djinnit. En ce qui concerne le soutien au dialogue pacifique et au processus électoral, l'Envoyé spécial a indiqué mettre l'accent sur la situation en RDC et au Burundi. Saïd Djinnit a relevé que la poursuite de l'exploitation illégale du commerce des ressources naturelles en RDC contribue à financer les forces négatives et priver le pays des fonds pouvant servir à la croissance et au développement. Il a invité les pays de la région à lutter contre ce commerce illégal. De même, les violations des droits de l'homme et l'impunité restent au cœur de l'instabilité dans la région.

Jeudi 12 avril.

RDC : les médecins du Synamed annoncent une grève. Le Syndicat national des médecins du Congo (Synamed) annonce à nouveau une grève, pour le 23 avril, à travers le territoire national. Le Synamed accorde près de deux semaines de préavis au gouvernement pour répondre aux revendications des médecins. Ces revendications portent sur la promotion des grades des médecins, amélioration de leurs enveloppes salariales et octroi de primes aux nouveaux médecins, dont la plupart prestent depuis plusieurs années. Dans une déclaration faite mercredi 11 avril à Kinshasa, le syndicat affirme toutefois que des points de prise en charge des urgences des malades seront installés dans toutes les provinces pendant la grève. Le gouvernement n'a pas amélioré les conditions salariales des médecins malgré les engagements qu'il avait pris, explique le Dr Mankoy Badjoki, secrétaire général du Synamed. L'autre fait évoqué par le syndicat des médecins est relatif aux difficultés d'accès aux services bancaires pour les médecins qui travaillent dans les zones reculées. Ce qui complique la rémunération de certains d'entre eux.

Ituri : le conflit a déstabilisé les communautés de Djugu, constate Leïla Zerrougui. Le conflit a déstabilisé les communautés de Djugu (Ituri) dans différents secteurs de la vie, a constaté jeudi 12 avril la représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations unies en RDC, Leïla Zerrougui. « Cette situation est due notamment au manque d'abris pour les retournés, à la destruction des bâtiments des écoles, la peur due à l'insécurité, la faim et à la pauvreté », a-t-elle affirmé, lors de son séjour dans la localité de Fataki, à environ 100 km au Nord de Bunia. Elle a déclaré que des efforts doivent être conjugués avec les autorités pour que cette situation s'améliore notamment en renforçant les effectifs des forces de l'ordre. Pour la société civile de Djugu, l'assistance aux victimes et le renforcement des forces de la Monusco et des Fardc restent la priorité.

Kongo-Central : la grève de la SCTP paralyse les activités au port de Matadi. Aucun service n'est opérationnel jeudi 12 avril au port international de Matadi dans le Kongo-Central. Une situation consécutive à la grève déclenchée par les agents de la Société congolaise des transports et ports (SCTP) lundi dernier. Ils réclament dix mois d'arriérés de salaire. Plus de trois cents agents se sont amassés à l'entrée principale du port international de Matadi au quartier Ami Congo. D'après eux, les promesses de régularisation des salaires faites par la direction générale n'ont pas été tenues.

Election du gouverneur au Maniema : la MP va en appel à la Cour suprême de justice. Lors d'un point de presse organisé mercredi 11 avril à Kalima, le secrétaire général adjoint de la Majorité présidentielle (MP), Joseph Kokonyangi, a fait savoir que cette plateforme politique avait rejeté la décision de la cour d'appel de Kindu au Maniema, déclarant non recevable sa requête de la MP en annulation de l'élection du nouveau gouverneur de cette province, Prosper Tunda. La MP annonce de ce fait qu'elle va introduire un recours à la Cour suprême de justice. La MP avait introduit une requête en annulation de l'élection du gouverneur Prosper Tunda. Pour cette plate-forme politique au pouvoir, ce dernier est inéligible et inapte à briguer le poste de gouverneur au regard de son statut de chef coutumier copté à l'assemblée provinciale.

Ocha confirme la tenue de la conférence internationale sur la crise humanitaire sans la RDC. La Conférence internationale sur la crise humanitaire en RDC aura bel et bien lieu vendredi 13 avril à Genève en Suisse. Yvon Edoumou, porte-parole du Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha)/Kinshasa indique que la communauté internationale a pris acte de la décision du gouvernement congolais de ne pas participer à ce forum. Au-delà de la polémique, l'important reste ces Congolais qui ont besoin d'une assistance humanitaire, a-t-il précisé. A propos de la participation ou non du gouvernement congolais, la porte-parole de la Monusco, Florence Marchal, a indiqué pour sa part à partir de Bunia que les contacts se poursuivaient entre le leadership des Nations unies et les autorités congolaises pour arriver à une situation satisfaisante pour tout le monde. Kinshasa a réitéré son refus de prendre part à cette conférence, réfutant la présentation de situation humanitaire de la RDC par les Nations unies, qui est assimilée à la Syrie et au Yémen, « où se déroulent des guerres à haute intensité engageant des armées de plusieurs pays avec des bombardements massifs et récurrents depuis de nombreuses années et accompagné d'un effondrement de l'Etat. »

RDC: trois ONG quittent la commission mixte sur les manifestations publiques. L'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ), l'Association "les Amis de Nelson Mandela pour la défense des droits humains" (ANMDH) et la Voix des sans voix (VSV) annoncent la suspension de leur participation à la commission mixte avec le gouvernement sur les manifestations du 31 décembre 2017 et du 21 janvier 2018. Les trois ONG dénoncent la non application des recommandations faite par cette commission, a précisé Georges Kampiaba, président de l'ACAJ, jeudi 12 avril à Radio Okapi. Présidée par la ministre des Droits humains, cette commission avait recommandé notamment la levée de l'interdiction des réunions et des manifestations à quelques mois des échéances électorales, ainsi que la libération des manifestants arrêtés les 31 décembre et 21 janvier. Cette commission regroupe des délégués du ministère des Droits humains, du ministère de la Justice, de la Commission nationale des Droits de l'homme (CNDH), de la société civile, du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) et du Bureau de liaison de l'Union africaine (UA).

Tueries du Kasai : les victimes réclament justice. La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), en collaboration avec l'Association africaine des droits de l'homme (Asadho) et le groupe Lotus, a publié jeudi 12 avril un rapport d'enquête intitulé « Massacres au Kasai: des crimes contre l'humanité au service d'un chaos organisé ». A cette occasion, les victimes ont réclamé justice et lumière sur les atrocités commises dans cette région. Le président de l'Asadho, Jean-Claude Katende, soutient que les massacres décriés dans ce rapport ont été planifiés et perpétrés par une milice bien identifiée : notamment la milice Bana Mura.

Vendredi 13 avril.

Londres affecte 31 millions USD aux besoins humanitaires en RDC. Le Royaume Uni a annoncé jeudi 12 avril l'octroi de 31 millions de dollars américains, à titre de contribution supplémentaire à la réponse humanitaire en RDC. Au cours d'une conférence de presse à Kinshasa, la ministre britannique pour l'Afrique, Harriet Baldwin, a jugé la situation humanitaire «choquante » en République démocratique du Congo. Cette enveloppe, a-t-elle estimé, assurera à 390 000 personnes additionnelles l'accès à l'eau potable, à 240 000 personnes des services de santé essentiels et à 85 000 personnes une assistance permettant de satisfaire des besoins urgents en vivres et de base. Sur le plan politique, la ministre britannique pour l'Afrique a exprimé le soutien de son pays à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de la Saint Sylvestre, qui engage toutes les parties à la tenue des élections « constitutionnelles et crédibles» fixées au 23 décembre 2018. Ces élections devraient, selon elle, conduire à la première transition pacifique et démocratique du pouvoir jamais réalisée en RDC. A l'issue d'une rencontre avec le président de la Ceni, mercredi 14 mars dernier, l'ambassadeur du Royaume-Uni en RDC, John Murton, avait annoncé que son pays avait débloqué 9, 2 millions des dollars américains pour soutenir le processus électoral dans ce pays.

Sud-Kivu : 40 morts dans l'éboulement d'une carrière artisanale d'or à Fizi. Quarante personnes sont décédées dans l'éboulement d'une carrière d'exploitation artisanale d'or survenu vendredi 13 avril matin à Nyange en territoire de Fizi au Sud-Kivu. Les secours portés par les autres creuseurs ont mis une journée pour extraire les victimes de terres.

Ituri : onze personnes tuées en moins de deux semaines à Djugu. Onze personnes ont été tuées, et douze autres blessées, entre le 28 mars et le 8 avril en territoire de Djugu dans la province de l'Ituri. Quarante-trois maisons d'habitation ont également incendiées. Les localités victimes de ces atrocités sont notamment : Walendu Djatsi, Walendu Pitsi, Walendu Tatsi et Walendu Bindi.

Conférence de Genève RDC : le refus de la RDC est « irresponsable », selon Moïse Katumbi. Dans un communiqué publié jeudi 12 avril, le président de la plateforme « Ensemble pour le changement », Moïse Katumbi qualifie de « criminelle et irresponsable » l'attitude des autorités congolaises qui ont refusé de participer à la conférence des donateurs sur la crise humanitaire qui a débuté vendredi 13 avril à Genève en Suisse. Pour lui, le régime sacrifie des millions de Congolais pour tuer en silence et ne pas avoir des comptes à rendre à ceux qui veulent assister la population qui souffre. D'après Moïse Katumbi, la RDC compte plus de 500 000 Congolais victimes de la guerre et des violences, réfugiés dans les pays voisins. Le pays compte aussi plus de 4,1 millions de déplacés internes et près de 2 millions d'enfants qui souffrent de malnutrition aiguë, a dénoncé l'ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga.

Kasai-Central : 148 000 USD de la Monusco pour financer le projet de réduction des violences communautaires. Le projet de réduction des violences communautaires (CVR) a été lancé jeudi 12 avril à Kananga, à l'initiative du gouvernement provincial du Kasai-Central. Il vise à prévenir les conflits coutumiers et consolider la paix à travers la province, après le phénomène Kamuina Nsapu. C'est un projet de douze mois financé par la Monusco à hauteur d'un peu plus de 148 000 USD. Ce projet sera exécuté par la Commission consultative de règlement des conflits coutumiers (CCRCC) que pilote le chef coutumier Kalamba Dieya. Il consiste notamment à identifier toutes les autorités traditionnelles, des conflits coutumiers en vue de renforcer la cohabitation pacifique entre communautés locales et prévenir les crises ethniques dont une centaine ont déjà été recensée au premier trimestre de l'année à travers le Kasai-Central. Avec l'appui de la Section DDR de la Monusco, ce projet vise également la restauration du climat de confiance entre communautés ainsi

qu'entre les populations et les autorités publiques. Il prévoit aussi la réhabilitation de certaines infrastructures de base détruites lors de la période de crise dont les routes, les centres de santé, les écoles et autres.

RDC : le FPI encourage l'entrepreneuriat féminin. Le Fonds pour la promotion des investissements (FPI) souhaite financer des projets dirigés par des femmes et des jeunes entrepreneurs congolais. Son directeur général, Patrice Kitebi a suggéré : « Nous avons dans notre stratégie triennale un objectif à atteindre en matière de l'entrepreneuriat féminin. Nous souhaitons qu'au minimum, 15% des projets que nous allons financer proviennent de l'entrepreneuriat féminin », a suggéré M. Kitebi. Concernant la stratégie sur l'accompagnement des jeunes entrepreneurs congolais, Patrice Kitebi fait savoir que le FPI a opté « pour une approche plus systémique visant d'abord à faire une analyse de la demande des jeunes ».

Kwango : neuf personnes portées disparues en l'espace de deux semaines à Kenge. Neuf personnes sont portées disparues en l'espace de deux semaines dans le secteur de Bukanga Lonzo, en territoire de Kenge (Kwango), a dénoncé vendredi 13 avril la société civile locale. Elle indique que cette situation a plongé la population dans la psychose, et appelle les autorités tant provinciales que nationales de s'investir, afin de sécuriser les habitants.

RDC : « Ne pas mettre en pratique les mesures de décrispation, c'est compromettre le processus électoral » (Cenco). « La Cenco est très préoccupée du fait que la mise en œuvre des préalables exigés par l'accord de la Saint-Sylvestre pour l'organisation des élections libres, transparentes et apaisées se fait encore attendre. Il s'agit principalement du parachèvement des mesures de décrispation. Ne pas les mettre en pratique c'est compromettre le processus électoral et hypothéquer des élections, unique voie de sortie de la crise actuelle », rapporte le communiqué signé par l'abbé Donatien Nshole, secrétaire général et porte-parole de cette structure. A huit mois de la tenue des scrutins, fait remarquer le communiqué, les archevêques et évêques membres de la Cenco s'inquiètent du fait qu'un consensus ne soit pas encore trouvé pour l'utilisation de la machine à voter proposée par la Ceni. Les prélats catholiques ont aussi évoqué le débat engagé sur la problématique de la double nationalité en rapport avec les élections. La Cenco redoute la montée des tensions identitaires et l'instrumentalisation de la Justice pour des règlements des comptes politiques. La Cenco dénonce aussi, dans un autre registre, une montée de tension diplomatique entre la RDC et la Communauté internationale. « Cette surchauffe a malheureusement amené à des prises des décisions qui pénalisent davantage le peuple congolais. Il s'agit entre autres de la fermeture de la Maison Schengen, l'interruption de la Coopération technique belge, la réduction des vols SN et le refus du gouvernement congolais de participer à la conférence des donateurs pour apporter une réponse à la crise humanitaire en RDC ».

À Genève, l'ONU demande 2,2 milliards de dollars pour répondre à la crise humanitaire en RDC. Les Nations Unies, l'Union européenne et les Pays-Bas ont organisé ce vendredi à Genève une conférence des donateurs pour la RDC où au moins 13 millions de personnes, dont un tiers de déplacés internes, ont besoin d'une assistance humanitaire d'urgence cette année. Dans la ville suisse, l'ONU a demandé 2,2 milliards de dollars aux donateurs pour répondre à la crise humanitaire en RDC. Un montant qui comprend 1,7 milliards de dollars pour financer le Plan d'intervention humanitaire à l'intérieur de la RDC ainsi que plus de 504 millions de dollars pour soutenir les 807.000 congolais réfugiés dans les pays voisins et subvenir aux besoins des plus de 540.000 réfugiés d'autres pays actuellement sur le territoire congolais. En RDC, « les besoins humanitaires augmentent », a mis en garde Mark Lowcock rappelant que la crise actuelle a ses racines dans les conflits ethniques, politiques et économiques. Selon le Chef d'OCHA, les violences ethniques se sont aggravées dans l'est de la RDC alors que certaines parties du pays jusqu'ici épargnées par les conflits armés et les catastrophes, ont connu des niveaux élevés de violence au cours de l'année écoulée. En l'espace d'un an, le nombre de personnes ayant besoin d'assistance en RDC a presque doublé, passant de 7,3 millions à 13,1 millions. Quelque 7,7 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire. Au total, la malnutrition aiguë sévère menace la vie de 2,2 millions d'enfants et plus de 4,6 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë. Le chef d'OCHA a rappelé que dans les Kasai, des milliers d'agriculteurs ont raté trois saisons agricoles successives, entraînant une baisse de la production agricole. Malgré la détérioration de la situation humanitaire, l'ONU reconnaît toutefois que des progrès sont possibles en RDC. Au cours des 15 dernières années, sous la direction du gouvernement, les infrastructures dans de nombreuses grandes villes du pays se sont améliorées, l'accès à l'éducation a été amélioré, le taux de mortalité infantile a baissé et les taux de vaccination ont augmenté.

Conférence de Genève : l'UE s'engage à hauteur de 77 millions d'euros pour la crise en RDC. Le commissaire européen chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, Christos Stylianides, a réitéré ce vendredi 13 avril, le soutien de l'Union européenne (UE) en réponse à l'aggravation de la situation humanitaire dans la région, au moyen de contributions à hauteur de 77 millions d'euros d'aide d'urgence et au développement pour la crise en RDC. Sur le montant annoncé aujourd'hui, 49,5 millions d'euros seront destinés à faire face à l'aggravation de la crise humanitaire en RDC et à financer les services de vols humanitaires vers les zones les plus reculées du pays. Le communiqué de l'UE indique aussi que 27,6 millions d'euros seront également consacrés à la santé, à la sécurité alimentaire, à l'éducation et au renforcement de la résilience en RDC. En plus du montant promis, l'Union européenne a également affecté 6 millions d'euros au soutien des réfugiés de RDC et des populations d'accueil dans les pays voisins que sont le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. La Belgique va mobiliser 25 millions d'euros pour l'aide humanitaire à la République démocratique du Congo (RDC). Outre l'aide humanitaire directe à la RDC, la Belgique va aussi augmenter sa contribution au financement général

des organisations partenaires humanitaires et aux fonds de bailleurs humanitaires (fonds flexibles) pour la faire passer à 90 millions d'euros, soit une hausse de 10%. Tous ces fonds et organisations humanitaires sont également actifs en RDC. La Suisse de son côté soutiendra les opérations d'urgence à hauteur de 12,5 millions de francs pour cette année. Au cours de cette conférence de Genève, les Etats-Unis d'Amérique ont promis de mobiliser 67 millions de dollars pour l'assistance humanitaire des populations de la RDC.

RDC : les donateurs annoncent un financement de 528 millions de dollars pour intensifier l'aide humanitaire. Les donateurs internationaux ont annoncé ce vendredi 13 avril un financement de 528 millions de dollars pour soutenir l'acheminement de l'aide humanitaire en RDC où au moins 13 millions de personnes, dont un tiers de déplacés internes, ont besoin d'une assistance humanitaire d'urgence cette année. Selon le communiqué d'OCHA, 54 pays ont participé à la conférence humanitaire ainsi que de nombreuses organisations régionales, agences de l'ONU et organisations non gouvernementales. Le même document précise que 22 Etats membres et organisations ont annoncé des financements pour soutenir l'aide humanitaire en RDC en 2018.

Samedi 14 avril.

Elias Rodrigues Martins, nouveau Commandant de la Force de la Monusco. Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a nommé le lieutenant-général Elias Rodrigues Martins Filho comme commandant de la Force de la Mission de l'organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco). Le Brésilien succède au lieutenant-général Derrick Mbuyiselo Mgwebi d'Afrique du Sud, qui a achevé son mandat le 31 janvier. Le lieutenant-général Martins Filho a mené une carrière militaire dans les forces armées brésiliennes pendant plus de 35 ans. Il était, avant sa nomination, chef du Bureau des organisations internationales au ministère de la Défense du Brésil depuis 2017. Le Lieutenant-général Martins Filho possède également une vaste expérience du maintien de la paix. Il a été agent de planification du Service de la constitution des forces du Département des opérations de maintien de la paix de 2005 à 2008. Il a également été conseiller militaire adjoint auprès des Nations Unies et comme officier d'état-major à la Mission de vérification III des Nations Unies en Angola de 1995 à 1996. Né à Fortaleza en 1960, il est marié et père de trois enfants.

Leila Zerrougui plaide pour le renforcement de la coopération entre la MONUSCO et la RDC. La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies, Leila Zerrougui s'est entretenue vendredi 13 avril à Beni avec le maire de cette ville du Nord-Kivu, dans le cadre d'une visite visant à renforcer la collaboration entre les autorités locales et la Monusco pour faire face à la situation sécuritaire dans la région.

Goma : l'ONG ASVOCO porte plainte contre des magistrats corrompus. L'association des volontaires du Congo (ASVOCO) porte plainte contre un certain nombre de magistrats de Goma. Dans une lettre du 11 avril, adressée au Procureur général de la République et au premier président de la Cour suprême de justice à Kinshasa, cette association de défense des droits de l'homme cite des juges et magistrats qui se seraient illustrés dans la corruption et la concussion. L'association demande que les magistrats concernés soient sanctionnés. Elle dit avoir dénoncé, dans cette correspondance, « avec preuves » les magistrats et juges qui ont été corrompus.

Kinshasa : Flory Kabange Numbi annonce « une traque sans merci contre les Kulunas ». Le Procureur général de la République, Flory Kabange Numbi, relance des poursuites contre les Kuluna qui continuent de semer la désolation auprès des habitants à Kinshasa. Il a réuni en son cabinet les autorités judiciaires et policières de la ville, vendredi 13 avril, pour leur donner des instructions et fixer de nouvelles stratégies afin d'éradiquer ce phénomène.

Pollution de la rivière Ituri à la suite de l'exploitation minière. La société civile du territoire de Mambasa a dénoncé vendredi 13 avril la pollution de la rivière Ituri par des produits chimiques notamment du mercure et du cyanure utilisés dans l'exploitation de l'or. Ces produits sont manipulés pendant les travaux d'orpaillage dans la rivière, selon la même source. Le président de Mambasa, Assani Ngumba, parle non seulement de ces produits chimiques qui constituent un danger pour la population humaine, mais également de l'utilisation des dragues qui impactent négativement sur la qualité de l'eau de la rivière Ituri. L'usage de ces produits toxiques est aussi dénoncé à Mongwalu dans le territoire de Djugu.

Découverte d'une cache d'armes dans la ferme de Laurent Nkunda à Masisi. La 34ème région militaire a découvert vendredi 13 avril une cache d'armes dans la ferme du général déchu, Laurent Nkunda, chef de l'ex-mouvement rebelle CNDP, à Kasunguru dans le territoire de Masisi au Nord-Kivu. Des bombes et munitions enfuies sous la terre ont ainsi été récupérées, selon des sources militaires. Il s'agit notamment de 3 lance-roquettes 40 mm, 45 munitions de mitrailleuse à Gaz, 8 charges lance-roquettes. Cependant, cette opération de recherche de caches d'armes dans la ferme Kasunguru ne s'est pas poursuivie, ont poursuivi les mêmes sources, sans autres explications. Selon Mwami Kaembe, l'armement découvert est encore insuffisant. La ferme de Kasunguru renfermerait plusieurs autres caches d'armes du Congrès national pour la défense du peuple. Toujours d'après ce cadre territorial, cette recherche nécessite de gros moyens ainsi que d'appareils spécialisés, pour détecter tous les endroits où sont enfuies ces armes.

Bukavu : bagarre entre députés provinciaux. C'est un véritable combat de boxe et karaté auquel le public a assisté vendredi devant l'assemblée provinciale. Deux députés provinciaux, membres d'une même famille politique se sont échangés des coups comme sur un ring. Des discussions avec injures et autres propos désobligeants ont commencé au cours de la plénière dirigée par le vice-président de l'assemblée provinciale. Au nombre de matières inscrites à l'ordre du jour de cette session de mars figurent les contrôle parlementaire, l'adoption des édits, les rapports parlementaires. Ainsi, le député Jean Lucien Namunsisi insiste pour que soit inscrite la validation du mandat d'un suppléant en remplacement d'un député devenu ministre provincial. Son collègue Byemba Songa Yaya s'y oppose et indique que c'est une façon d'invalider définitivement le mandat de l'actuel ministre de l'éducation. Il s'en est suivi une série de propos injurieux entre les deux élus du peuple.

Kinshasa : le chargé d'affaires du Nigeria délogé de sa résidence. Le bourgmestre de la Gombe, Dolly Makambo, a procédé samedi 14 avril au délogement du chargé d'affaires de l'Ambassade du Nigeria en RDC de sa résidence, sise 438 de l'avenue Roi Baudouin dans la commune de la Gombe à Kinshasa. La parcelle est querellée depuis plusieurs années entre l'Ambassade nigériane et le Congolais Jean-Claude Okito. L'avocat de la communauté nigériane crie à un incident diplomatique. D'après l'avocat de la communauté nigériane, Serge Lukanga, cette parcelle est une propriété de l'Ambassade depuis 20 ans. Me Lukanga regrette le fait qu'il n'y ait pas de décision judiciaire ordonnant le délogement du diplomate nigérian. Les enfants Okito, ainsi réinstallés, affirment que cette parcelle est leur propriété depuis plus de 30 ans et que les Nigériens l'ont occupée sans titre aucun.

Dimanche 15 avril.

RDC : « Les miniers ne contribuent qu'à hauteur de 5 % dans le budget de l'Etat », selon la Fec. Le président du conseil d'administration de la Générale des carrières et des mines (Gecamines) et de la Fédération des entreprises du Congo (Fec) Albert Yuma a affirmé que pendant plusieurs années, les miniers n'ont pu contribuer qu'à hauteur de 5 % dans le budget de l'Etat. Il a fait remarquer qu'en son temps, la Gecamines seule intervenait jusqu'à 70 % dans ce budget. Selon lui, les miniers « n'ont pas fait bénéficier au pays des ressources qu'on leur avait donné en gestion ». « Quand la GECAMINES était le seul producteur, elle produisait près de 500 000 tonnes par an. Elle représentait 60 à 70% des revenus de l'Etat. Aujourd'hui, avec le code minier de 2002, on a cédé nos mines et on a produit plus de 1 millions de tonnes. Et ces entreprises internationales ne contribuent même pas à 20% du PIB de l'Etat congolais », a expliqué Albert Yuma. Dans son intervention il est revenu sur les motivations de la révision du code minier. Tout en soulignant que les miniers ont été associés à tous les niveaux du processus, le président de la FEC note qu'il est important que le code minier soit appliqué tel qu'il a été promulgué par le Président de la République.

Kasaï-Central : plaidoyer pour la libération de 5 chefs coutumiers de Luiza. Les autorités coutumières du Kasaï-Central plaident pour la libération de cinq de leurs collègues, originaires du territoire de Luiza, arrêtés depuis le 22 mars par l'auditorat militaire de Kananga. Ils ont condamné cette façon de faire qui a violé l'article 28, alinéa 2, de la loi portant statut des chefs coutumiers. Celle-ci stipule que sauf infraction flagrante, les chefs coutumiers autres que le chef de chefferie, ne peuvent faire objet d'arrestation que sur mandat du ministère public.

RDC : « C'est l'insécurité qui doit être réglée pour que les gens puissent rentrer chez eux », selon Filippo Grandi. De retour d'une visite en RDC, le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a mis l'accent sur l'interdépendance des crises dont souffre la région des Grands Lacs depuis plus d'un quart de siècle. Une façon pour le chef du HCR de souligner la nécessité d'une volonté renouvelée de recherche de solutions durables. « On va parler beaucoup d'humanitaire. C'est bien, c'est urgent et c'est nécessaire, mais tout cela est lié à la résolution des conflits politiques », a fait remarquer M. Grandi. Pour le Haut-Commissaire, il faut travailler plus et mieux vers des solutions à ces situations du déplacement, notamment pour les réfugiés et les déplacés internes. « C'est une question que j'ai soulevée lors des rencontres que j'ai eues la semaine dernière avec les chefs d'Etat de la RDC, du Rwanda et du Burundi », a dit M. Grandi. « Aux Présidents Kabila, Nkurunziza et Kagamé, je leur ai dit ce que me disent tous les réfugiés et les déplacés à l'unanimité, c'est l'insécurité qui doit être réglée pour que les gens puissent rentrer chez eux ». L'autre axe exploré par l'agence onusienne consiste à augmenter les ressources allouées à la réintégration des personnes dans leurs communautés quand ces dernières décident de rentrer chez elles. « Et troisièmement, il faut que les Etats de la région travaillent plus et mieux ensemble pour trouver une solution à ces phénomènes », a souligné le chef du HCR.

Kasaï : l'accès au siège de l'assemblée provinciale interdit aux députés et personnels administratifs. L'accès au siège de l'assemblée provinciale du Kasaï est interdit aux députés et personnels administratifs de l'institution depuis janvier dernier. Alors que la session ordinaire a débuté en mars dernier dans les assemblées provinciales du pays, au Kasaï les activités parlementaires n'ont toujours pas repris. Depuis janvier dernier, un dispositif policier empêche tout accès au siège de cette institution à Tshikapa. Le président de cette institution ne « comprend pas » la fermeture de cette assemblée dont les activités sont perturbées depuis l'année passée. Et pourtant, au mois de décembre 2017, la décision du ministre de l'Intérieur suspendant les plénières dans cette assemblée avait été levée. Une suspension décidée après des échauffourées qui avaient

émaillé la rentrée parlementaire de septembre. Au cours de cette session de septembre donc, aucune plénière ne s'était tenue.

Le tribunal de travail de Kisangani devient opérationnel, deux ans après son implantation. Cinq juges assesseurs du tribunal de travail de Kisangani ont prêté serment samedi 14 avril devant le président de cette juridiction judiciaire. Cet acte donne le feu vert du début effectif du fonctionnement normal de ce tribunal, deux ans après son implantation à Kisangani. Plus de 600 dossiers judiciaires traînaient au tribunal de travail de Kisangani, faute des juges assesseurs qui devraient être désignés par l'arrêté du ministre de Travail et prévoyance sociale. Une centaine de justiciables dont les dossiers étaient pris en délibérés par le tribunal de grande instance et transférés au tribunal de travail, depuis plus de deux ans, réclamaient que les dossiers soient ramenés au leur retour dans cette juridiction pour le jugement. L'implantation du tribunal de travail dans la ville de Kisangani a été motivée notamment par le souci de contourner la lenteur de traitement de ces dossiers au niveau du tribunal de grande instance. Ce dernier a toujours été débordé avec les affaires notamment pénales et civiles.

« La machine à voter sera une source de conflits postélectoraux », selon Augustin Kibassa. La machine à voter sera une source de conflits post électoraux, a affirmé Augustin Kibassa, président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS/Kibassa). Il s'exprimait ainsi samedi 14 avril à l'occasion de la commémoration des 15 ans de la disparition de Frédéric Kibassa Maliba, ancien président de ce parti. Il demande à l'église catholique de s'impliquer dans la surveillance des élections dans l'arrière-pays pour éviter la « tricherie en masse ». « Nous exigeons, en ce qui concerne le fichier électoral, un audit crédible et nous n'approuvons pas la manière cavalière avec laquelle la Ceni traite de cette question ».

Clôture de la 5e édition de la semaine de la science et des technologies sous le signe de l'avenir par les sciences. La 5e édition de la semaine de la science et des technologies s'est clôturée samedi 14 avril à Kinshasa sous le thème « notre avenir ensemble par les sciences ». Organisée par l'ASBL Investing in people avec la collaboration du ministère de l'EPSP, cette rencontre, indique Raissa Malu, directrice générale d'Investing in people, vise à développer auprès des jeunes une culture Scientifique et technologique. La particularité de cette édition est la participation des jeunes venus de l'intérieur du pays et de la région de l'Afrique centrale, ajoute-t-elle. Plusieurs inventions technologiques des jeunes de la RDC ont été exposées.

Aide humanitaire : les fonds mobilisés doivent être « mieux canalisés » pour servir les bénéficiaires (She Okitundu). Le gouvernement congolais souhaite que les fonds mobilisés à la conférence humanitaire de Genève soient « mieux canalisés » pour servir réellement les bénéficiaires potentiels. Pour le ministre des Affaires Etrangères, Léonard She Okitundu, le gouvernement ne s'est jamais opposé à ce que les ONG travaillent avec l'argent des donateurs pour assister les Congolais. Il dit accepter la solidarité internationale mais veut que la RDC soit associée aux décisions sur la façon dont ses fonds seront affectés. Après avoir boycotté cette conférence, le gouvernement congolais dit prendre acte de l'aide humanitaire promis par les pays donateurs.

Kalemie : des moustiquaires imprégnées d'insecticide distribuées aux élèves de primaire. La campagne de distribution des moustiquaires imprégnées à longue durée aux élèves a été lancée samedi 14 avril à Kalemie dans la province du Tanganyika. Cette distribution doit toucher toutes les écoles de la province du Tanganyika. Pour atteindre cet objectif, le vice-gouverneur, Ali Omari Bin Simukinje, a plaidé pour l'implication de toute la population de sa province. La lutte contre le paludisme chez les élèves doit affecter 305 000 moustiquaires imprégnées à longue durée.

Kasaï-Central : 29 détenus libérés de la prison centrale de Kananga. Vingt-neuf détenus ont été libérés, samedi 14 avril, de la prison centrale de Kananga, au Kasaï-Central. Ils étaient poursuivis pour mouvement insurrectionnel, détention d'armes de guerre et meurtre. Cette libération a été opérée au lendemain de leur acquittement par l'auditorat militaire de Kananga à l'issue de trois mois des audiences foraines.

Sud-Ubangi : le péage instauré sur toutes les routes de desserte agricole. Le gouverneur du Sud-Ubangi, Taila Nage, a instauré vendredi 13 avril le système de péage sur toutes les routes nationales, provinciales et de desserte agricole. Le prix de cette taxe varie de 500 (0,3 USD) à 12 000 Francs congolais (7.5 USD), selon le tonnage des véhicules. Les motos à deux roues paieront 500 francs congolais. 2 000 Fc (1.2 USD) pour celles qui ont trois roues. Les voitures débourseront 2 500 Fc (1.5 USD) et les camions, 7 500 (4.6 USD). Tandis que les camions de transport de six tonnes et plus paieront 12 000 Fc (7.5 USD). 80% des recettes du péage, précise le gouverneur Taila Nage, seront affectés à la maintenance de ces routes par des cantonniers, et 20% à leur paiement. Pour l'autorité provinciale, l'instauration systématique du péage a pour but de maintenir la praticabilité de la circulation des routes du Sud-Ubangi, cette province dont les activités économiques reposent sur les routes.

Lundi 16 avril.

Ituri : le gouverneur Abdallah Penembaka appelle les déplacés de Djugu à regagner leurs villages. Le gouverneur de la Province de l'Ituri, Jefferson Abdallah Penembaka, invite les déplacés du territoire de Djugu à regagner leurs milieux

d'origine, pour reprendre une vie normale. Il a lancé cet appel, dimanche 15 avril, après une mission effectuée la veille dans plusieurs localités de ce territoire. Jefferson Abdallah Abdallah Penembaka a assuré que les conditions de sécurité sont déjà remplies. D'après lui, au-delà du calme qui y règne déjà, des conditions humanitaires sont envisagées pour la réinsertion des personnes qui rentrent chez eux. Jefferson Abdallah Abdallah Penembaka a tout de même reconnu qu'il reste encore beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne le cadre juridique et politique. M. Penembaka annonce aussi un accompagnement psychologique et matériel aux déplacés de guerre. C'est depuis janvier dernier que la situation sécuritaire dans le territoire de Djuju est alarmante. Selon une ONG regroupant la communauté Lendu, onze personnes ont été tuées, et douze autres blessées, en l'espace de douze jours, soit du 28 mars au 8 avril dans ce territoire.

Joseph Kabila révoque des magistrats faussaires. Le président Joseph Kabila a révoqué, par des ordonnances signées le 14 avril et lues dimanche 15 avril à la télévision publique, des magistrats civils du siège et des magistrats civils du ministère public. Il a aussi signé des ordonnances qui rapportent partiellement les ordonnances d'organisation judiciaire qui ont nommé irrégulièrement certains magistrats. Ces ordonnances ont aussi porté sur la démission volontaire, la démission d'office, de la mise à la retraite, la relève anticipée des fonctions ainsi que la nomination de certains magistrats. Cette décision résulte d'une enquête consécutive à une résolution de l'assemblée générale du Conseil supérieur de la magistrature lors de sa 5ème session extraordinaire d'octobre 2017. Sur 3000 magistrats congolais ayant subi une enquête administrative, plus de 200 ont été identifiés comme faussaires et fictifs. La Commission spéciale du Conseil supérieur de la magistrature chargée de la vérification des dossiers administratifs et du contrôle physique des magistrats a clôturé son enquête et a remis le 19 mars au ministre de la Justice le rapport final de son travail.

Norbert Basengezi à Goma pour former les agents électoraux à l'usage de la machine à voter. Le vice-président de la Ceni, Norbert Basengezi séjourne depuis dimanche à Goma. Il va lancer ce lundi la formation des chefs d'antennes territoriales de la Ceni Nord-Kivu à l'usage de la machine à voter. D'après M. Basengezi, un lot de 1000 machines à voter sera incessamment déployé à travers toutes les circonscriptions électorales du Nord-Kivu. L'usage de la machine à voter lors de prochaines échéances électorales oppose Majorité et opposition.

Nord-Kivu : les déplacés de Kanyabayonga n'ont pas accès à des soins médicaux. Les déplacés de Kanyabayonga dans le territoire de Lubero (Nord-Kivu) n'ont pas accès aux soins médicaux. Ils vivent dans des conditions déplorable au sein des familles d'accueil dépourvues des moyens, rapporte Donatien Mongane un notable de Lubero qui revient d'une itinérance dans cette zone.

Contrôle des véhicules à Kinshasa : les autorités appelées à réhabiliter les routes. Plusieurs usagers des routes prioritaires à Kinshasa recommandent à l'hôtel de ville de Kinshasa de réhabiliter et entretenir la voirie urbaine. Les autorités de Kinshasa ont lancé depuis début avril une opération de contrôle des documents de bord des automobiles essentiellement le certificat de contrôle technique et la vignette. Depuis début avril, l'Hôtel de ville de Kinshasa exige en effet aux usagers de la route de procéder au contrôle technique de leurs véhicules, principalement pour éviter les accidents de la circulation occasionnés par des défaillances techniques. Les camions doivent payer 94USD, les minibus 83 USD, les voitures et motos 72 USD aux entreprises désignées par l'Hôtel de ville de Kinshasa pour assurer ce service. Plusieurs propriétaires des véhicules font remarquer que la voirie urbaine de Kinshasa se retrouve dans un état délabré. Dans ces conditions, exiger aux propriétaires des véhicules de payer les taxes relève d'une escroquerie, pensent-ils.

Ex-Bandundu : des notables dénoncent la non-application des résolutions de la table ronde sur les zébus. Les organisations de la Société civile du Kwango et les chefs des terres de Bukanga Lonzo dénoncent la non-application des recommandations issues de la table ronde organisée en mars dernier pour résoudre la question de la gestion des zébus cantonnés dans les provinces du Kwango et Kwilu et conduits par des éleveurs Banyamulenge. Au terme de cette rencontre, les participants avaient recommandé au gouvernement notamment de racheter tous les zébus cantonnés à Bukanga Lonzo pour mettre un terme à la psychose qui règne au sein des communautés locales. Mais 30 jours après la tenue de cette table-ronde, aucune des résolutions n'a été mise en œuvre.

Tshopo : reprise des travaux à l'Assemblée provinciale. Les activités ont repris depuis ce lundi à l'Assemblée provinciale de la Tshopo. Elles avaient été suspendues il y a trois semaines à la suite du décès du président de cette institution le 26 mars dernier. Une réunion des membres de bureau de cet organe délibérant est prévue dans l'après-midi de ce lundi pour fixer la date de la conférence des présidents des commissions, laquelle devra fixer les matières à débattre au cours de cette session de mars et la date de l'élection du successeur du président décédé.

Le tribunal de travail de Kikwit doté de cinq juges assesseurs et devient opérationnel. Cinq magistrats ont prêté serment dimanche 15 avril à Kikwit pour occuper les postes des juges assesseurs du tribunal de travail de cette ville. Avec cette prestation de serment, le tribunal de travail de Kikwit est devenu opérationnel ; le quorum de cinq magistrats sur les huit requis pour siéger a été atteint avec cette cérémonie de prestation de serment.

Ituri : des hommes armés en provenance du Soudan du Sud emportent une cinquantaine des vaches à Aru. Au moins cinquante vaches ont été volées par des hommes armés en provenance du Soudan du Sud dans certains villages de la chefferie de Kakwa dans le territoire d'Aru, et emportées au Soudan du Sud, dénoncent les autorités coutumières et la société civile de Kakwa. Ces responsables locaux dénoncent aussi les incursions répétées de cette force étrangère en territoire congolais. Ces plaintes ont été formulées à une délégation de la Monusco qui s'est rendue dans la zone la semaine dernière. Ces cas d'incursion des hommes armés du Soudan du Sud suivis de vol de bétail se sont multipliés ces trois derniers mois. La délégation de la Monusco a promis de remonter cette demande aux autorités de la RDC.

Kongolo : les enseignants maintiennent leur grève malgré la paie de leurs arriérés de salaire. Les enseignants du territoire de Kongolo (Tanganyika) ont décidé lundi 16 avril de maintenir leur mouvement de grève qu'ils observent depuis janvier 2018, malgré le fait que le gouvernement a apuré leurs arriérés de trois mois de salaire qu'ils réclamaient. D'après le syndicat de ces enseignants, ce mouvement de grève est maintenu en solidarité avec les nouvelles unités qui n'ont toujours pas été payées.

Lubumbashi : la police lance l'opération « Kimia » contre l'insécurité. Le commissaire provincial de la police dans le Haut-Katanga, le général Paulin Kyungu Banza, a lancé samedi 14 avril à Lubumbashi l'opération dénommée « Kimia » (la paix), en remplacement d'une autre opération « Kibunu », initiée il y a quelques mois par le gouverneur de province. L'objectif, selon lui, est de lutter contre la montée de la criminalité qui sévit ces derniers temps dans cette ville.

Matadi : poursuite de la grève à la SCPT. Les agents de la Société commerciale des transports et des ports (SCPT, ex-Onatra) poursuivent la grève qu'ils ont déclenchée depuis le lundi de la semaine dernière au port de Matadi (Kongo-Central), ont indiqué des sources syndicales lundi 16 avril. Ils réclament dix mois d'arriérés de salaire.

Joseph Kabila « remobilise » les députés de la Majorité présidentielle. Le président Joseph Kabila a présenté lundi 16 avril aux députés nationaux de la Majorité présidentielle (MP) la situation sécuritaire en Ituri, le Kivu et les deux Kasai. Il s'agit d'une réunion régulière, au cours de laquelle « le chef de l'Etat remobilise ses troupes sur les questions de l'heure », rapporte Alain André Atundu, porte-parole de la MP.

Découverte des restes des deux enfants kidnappés à Rutshuru. Ces deux tombes seraient celles de deux enfants parmi les cinq autres, enlevés l'année dernière et dont les familles n'avaient pas versé de rançon exigée par les ravisseurs. Les sources du parquet militaire précisent que l'âge des victimes, tous des élèves, varie entre 6 et 11 ans. Ils auraient été enlevés avant d'être tués dans les circonstances non encore élucidées, à Kibende, près de la cité de Kiwanja. C'est après plusieurs mois d'investigations fouillées et d'enquêtes, menées par le parquet militaire de Rutshuru, que les présumés ravisseurs parmi lesquels quatre femmes, ont pu être identifiés.

Assemblée nationale : rejet de la motion contre le ministre de la Défense. La motion de défiance contre le ministre de la Défense n'a plus été examinée lundi 16 avril, comme annoncé, à l'Assemblée nationale. Par une motion d'ordre de la députée Vicky Katumwa, elle a été enlevée de la liste des points inscrits à l'ordre du jour. Pour Vicky Katumwa, les matières pour lesquelles le ministre de la Défense a été invité au Parlement relèvent de secret défense et ne devraient donc pas être débattues publiquement. L'auteur de la motion de défiance contre le ministre de la Défense, Paul Muhindo, se dit profondément déçu par ce « théâtre de la Majorité présidentielle » consistant à utiliser « des motions boutiquées » pour empêcher le débat.

Kinshasa accueille la 1ère édition de la Coupe d'Afrique d'improvisation théâtrale francophone. Le Centre culturel Congolais le Zoo de Kinshasa va abriter à partir de ce mardi 17 avril la 1ère édition de la Coupe d'Afrique d'improvisation théâtrale francophone. Durant cinq jours, les équipes des ligues d'improvisation des quatre autres pays (Algérie, Burkina Faso, Maroc et Tunisie) vont concourir. La RDC signe sa participation avec deux équipes représentant les villes de Kinshasa et de Lubumbashi.

Mardi 17 avril.

Amnesty International appelle la SADC à « s'attaquer aux terribles atteintes aux droits humains en RDC ». La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) doit se réunir les 17 et 18 avril à Luanda (Angola) afin de se pencher sur la question de la sécurité dans la région. Cette rencontre intervient au moment où « le président de la R, Joseph Kabila, continue d'ignorer les efforts déployés par la communauté internationale pour ramener la paix et la stabilité dans son pays », indique Amnesty International dans un communiqué. L'ONG constate que la SADC est l'un des rares organes avec lesquels le président Kabila et son gouvernement sont encore disposés à collaborer, ce qui représente à la fois une chance et une immense responsabilité pour les dirigeants d'Afrique australe. Elle appelle les participants à ce sommet à plus de fermeté face à la RDC. « Ils doivent faire preuve de la volonté politique nécessaire pour prendre à bras-le-corps la situation déplorable des droits humains en RDC et appeler les autorités à respecter et à protéger les droits fondamentaux de tous et à faire respecter la Constitution, notamment en favorisant et en protégeant l'existence de l'espace civil et politique

afin qu'il soit possible d'exercer véritablement les droits aux libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique », souligne le communiqué.

Crise humanitaire en RDC : Ocha juge positifs les résultats de la conférence de Genève. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha) juge positifs les résultats de la conférence des donateurs sur la situation humanitaire en RDC, même si les fonds promis représentent environ le tiers des besoins évalués (1,7 milliard de dollars). Selon Yvon Edoumou, chargé de communication et du plaidoyer au bureau Ocha Kinshasa, la famille humanitaire travaille depuis janvier sur terrain avec ce qu'elle a. Mais elle va continuer à faire le plaidoyer pour obtenir des fonds additionnels.

Les FARDC remettent au Mécanisme conjoint de vérification deux militaires rwandais arrêtés sur le sol congolais. Les Forces armées de la RDC ont remis lundi 16 avril à Goma deux soldats de la Rwanda Defense Force (RDF), arrêtés le dimanche sur le sol congolais, au Mécanisme conjoint de vérification pour faciliter leur retour dans leur pays. Ces soldats se sont retrouvés sur le sol congolais dans le territoire de Nyiragongo, après avoir perdu leurs repères. Ils avaient sur eux deux armes AK-47 et des matériels de communication. Pour le major Guillaume Ndjike Kaiko, cet acte est un message fort pour montrer aux pays voisins que l'armée congolaise respecte les normes internationales humanitaires. Au mois de février dernier, le commandant de l'opération Sokola 2, le général Bruno Mandevu, avait confirmé l'incursion de l'armée rwandaise sur le sol congolais provoquant ainsi un affrontement avec les FARDC. Trois militaires congolais avaient trouvé la mort. Le rapport préliminaire du Mécanisme conjoint de vérification de la CIRGL avait indiqué que les armées congolaise et rwandaise ont toutes les deux violé le territoire du voisin, lors de ces incidents en plein parc national des Virunga.

Nord-Kivu : au moins 800 ménages des déplacés livrés à eux-mêmes à Hombo-Nord. Au moins 800 ménages des déplacés vivent sans assistance humanitaire dans des conditions difficiles à Hombo-Nord, dans le territoire de Walikale au Nord-Kivu. Presque tous vivent dans des familles d'accueil qui sont, elles aussi, en difficultés, alerte la société civile locale. Elle demande aux autorités politiques de venir en aide à ces populations. Les humanitaires ne peuvent accéder à la région, faute de routes. Ces déplacés sont venus du groupement Waloa Loanda, région entièrement sous contrôle des miliciens Maï-Maï Kifuafua, dirigés par le général autoproclamé, Delphin Bahenda. D'autres vagues de déplacés ayant fui les affrontements entre les Kifuafua et les Raïa Mutomboki du chef milicien Shukuru dans la province du Sud-Kivu, sont venus se joindre aux autres déplacés.

Environ 180 policiers formés à la sécurisation des élections à Kisangani. Environ 180 éléments de la police nationale congolaise (PNC) suivent depuis lundi à Kisangani une formation sur la sécurisation des élections. Organisée par la police civile des Nations Unies, cette formation s'inscrit dans le cadre de l'appui de la Monusco à la sécurisation du processus électoral et vise à renforcer les capacités de la Police Nationale Congolaise.

Sud-Kivu : des membres de l'ancienne coopérative Imara réclament 12 millions USD à la BCC. Environ 9 000 membres de la Coopec Imara, une coopérative de Bukavu aujourd'hui en faillite, réclament 12 millions des dollars américains à la Banque centrale du Congo (BCC). Au cours d'un point de presse organisé lundi à Bukavu, ils ont reproché à la Banque centrale d'avoir gelé les fonds qu'ils avaient placé dans cette coopérative avant sa faillite en 2013. Ils menacent de traduire en justice la BCC et projettent également une série de manifestations publiques dans les jours qui viennent à Bukavu.

Kinshasa accueille la 1^{ère} édition de la Coupe d'Afrique d'improvisation théâtrale francophone. La ville de Kinshasa accueille depuis ce mardi 17 avril la 1^{ère} édition de la Coupe d'Afrique d'improvisation théâtrale francophone. Organisée par la Ligue d'improvisation de la RDC Gong d'Afrique, cette compétition culturelle va opposer des équipes des ligues d'improvisation de cinq pays africains dont la RDC, l'Algérie, le Burkina Faso, le Maroc et la Tunisie. La compétition consiste à l'affrontement de deux équipes composées de trois filles et trois garçons autour des thèmes déterminés « que les compétiteurs vont essayer de dérouler sous forme d'un spectacle dans un patinoire », a expliqué à Radio Okapi Patrick Kikwe Mbaka, président de la Ligue d'improvisation congolaise Gong d'Afrique. La RDC a été choisie pour organiser cette première édition parce qu'elle a été notamment le premier pays africain à participer à la coupe du monde de ce jeu culturel en 1998.

Bruxelles aura fin juin sa place Lumumba, une première en Belgique. Le bourgmestre de Bruxelles, Philippe Close, a annoncé mardi son intention de faire inaugurer le 30 juin dans sa commune une place Patrice Lumumba, qui sera le premier lieu public en Belgique rendant hommage à cette figure du combat de l'ex-Congo belge pour son indépendance. Le conseil municipal doit voter lundi prochain une résolution en ce sens, a déclaré M. Close. A Bruxelles, des membres de la diaspora africaine regroupés dans diverses associations réclamaient depuis plusieurs années qu'une rue, une place ou un lieu public célèbre la mémoire de celui qui est surnommé "le père de l'indépendance", tué à l'âge de 35 ans. Il ne s'agit pas de débaptiser une place existante, mais de donner le nom de Lumumba et de fixer une plaque commémorative dans un square bruxellois marquant l'entrée de "Matongé", le quartier de la communauté congolaise de la capitale.

RDC/forêts: offensive contre l'octroi illégal de permis de coupe à des Chinois. Greenpeace, cinq ONG congolaises et un député ont annoncé mardi leur décision de saisir la justice et le Parlement pour obtenir l'annulation de la réattribution de concessions forestières à des sociétés chinoises dans la zone des tourbières en RDC. En mars, le ministre de l'Environnement congolais Amy Ambatobe "a procédé à la délivrance d'au moins deux permis de coupe industrielle pour l'année 2018 aux opérateurs chinois qui ont vu leurs titres illégaux réintégré en février", dénoncent dans un communiqué cinq ONG congolaises et Greenpeace. Ces tourbières stockent environ trente milliards de tonnes de carbone. Cela représente autant de carbone que les émissions d'énergie fossile de toute l'humanité sur trois ans, selon les experts.

Gungu : une zone d'exploitation champêtre au cœur d'un conflit. La société civile de Gungu (Kwilu) demande à l'administrateur de ce territoire de s'impliquer pour résoudre pacifiquement le différend qui oppose les habitants de la localité de Gandu à ceux de la localité de Indela. Au centre du conflit, le contrôle de la brousse qui sépare les deux localités. Selon des sources de la société civile locale, les habitants de deux localités exploitent cette zone pour des activités champêtres. Mais depuis un mois, un membre de la communauté Indela est accusé d'avoir acheté cette végétation au profit de sa communauté, privant les Gandu d'espace pour leurs activités de champs.

Maniema : naufrage d'un bateau sur le fleuve Congo. Un Bateau privé M/V Madeleine en provenance d'Ubundu a fait naufrage dimanche sur le fleuve Congo au niveau de Muchaliko, localité située à 300 km Kindu. Il y aurait quatre morts et la perte de plusieurs tonnes des marchandises. Selon la société civile, le Bateau, qui continuait de voyager dans une obscurité totale, a heurté une ancienne carcasse d'un bateau. Cet accident a occasionné un trou profond qui a entraîné l'infiltration d'une grande quantité d'eau dans le bateau jusqu'à son engloutissement total. La surcharge du bateau, le voyage nocturne non autorisé, et le non-respect de la voie balisée à cet endroit de chutes Muchaliko sont les causes de l'accident.

Uvira : manifestations des sinistrés des inondations. Des groupes des femmes du quartier Kilomoni II dans la cité d'Uvira (Sud-Kivu) sont descendus encore ce mardi 17 avril matin, pour la 2eme journée consécutive, dans la rue pour exiger la construction des voies d'évacuation des eaux des marais de Nyangara vers le lac Tanganyika. Ces eaux ont inondé les habitations dans presque toute la partie Est de la cité d'Uvira jusqu'à la frontière avec le Burundi voisin, causant d'énormes dégâts après les dernières pluies diluviennes.

La RDC crée une agence de gestion de fonds humanitaires. Le gouvernement a adopté lundi 16 avril la création de l'Agence de gestion de fonds humanitaires en RDC (AGFH). Cet organisme est doté d'une autonomie administrative et financière dans la gestion des fonds. L'AGFH a pour mission de prendre soin des victimes des catastrophes naturelles et autres situations d'urgence se produisant sur le territoire de la RDC. Il devra aussi assurer la réinsertion sociale de tous les Congolais qui ont connu la rupture de la structure normale de la vie, dont les personnes frappées par les catastrophes naturelles, les déplacés internes, les refoulés, les retournés et les anciens militaires démobilisés.

Mercredi 18 avril.

RDC : retour à Djugu de la première vague de 600 déplacés. Six cent et deux déplacés du territoire de Djugu, installés dans deux sites du quartier Muzipela à Bunia, sont rentrés mardi 17 avril dans leurs villages d'origine à Katoto, situé à environ 20 kilomètres au nord de Bunia. Selon le secrétaire général du ministère des Affaires humanitaires, il s'agit d'une première vague de retour volontaire des déplacés qui bénéficient de kits de réinsertion du gouvernement. Ces déplacés ont embarqué dans les camions mis en leur disposition par le gouvernement central. Mais, d'autres déplacés ne sont pas prêts pour le retour. Ils disent craindre encore pour leur sécurité.

Nicolas Perroin : «L'Afrique sera le prochain continent abolitionniste de la peine de mort». Plusieurs acteurs politiques et sociaux congolais et africains militants pour l'abolition de la peine de mort ont pris part au Congrès régional africain contre la peine de mort qui s'est tenu du 9 au 10 avril dernier à Abidjan en Côte d'Ivoire. D'après Nicolas Perroin, directeur des programmes de l'association européenne « Ensemble contre la peine de mort » et l'un des organisateurs de ce Congrès, l'abolition de la peine de mort est une tendance irréversible sur le plan mondial et l'Afrique ne sera pas épargnée, a-t-il souligné. Evoquant la situation de l'abolition de la peine de mort en Afrique, M. Perroin s'est dit optimiste, assurant que le continent allait bientôt devenir le continent abolitionniste de la peine de mort. A l'en croire, les stratégies sont en train d'être mises en place pour atteindre cet objectif.

Haut-Katanga : au moins 60 maisons inondées. Environ soixante maisons ont été inondées et les bâtiments de deux écoles primaires se sont écroulés à la cité Mulungushi (Haut-Katanga) après une pluie de trois jours. Plusieurs hectares des champs sont aussi dévastés par les eaux de cette pluie et les habitants n'ont pas accès à leurs champs.

Sud-Kivu : la Ceni promet des poursuites contre les personnes qui se sont enrôlées plusieurs fois. « Toute personnes qui s'est présentée deux ou trois fois dans nos centres [pour obtenir une carte d'électeur] sera poursuivie par la justice », a annoncé le vice-président de la Ceni Norbert Basengezi à son arrivée mardi à Bukavu. Le numéro 2 de la Ceni s'est rendu

au chef-lieu de la province du Sud-Kivu pour des séances de travail avec les agents de la Ceni sur place et le parquet de Bukavu en lien avec des cas des doublons en quantité importante répertoriés dans la province.

Kinshasa : une brigade de la Regideso pour traquer les abonnés insolvable. La Régie de distribution d'eau (Regideso) annonce avoir mis en place une brigade dont la mission est de traquer tous les raccordements frauduleux et des abonnés insolvable. Les raccordements frauduleux privent la Regideso de la moitié des recettes de sa production et le non-paiement des factures par les abonnés ne permet pas à la société de gérer l'autre moitié de la production.

RDC : le président de la Fecofa Constant Omari et trois hauts responsables aux arrêts. Constant Omari, le président de la Fédération congolaise de football association, le secrétaire général aux Sports Barthelemy Okito, le 2ème vice-président de la Fecofa, Théobald Binamungu et le directeur financier de la Fecofa, Roger Bondembe sont détenus au parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa-Matete depuis mardi. D'après un communiqué rendu public mardi par le cabinet de M. Bambi, les personnes interpellées sont soupçonnées de détournements de fonds destinés aux équipes de football de la RDC.

Félix Tshisekedi « ni demandeur, ni preneur » d'un poste à la primature. « Je confirme à notre peuple que l'UDPS et son président ne sont ni demandeurs ni preneurs d'une quelconque offre de ce genre. Ils demeurent profondément attachés aux aspirations du peuple congolais pour une alternance démocratique au pouvoir par des élections crédibles et transparences », a affirmé Félix Tshisekedi. Le chef de l'Etat aurait voulu offrir la primature et le Conseil national de suivi de l'accord de la Saint Sylvestre (CNSA) « à la vraie opposition en échange d'un éventuel report des élections en 2020. » Démentant cette rumeur, Félix Tshisekedi, dit ne s'en tenir qu'à l'alternance démocratique qui passe par l'organisation des élections crédibles et crédibles.

Ituri : des combats entre les FARDC et un groupe armé signalés à Mambasa. Des combats ont été signalés mardi 17 avril entre les Forces armées de la RDC et un nouveau groupe d'hommes armés qui est opérationnel au village de Nyekeke en territoire de Mambasa (Ituri). Des sources militaires renseignent que ces assaillants qui sont en mouvement dans la forêt ont été surpris par l'armée en patrouille. Il y a eu aussi des nombreux blessés du côté des assaillants, ajoute la même source sans plus de précisions. Elle indique que des traces de sang étaient visibles dans la zone des combats.

La société civile de Beni « déçue » du rejet de la motion contre le ministre de la Défense. La société civile de Beni se dit déçue par le rejet, lundi dernier, de la motion de défiance contre le ministre de la Défense Atama Tabe. Son président Gilbert Kambale, a déploré mardi 17 avril le non-examen de cette motion, estimant qu'il y a « complicité ou négligence » dans la gestion de l'insécurité qui endeuille la population de cette région. « C'est un sentiment de déception totale d'autant plus que ça fait quatre ans on égorge, on tue, on kidnappe les gens et quand on veut demander à un ministre de s'expliquer devant le peuple représenté par l'Assemblée nationale, l'examen n'a pas lieu. C'est une injure et c'est cracher sur les 1 600 personnes qui sont déjà tuées depuis le 2 Octobre 2014 », s'est indigné Gilbert Kambale. Le président de la société civile a plaidé pour que la population sache qui tue à Beni.

RDC : avec l'embellie du cobalt, le gouvernement devrait revoir à la hausse le budget 2018 (Lokondo). Le budget 2018 de la RDC devrait être revu à la hausse compte tenu de la manne financière engrangée par le pays à la suite de l'envolée des prix des matières premières telles que le cobalt et le cuivre sur le marché international. « Quand nous avons voté le budget en cours, le cobalt se vendait à 50 000 USD la tonne. Il se vend aujourd'hui à 100 000 USD. Le cuivre est passé de 3 000 USD la tonne métrique à 7 000 USD la tonne métrique. C'est le gouvernement qui a à lui seul, selon la constitution, la compétence de mettre en place un projet de loi rectificatif », a indiqué M. Lokondo. Le député soutient ainsi que le gouvernement de la RDC devrait déposer un projet de loi revu et corrigé au Parlement.

Kinshasa : 4000 volontaires mobilisés pour combattre l'insalubrité. La Coalition nationale des organisations des volontaires pour le développement durable (CNOVD) a lancé mercredi 18 avril le projet « Kombola Kinshasa [Balayez Kinshasa] ». A cet effet, elle dit avoir mobilisé quatre mille volontaires pour combattre l'insalubrité dans cette ville pendant cinq ans. « L'objectif que nous avons, c'est assainir 120 quartiers sur les 24 communes de la ville de Kinshasa. Nous avons aussi l'objectif d'évacuer les déchets ménagers qui sont produits », a indiqué le coordonnateur de CNOVD, Gilbert Mugisho Kakira. La coalition, qui vise également à renforcer les actions citoyennes volontaires dans le domaine de l'assainissement, annonce que ces volontaires « vont sensibiliser la population, de porte à porte, quartier par quartier, avenue par avenue, ménage par ménage ».

Mbuji-Mayi : un avion CAA cloué au sol depuis lundi. L'Airbus 320 de la compagnie aérienne CAA est cloué sur le tarmac de l'aéroport de Mbuji-Mayi depuis lundi dernier, à la suite d'une panne du système informatique, qui réduirait les fonctionnalités de l'appareil. Ce mercredi 18 avril, les voyageurs enregistrés sur le vol raté de lundi, ont commencé à être transportés vers Kinshasa par l'aéronef Foker 50. Trois rotations ont été programmés pour transporter environ 200 passagers qui n'avaient pu atteindre leur destination, Kinshasa.

Goma : marche des étudiants après kidnapping de leur collègue. Les étudiants de l'Institut supérieur de l'informatique et de gestion (ISIG/Goma) ont manifesté mercredi 18 avril dans cette ville du Nord-Kivu pour demander la libération de leur camarade enlevé, dimanche. Ces étudiants ont marché de leur Institut, non loin du centre-ville, jusqu'au cabinet du gouverneur de province, pour plaider leur cause. La police a tenté de les en empêcher, en vain. Débordée, elle a fait appel aux FARDC. Finalement quelques délégués des étudiants ont été reçus par le comité provincial de sécurité. Ils rapportent que les autorités ont promis de se mobiliser pour retrouver sain et sauf leur camarade.

Jeudi 19 avril.

RDC : découverte de 4 corps des personnes kidnappées à Nyiragongo. Quatre corps, dont celui d'un habitant enlevé mardi matin dans le village Mudjoga, ont été découverts mercredi 18 avril, par la population des environs du parc national des Virunga en groupement Kibati, à une dizaine de km au nord de Goma dans le territoire de Nyiragongo. 22 maisons ont été pillées la nuit dernière par des hommes armés, obligeant la population locale à fuir le village pour se réfugier en brousse. Parmi les quatre corps découverts mercredi matin dans le parc, trois seraient ceux des voyageurs enlevés il y a quelques jours et un cultivateur kidnappé mardi, alors qu'il se rendait au champ, d'après société civile. Les responsables des services de sécurité et ceux de la justice ont ouvert une enquête, selon la même source. Le président de la société civile, Mambo Kaway, dénonce une montée de l'insécurité, enregistrée ces derniers temps dans le Nyiragongo.

RDC : en liberté provisoire, Constant Omari attendu ce jeudi au parquet. Le président de la Fédération Congolaise de Football Association (FECOFA), Constant Omari Selemani est attendu ce jeudi au parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa-Matete pour la suite de la procédure engagée contre lui, deux autres dirigeants de la fédération du football congolais et le secrétaire général aux Sports. Interpellés mardi pour détournements présumés de fonds destinés aux équipes de football de la RDC, M. Omari a été le seul des dirigeants interpellés à bénéficier mercredi dans la soirée d'une liberté provisoire à la suite de son état de santé.

Dungu : un groupe d'hommes lourdement armés signalé dans la localité de Doruma. La société civile de Dungu dans la province du Haut-Uele fait état de la présence depuis une semaine dans la localité de Doruma d'un groupe d'hommes lourdement armés. D'après ces sources de la société civile locale, ces hommes armés se sont retranchés pour l'instant dans les forêts des villages Gangala, Nasombo, Naparka et Bambangana. Le directeur de la commission diocésaine justice et paix du diocèse de Dungu-Doruma l'abbé Jean-Pierre Bagudekia les identifie aux éléments LRA, chassés de la Centrafrique par « les Anti-Balaka ». Il craint qu'un danger imminent ne guette les communautés locales. Le porte-parole du secteur opérationnel Uélé de l'armée appelle la population de Doruma au calme, assurant que l'armée a déjà pris toutes les dispositions pour traquer ces intrus.

Maniema : le contentieux électoral opposant le gouverneur élu et la MP pris en délibéré à la Cour suprême de justice. La Cour suprême de justice a pris mercredi en délibéré le contentieux électoral opposant la Majorité présidentielle (MP) au gouverneur élu de la province du Maniema Prospère Tunda Kasongo. Le Secrétaire général de la MP avait sollicité auprès de la Cour l'invalidation de l'élection du gouverneur élu, estimant que ce dernier est inéligible et inapte à briguer le poste de gouverneur au regard de son statut de chef coutumier coopté à l'Assemblée provinciale. Le prononcé de l'arrêt de la Cour suprême de justice sur ce dossier est attendu le 20 avril prochain.

Sud-Kivu : un militaire tué dans des combats contre des miliciens Raïa Mutomboki. Un militaire congolais a été tué, lors des affrontements qui ont opposé mercredi 18 avril les Forces armées de la RDC aux miliciens Raïa Mutomboki de la coalition Ndarumanga et Kokodikoko, dans le site minier « Parking » à Shabunda (Sud-Kivu). Tous les creuseurs artisanaux ainsi que les populations locales, ont fui ces combats. Les miliciens se seraient par la suite livrés aux pillages systématiques du site de Parking, avant de se retirer, attestent les mêmes sources.

RDC : 54 pêcheurs arrêtés en Ouganda. Cinquante-quatre pêcheurs congolais ont été arrêtés entre le 15 et le 18 avril, a dénoncé jeudi 19 avril le président de la Fédération des pêcheurs du Lac Edouard (Fecopeile), Josué Mukura. Selon lui, les uns ont été interceptés à Gisenyi, dans le district de Rubirizo et les autres dans la pêcherie de Katwe à Kasese. Vingt-quatre de leurs pirogues ont également été saisies, a ajouté Josué Mukura, qui indique que les pêcheurs sont toujours en détention. Aucune condition n'a été donnée par les ougandais pour leur libération. Josué Mukura demande aux gouvernements de la RDC et de l'Ouganda de matérialiser la démarcation de la frontière des eaux du Lac-Edouard, pour sécuriser les pêcheurs des deux pays.

RDC : seuls 21% des salariés parviennent à épargner. Une étude du Programme national de l'éducation financière a révélé que seuls 21% des salariés en RDC parviennent à épargner. D'après cette enquête financée par la coopération Allemande, 38% des salariés congolais n'ont plus d'argent avant la fin du mois et 69 % des congolais empruntent mais ne remboursent pas. L'enquête a aussi révélé que seuls 17% des salariés congolais qui empruntent de l'argent parviennent à investir dans de bons projets productifs. « D'autres prennent les crédits seulement pour le prestige ou la consommation, ce qui n'est pas profitable pour l'économie congolaise », a martelé l'expert de la coopération allemande.

Aviation : Kinshasa est un marché solide en Afrique, affirme un responsable de Fly Dubaï. Kinshasa est un marché solide en Afrique dans le domaine de l'aviation, a affirmé mardi 17 avril le vice-président de la compagnie Fly Dubaï, Suddir Skeedrahan. Sa société d'aviation a lancé son vol inaugural dimanche dernier à l'aéroport international de N'djili. Pour lui, la population, l'économie et les potentialités trouvées en RDC offre beaucoup d'opportunités et les Congolais devraient en bénéficier. Avec plus de 296 avion et 50 millions de passagers dans le monde, la compagnie compte multiplier ses destinations vers l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Pour le directeur de cabinet du ministre des Transport et Voies de communication, Kafulula Makila, les conditions sont réunies en RDC pour que les compagnies aériennes investissent. Il a salué l'arrivée de Fly Dubaï et pense que la compagnie va aider les Congolais qui s'adonnent aux affaires et au tourisme. Le coût du billet est à 460 USD pour un aller et retour en classe économique. Fly Dubaï a été créé en 2009 et dessert plus de 90 pays.

RDC : les médecins confirment le début de leur grève à partir du lundi 23 avril. Le Syndicat national des médecins (Synamed) confirment le début de la grève sur toute l'étendue de la RDC à partir du lundi 23 avril prochain. Les blouses blanches reprochent au gouvernement de la RDC de n'avoir pas amélioré leurs conditions salariales, en dépit des accords signés entre les deux parties. Le Synamed est arrivé à cette décision de la reprise de la grève à la suite de l'épuisement de toutes les procédures administratives. Le 12 avril dernier, le Synamed avait accordé près de deux semaines de préavis au gouvernement pour répondre aux revendications des médecins, portant sur la promotion des grades des médecins, l'amélioration de leur enveloppe salariale et l'octroi de primes aux nouveaux médecins, dont la plupart prestent depuis plusieurs années sans accéder à ce droit.

Rareté des taxis-motos à la suite du recouvrement forcé des taxes à Kalima. Les taxis-motos sont devenus rares cette semaine sur les artères de la commune de Kalima, à 101 km au de Kindu, dans la province du Maniema, ont indiqué des usagers jeudi 19 avril. Cette situation fait suite au recouvrement forcé de plusieurs taxes et redevances de l'Etat ainsi que la majoration du prix du carburant. Les autorités ont lancé une opération de souscription de la taxe sur les engins motorisés, appelée communément « vignette ». Celle-ci coûte 22 dollars américains pour une moto. S'ajoute la taxe communale sur le parking : chaque jour, le motocycliste doit déboursier 200 francs congolais (0,12 USD) et enfin l'assurance.

Début du procès entre Kibali Gold et des familles délocalisées au Haut-Uele. Le tribunal de grande instance d'Isiro dans la province du Haut-Uele a débuté mercredi 18 avril le procès qui oppose les familles délocalisées de leurs habitations à l'entreprise Kibali Gold Mining. Au total, six mille familles se disent victimes de cette expulsion depuis 2013, sans toutefois bénéficier d'une quelconque indemnisation. Depuis leur délocalisation forcée par la police, initiée par Kibali Gold mines en 2013, ces habitants issus de neuf villages du Haut-Uele n'ont jamais été indemnisés, souligne Me Elie Kayembe. Ils mènent une vie difficile, certains sont décédés sans rien bénéficier alors qu'ils avaient tout perdu.

Incendie de la résidence du chef de l'Etat près de Butembo : un prêtre catholique suspecté. Le mardi 17 avril, l'auditorat militaire supérieur près la cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu a transmis une lettre d'invitation à l'évêque du diocèse de Butembo–Beni. La correspondance demandait au vicaire de la paroisse catholique de Luhotu, dans le territoire de Lubero, de se présenter devant les enquêteurs pour être auditionné dans le dossier de l'attaque et de l'incendie de la résidence du chef de l'Etat de Musyenene. Selon les sources judiciaires, les assaillants s'étaient servi d'un véhicule de marque « Ben » appartenant à la paroisse de Luhotu pour transporter plusieurs effets pillés jusque dans la localité voisine de Masereka.

Vendredi 20 avril.

Papy Niango : « Mon cabinet et mon administration sont sous le coup des projecteurs de la justice ». Le ministre des Sports, Papy Niango tient à l'aboutissement de l'affaire de détournement présumé des fonds importants au sein de la Fédération congolaise de football association (Fecofa). Se confiant jeudi 19 avril à Radio Okapi, Papy Niango estime qu'il est important que les Congolais sachent combien coûte le sport dans le pays. D'après lui, les dépenses engagées dans la promotion du sport ne peuvent pas se résumer à un montant d'un million de dollars, à la base d'une vive controverse en RDC.

Le président de la Fecofa, Constant Omari et trois autres dirigeants, Barthélémy Okito, secrétaire général aux Sports de la RDC, Roger Bondembe et Théobald Binamungu, tous deux vice-présidents de la Fecofa, avaient été interpellés par les services du conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de lutte contre la corruption, Luzolo Bambi, mardi dernier. Ils étaient soupçonnés de détournements des fonds alloués aux équipes nationales. Ils "ont été remis en liberté provisoire ce jeudi contre paiement d'une caution d'un million de francs congolais chacun (625 dollars)", a déclaré à l'AFP Me Emmanuel Kande, avocat de la défense. Les quatre dirigeants sportifs "ne peuvent quitter le territoire national, ils doivent être disponibles à tout moment pour répondre aux préoccupations du magistrat", a expliqué l'avocat.

Machine à voter : « moins de fraude et fiable », selon les bourgmestres de Kinshasa. Les bourgmestres des vingt-quatre communes de la ville de Kinshasa saluent l'initiative de recourir à la machine à voter pour l'organisation de prochaines

élections en RDC. « C'est une technologie à soutenir et il y a moins de fraude », a déclaré jeudi 19 avril Alidor Tshibanda Mbombo de la commune de Bumbu. En effet, plus de 700 chefs de quartiers avec les bourgmestres de 24 communes de Kinshasa ont été sensibilisés sur le processus électoral dans la grande salle du ministère des Affaires Etrangères à Kinshasa. Corneille Nangaa leur a réitéré sa détermination à organiser les élections le 23 décembre 2018 à l'aide de la machine à voter.

Kasaï : des fonctionnaires de l'Etat de Luebo non payés depuis deux mois. Des dizaines de fonctionnaires de l'Etat du territoire de Luebo (Kasaï) n'ont pas été payés en février et mars derniers. Ils accusent le comptable d'Etat, Charles Mabika, d'être rentré à Kananga (Kasaï-Central) depuis dimanche avec leurs salaires. Pour Donatien Mukwaya, un des responsables de la Ligue nationale de la promotion des droits de l'Homme à Luebo, le comptable d'Etat est arrivé il y a semaine et n'a pas pu attendre l'arrivée des agents qui travaillent à l'intérieur du territoire pour les payer. Il l'accuse aussi d'avoir opéré des ponctions de quatre mille francs congolais sur le salaire de chaque agent. Le comptable Charles Mabika confirme qu'il est retourné à Kananga avec les salaires des agents qui ne se sont pas présentés pour la paie. Il affirme être disposé à payer tout agent qui se présentera à son office sur place à Kananga. Concernant l'argent ponctionné sur les salaires, il indique qu'il s'agit des frais de transport fixés à 2 mille FC par agent et par mois. Ces frais, ajoute-t-il, ont été convenus dans une rencontre avec l'Administrateur du territoire pour la location de la moto.

Le PAM et la FAO soutiennent les petits agriculteurs et les femmes pour appuyer la paix dans les Kivus. Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (Pam) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) ont lancé jeudi 19 avril un projet innovant de soutien agricole et d'autonomisation des femmes dans l'est de la RDC pour reconstruire les moyens d'existence dévastés par les conflits. Les deux agences onusiennes comptent ainsi former les petits agriculteurs ruraux, retournant dans leurs villages après avoir été forcés de fuir en raison des conflits, aux meilleures pratiques agricoles y compris les techniques de séchage, de stockage, de mouture de leurs grains mais aussi à la commercialisation de leurs produits, afin que ceux-ci leur rapportent davantage de revenus. Le volet d'autonomisation des femmes du projet propose des micro-financements ainsi que des cours d'alphabétisation et de calcul, pour permettre aux femmes de « jouer leur plein rôle » dans leurs communautés. Le projet compte apporter des cours destinés à familiariser les populations avec des outils de prévention face aux conflits afin de leur offrir un meilleur avenir dans l'une des régions les plus instables au monde. Les deux agences onusiennes souhaitent ainsi renforcer la cohésion sociale et apporter « espoir et perspectives » à des gens qui ont traversé des situations très difficiles.

Sud-Kivu : des miliciens attaquent un site aurifère à Shabunda, deux femmes violées. Des combattants Raïa Mutomboki ont attaqué, vendredi 20 avril tôt le matin, un site aurifère dans le village de Bimpanga, en territoire de Shabunda (Sud-Kivu). Les sources de la Nouvelle dynamique de la société civile parlent de deux femmes violées et d'une vingtaine de personnes amenées en brousse pour transporter le butin de pillage.

Sud-Ubangi : implantation de la plateforme Ensemble. La plateforme de l'opposition "Ensemble pour le changement" a été implantée jeudi 19 avril dans le Sud-Ubangi, à la clôture d'un congrès réunissant les responsables des partis politiques membres de ce regroupement politique. Parmi ces partis politiques implantés dans le Sud-Ubangi et qui soutiennent la candidature de Moïse Katumbi à la présidence de la République, l'on cite notamment le PDC de José Endundo, le MSR aile Pierre Lumbi, l'UNADEF, l'Alliance pour la République, le MLC de Jean-Pierre Bemba et l'Union des forces pour le changement aile Professeur Bongongo Ikoli.

Massacre de Djugu : toujours pas de procès, plus d'un mois après l'interpellation des suspects. La Coordination de la société civile de l'Ituri et l'ONG des droits de l'Homme « Justice Plus » ont dénoncé, vendredi 20 avril, la lenteur dans le traitement du dossier judiciaire des présumés auteurs des atrocités commises dans le territoire de Djugu en Ituri. Leur procès n'a toujours pas démarré, plus d'un mois après qu'ils ont été mis à la disposition de la Justice militaire à Bunia. Ces deux structures estiment que cette affaire est politisée au détriment des victimes qui s'impatientent pour connaître la vraie identité des assaillants. La Police nationale congolaise (PNC) a présenté depuis plus d'un mois le premier groupe de présumés assaillants des massacres de Djugu à l'auditorat militaire de garnison de Bunia. Il s'agit au total de 81 suspects dont cinq mineurs et une femme.

Haut-Katanga : le directeur des affaires politiques de la Monusco plaide pour un processus politique inclusif. Le directeur des affaires politiques de la Monusco Moudjib Djinadou, en séjour de travail à Lubumbashi, plaide pour un processus politique inclusif en RDC. Il a aussi évoqué, avec ces acteurs politiques de la province du Haut-Katanga des questions ayant trait au nouveau mandat de la Monusco, à l'organisation des élections et la décriminalisation politique. Moudjib Djinadou a fait savoir à ses hôtes que la Monusco respecte le principe de la souveraineté de la RDC.

Kananga : découverte du corps sans vie de Matthieu Kateyi, enseignant disparu la semaine passée. Le corps sans vie de Matthieu Kateyi, un enseignant de Kananga, a été découvert jeudi 19 avril dans un ravin de la commune de Katoka. Matthieu Kateyi était porté disparu dans la nuit de mercredi à jeudi de la semaine passée. L'instituteur était sorti durant la

nuit de mercredi à Jeudi dernier de sa maison pour uriner mais n'est plus rentré, avait alerté son épouse Blandine Ndaya. La cause de son décès reste inconnue.

Kwilu : une journée ville morte pour exiger la réhabilitation de la route qui mène à Gungu. La société civile de la cité de Gungu (Kwilu) a décrété ce vendredi 20 avril une journée ville morte pour exiger la réhabilitation de la route qui mène vers la cité et qui est devenue impraticable, sur le tronçon compris entre le point du Kilomètre 622 jusqu'à la cité de Gungu. Les activités ont tourné au ralenti dans cette cité, affirment des sources locales.

Bukavu : des anciens épargnants de la Coopec Imara portent plainte contre la BCC. Les anciens membres de la Coopec Imara ont déposé vendredi 20 avril une plainte au parquet de Bukavu contre la Banque centrale du Congo (BCC), à l'issue d'une marche pacifique organisée dans les rues de cette ville du Sud-Kivu. Ils réclament le remboursement de 12 millions de dollars américains d'épargne à la Coopérative d'épargne et de crédit Imara, tombée en faillite en 2013. Près de neuf mille personnes réclament plus de 12 millions USD longtemps épargnés à la Coopec Imara.

Nord-Kivu : « 1.101 rebelles des FDLR et 2.304 miliciens locaux neutralisés » depuis 2015. Depuis le début des opérations militaires Sokola 2, lancées en 2015 au Nord-Kivu, 1.101 rebelles des FDLR, 2.304 miliciens locaux et 334 ont été neutralisés. Ces chiffres ont été révélés jeudi 29 avril à Goma par le porte-parole du secteur opérationnel Sokola 2, le major Guillaume Ndjike Kaiko, à l'issue de la session d'évaluation de ces opérations. Au total, 1.089 armes ont été récupérées auprès des combattants et 114 armes AK47 ainsi que 4 grenades, auprès des civils. Par ailleurs, 285 militaires ont été traduits en justice, selon la même source. Les groupes armés actifs dans cette zone d'opération sont issus des communautés locales qui ont souvent tendance à les protéger. Ce qui ne facilite pas leurs tâches, ont aussi déploré les responsables du secteur opérationnel Sokola 2.

Samedi 21 avril.

RDC : des déplacés armés signalés à Kalehe. Depuis le début du mois d'avril, il s'observe un mouvement de déplacement des populations notamment de Katasomwa et Ramba en groupement de Mubugu dans le territoire de Kalehe (Sud-Kivu), ont indiqué des sources de la société civile locale vendredi 20 avril. Un des activistes de droit de l'homme à Bunyakiri, Estino Balyanangabo, explique que les ONG locales avaient déjà alerté les autorités provinciales sur la présence dans les hauts plateaux de Kalehe « de soi-disant déplacés » venus de Masisi (Nord-Kivu).

La RDC occupe la 10e place en Afrique du classement des armées en 2018 selon Global Fire Power. La RDC occupe la 10e place en Afrique du classement des forces militaires de plus de 100 pays dans le monde établi par le site américain spécialisé dans la défense Global Fire Power (GFP). Elle est 75e au classement mondial. Ce classement se base sur cinquante critères notamment le nombre de militaires actifs, la force navale, la disponibilité du carburant pour les opérations militaires, le nombre d'avions de chasse, le budget consacré à la défense et la flexibilité logistique. Le classement ne repose donc pas seulement sur le nombre total d'armes disponibles pour un seul pays, mais plutôt sur la diversité des armes dans le nombre total pour offrir un meilleur équilibre de la puissance de feu disponible. Les facteurs géographiques, la flexibilité logistique, les ressources naturelles et l'industrie locale sont autant de critères qui impactent également le classement final. De même que la main-d'œuvre disponible est un facteur pris en considération, dans la mesure où les pays fortement peuplés ont tendance à occuper le haut du classement.

Nord-Kivu : 6 civils tués et 3 véhicules incendiés dans une attaque des ADF dans le territoire de Beni. Six civils ont été tués et trois véhicules incendiés vendredi 20 avril au cours de deux embuscades des présumés ADF dans le territoire de Beni. La première embuscade a eu lieu dans la matinée à Tungudu sur la route nationale numéro 4 et la deuxième a été perpétrée dans la soirée sur la route Beni-Kasindi à plus ou moins 15 Kilomètres au Nord-Est de la ville de Beni. Selon le porte-parole du secteur opérationnel Grand Nord, les présumés ADF cherchent à discréditer les FARDC qui continuent à conquérir leurs bastions dans le triangle « de la mort » entre les localités de Mbau-Kamango et Eringeti dans le territoire de Beni.

Assemblée nationale : le député Toussaint Alonga dépose une question orale adressée au ministre du Budget. Le député national Toussaint Alonga a déposé vendredi 20 avril au bureau de l'Assemblée nationale une question orale avec débat adressée au ministre du Budget. L'auteur de la question orale veut savoir où va la plus-value budgétaire occasionnée par la hausse du Cobalt et du cuivre notamment. Le ministre du budget devra également s'expliquer sur les raisons pour lesquelles toutes les recettes effectuées par l'Etat sont taxées au taux du jour alors que les dépenses le sont au taux de 930FC le dollar. Il plaide pour que le gouvernement présente un collectif budgétaire.

RDC : la production et l'importation des sacs en plastiques interdites à partir du 1er juillet. La production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et autres emballages en plastique seront interdites en RDC à partir du 1er juillet de l'année en cours, ont rappelé les ministres de l'Economie Joseph Kapika, de l'Industrie Marcel Lewu et l'Environnement Amy Ambatobe. Ils ont rappelé que le moratoire expire au 30 juin prochain. Dans une

conférence de presse vendredi 20 avril à Kinshasa, les trois ministres préviennent que cette mesure visant la protection de l'environnement et l'écosystème, sera de stricte application et ne souffrira d'aucune faille.

Kasaï Oriental : une barrière de la DGM, source de tracasserie dans le territoire de Tshilenge (société civile). La société civile du territoire de Tshilenge dans la province du Kasaï Oriental dénonce les tracasseries attribuées aux agents de la Direction générale des migrations (DGM). Une barrière est érigée au niveau du pont Kalelu, dans la chefferie de Bakwa Kalonji, en groupement de Bakodile. Tout passage est contraint de déboursier des sommes d'argent forfaitaires, affirme la société civile. Les cartes d'électeurs sont ravies aux passants qui ne s'acquittent pas de cette exigence, indique le président de la société civile de Tshilenge, Jean Claude Ngandu.

RDC : la dépouille d'Etienne Tshisekedi sera exposée au Palais du Peuple. La dépouille d'Etienne Tshisekedi sera exposée au Palais du peuple qui a été choisi comme lieu d'exposition, du recueillement ainsi que des hommages pendant 48h. C'est l'une des décisions prises ce samedi 21 avril à Kinshasa lors des pourparlers entre le gouvernement, la famille d'Etienne Tshisekedi et l'UDPS. A l'issue de ces pourparlers, un accord a été signé entre les trois parties sur l'organisation des funérailles de l'ancien président de l'UDPS. Une commission spéciale composée de neuf membres est mise place pour organiser ces funérailles. L'Etat congolais s'engage à prendre en charge tous les frais d'organisation des funérailles d'Etienne Tshisekedi. Les trois parties ont convenu que le corps d'Etienne Tshisekedi reposera dans la concession familiale située dans la commune de la N'sele et invitent toutes les forces vives politiques et sociales à observer une trêve politique. Il est demandé aux forces politiques d'éviter toute récupération politique par les propos, gestes et actes de nature à perturber l'organisation harmonieuse de ces funérailles.

La Société civile de Beni plaide pour déploiement des casques bleus sur les axes Beni-Kasindi et Beni-Eringeti. La Société civile de Beni plaide pour déploiement des casques bleus sur les axes routiers Beni-Kasindi et Beni -Eringeti dans le territoire de Beni pour empêcher les embuscades des présumés ADF contre les civils. Pour Gilbert Kambale, l'appui de la Monusco s'impose pour la sécurisation de ces deux axes routiers qui sont d'une importance capitale sur le plan économique pour les villes de Beni et Butembo ainsi que les territoires de Beni et Lubero.

Lualaba : le HCR sensibilise les réfugiés rwandais à Dilolo pour leur retour volontaire dans leur pays. Des délégations du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) ont sensibilisé les réfugiés rwandais vivant à Dilolo dans la province du Lualaba pour leur rapatriement volontaire dans leur pays d'origine. Dilolo compte plus de 650 réfugiés rwandais recensés par le HCR. Le coordonnateur provincial de la CNR dans l'ex Katanga, Macho Haya Malika rappelle que ces réfugiés avaient fui le Rwanda en 1994 suite au génocide et se sont installés en Angola. La guerre dans ce pays les a aussi contraints de traverser la frontière pour se retrouver à Dilolo en 2000.

Le syndicat des agronomes de l'Ituri alerte sur la menace d'une crise alimentaire grave. Le syndicat des ingénieurs agronomes du Congo en Ituri alerte l'opinion sur une crise alimentaire grave qui menace cette province. Selon le rapport de ce syndicat, trois territoires sont plus menacés par la crise alimentaire. A Djugu, les récentes atrocités ont provoqué le déplacement de d'environ 300 mille personnes. Ce qui a paralysé les activités agricoles avec comme conséquence la hausse de prix de vivres dans plusieurs centres urbains. Au sud du territoire d'Irumu, la population qui est en errance permanente suite à l'insécurité due à la présence des FRPI ne produit plus assez des vivres. En territoire d'Aru, poursuit Dhessa Lokana, les criquets apparus depuis 2016 ont envahi toutes les collectivités. En chefferie de Zaki, ces criquets ont détruit environ 8000 hectares de champs.

Dimanche 22 avril.

Le Palu s'engage à gagner les élections « pour assurer le redressement de la RDC ». D'après M. Kimasi, le secrétaire permanent du Palu, qui présentait la vision politique et stratégique du Palu pour le redressement total de la gouvernance des institutions publiques et le développement socioéconomique de la RDC, les futurs membres du gouvernement devront être des hommes d'actions avec des visions claires. Selon lui, la RDC souffre des écarts criants entre ses potentielles ressources naturelles et sa réalité socio-économique. Et ces écarts sont criants notamment dans les domaines de l'éducation, de l'industrialisation, de l'emploi, des services hospitaliers, des équipements et des services rendus au peuple, a-t-il relevé.

Mbandaka : des jeunes patriotes Kabilistes encouragent l'usage de la machine à voter aux prochains scrutins. L'Union des Jeunes patriotes Kabilistes (UJPK), une structure des jeunes de la Majorité présidentielle (MP) dans la nouvelle province de l'Equateur, est favorable à l'usage de la machine à voter lors des prochains scrutins. A en croire le président de l'UJPK Joël Ilangila, la machine à voter n'inaugure nullement le vote électronique. « En réalité, le vote est manuel. Une fois le bulletin sorti de la machine, vous allez mettre ça dans l'urne. Et c'est le résultat de l'urne qui sera considéré et non celui de la machine » affirme-t-il.

Haut-Lomami : non payés depuis cinq mois, les députés provinciaux sèchent les plénières. L'Assemblée provinciale du Haut-Lomami ne fonctionne plus correctement depuis trois semaines. D'après le député provincial Tutu Monga Banza, 16

des 24 députés que comptent cet organe délibérant n'assistent plus aux plénières, évoquant de problèmes d'ordre social. Seuls 8 des 24 députés provinciaux sont à Kamina. Faute de sous, d'autres députés sont bloqués dans leurs fiefs, paralysant du coup le fonctionnement de l'assemblée provinciale. En effet, le quorum requis pour que l'institution Siege et statue sur des questions importantes est la majorité absolue de ses membres. Faute de quorum, l'assemblée provinciale ne sait pas siéger.

Décripation politique : Gabriel Kyungu préconise un comité international de suivi. Gabriel Kyungu wa Kumwanza, le coordonnateur provincial de la plate-forme politique qui soutient la candidature de Moïse Katumbi à la présidentielle «Ensemble pour le changement » dans le Grand Katanga demande aux Nations unies de mettre en place un comité international d'accompagnement devant faire le suivi des mesures de décripation consignées dans l'accord de la Saint Sylvestre. Lors de cette manifestation politique, Gabriel Kyungu, s'appuyant sur la résolution 2409 de l'ONU, a promis à sa base la participation de l'opposant Moïse Katumbi à la prochaine élection présidentielle. « La résolution 2409 a été très claire : l'inclusivité dans le processus électoral, c'est-à-dire tout le monde doit participer aux élections. On a tendance à vouloir écarter Moïse Katumbi par peur », dénonce-t-il, avant de soutenir que « pour sa plateforme politique Ensemble pour le Changement, les élections égale Moïse Katumbi au pays ».

Goma : un militaire condamné à dix ans de prison « pour avoir tiré des coups de feu en l'air ». Le tribunal militaire garnison de Goma a condamné samedi à dix ans de prison ferme le sergent Hakizimana, un militaire de la 34^e région militaire poursuivi pour « dissipation inutile des munitions ». Commis au commandement du camp militaire Katindo à Goma (Nord-Kivu), le sergent Hakizimana a été interpellé vendredi pour avoir tiré « pour rien » plusieurs coups de feu en l'air alors qu'il montait la garde à l'entrée du camp militaire. Aucune victime humaine, ni dégât matériel n'a été déploré. Cependant, ces tirs ont provoqué une grosse panique dans le camp et parmi la population vivant aux alentours du camp., ont rapporté des témoins à Radio Okapi.

Retour des déplacés à Djugu : le moment n'est pas encore indiqué, estime la société civile. La Coordination de la Société civile de l'Ituri s'oppose au retour des déplacés de Djugu dans leurs milieux respectifs. Son coordonnateur, Jean Bosco Lalo a indiqué, dimanche 22 avril, que les conditions sécuritaires ne sont pas encore réunies dans plusieurs villages affectés par les atrocités. Il appelle le gouvernement provincial à bien préparer les conditions de retour de ces compatriotes. De son côté, le gouverneur de province, Abdallah Pene Mbaka, soutient que les déplacés ont sollicité eux-mêmes leur retour suite au rétablissement de la paix dans leurs localités respectives.

Tanganyika : les jeunes appelés à ne pas se faire manipuler en période préélectorale. Les jeunes de la province du Tanganyika sont appelés à ne pas se faire manipuler pendant la période préélectorale, a conseillé vendredi 20 avril le ministre provincial de l'Intérieur, Dieudonné Kamona. L'échange a porté sur la gestion des manifestations en période électorale, et la problématique des relations entre la police et la jeunesse. De son côté, le président du conseil des jeunes au Tanganyika, Fiston Mujing, recommande de promouvoir les relations entre la jeunesse et la police.

Mbuji-Mayi : l'enclavement de la ville, une des causes de la hausse du prix du carburant (FEC). L'enclavement de la ville de Mbuji-Mayi au Kasai-Oriental est l'une des causes de la hausse du prix du carburant dans cette partie du pays. A Mbuji-Mayi, le prix du litre d'essence revient à environ 6 000 Francs congolais (3.75 USD) chez les vendeurs à la sauvette ou « Kadhaffi ». Il y a une semaine, il se vendait à 2 500 FC (1.25 USD). Une flambée estimée à environ 200%.

RDC : le prix du baril à la base de la hausse du prix du carburant, explique le ministre de l'Economie. Le prix du carburant a augmenté à la suite de la hausse du prix du baril dans le marché mondial, a expliqué dimanche 22 avril le ministre de l'Economie, Joseph Kapika. Selon lui, le réajustement s'est fait en trois étapes pour éviter l'incidence trop remarquée sur le pouvoir d'achat. Le prix du carburant est revu à la hausse pour la troisième fois depuis le début de cette année sur toute l'étendue de la RDC. Suivant la nouvelle structure des prix adoptée par le ministère de l'Economie en concertation avec les pétroliers, le prix du litre de l'essence est passé de 1890 (1.18 USD) à 1980 FC (1.23 USD), et le gasoil se vend à 1970 FC (1.23 USD). Il a indiqué que cette augmentation par étapes a été décidée pour « ne pas peser sur le pouvoir d'achat. »

RDC : la communauté Léga réunie peut « élire le président de la République », selon Rachidi Rubin. La Dynamique Léga pour le développement intégral a officiellement été lancée dimanche 22 avril à Kinshasa. « Avec des échéances électorales qui pointent à l'horizon, les Léga réunis peuvent élire un président de la République. Avec nos alliances, nous pouvons faire beaucoup », assure-t-il. Il a appelé tout le peuple Léga à s'unir pour affronter les échéances électorales de décembre 2018 afin d'élire des hommes et des femmes capables de développer leur communauté.

Lundi 23 avril.

Lualaba : reprise des activités à Kisenga, après la réouverture du trafic ferroviaire Dilolo-Angola. Les activités ont repris depuis quelques semaines à la Société commerciale la minière de Kisenga Manganèse dans la cité de Kisenga, dans

province du Lualaba. Des sources locales ont indiqué, dimanche 22 avril, que le quatrième convoi pour l'évacuation des minerais de manganèse brut est parti cette semaine vers Hong Kong en Chine. Ces activités ont repris après le redémarrage depuis le 5 mars dernier du trafic ferroviaire entre Dilolo dans la province du Lualaba et le port de Lobito en Angola, ajoutent ces sources. Le quatrième convoi transporté par le train de la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC) contenait 1 000 tonnes de minerais de manganèse chargées dans 25 conteneurs. Selon ces sources, les minerais évacués font partie des 400 000 tonnes de stock bloqué à l'époque à cause de la guerre civile en Angola. Une guerre qui avait contraint la société à cesser ses activités, étant donné que la voie ferrée de Lobito en Angola demeure l'unique voie pour écouler ces minerais. Les mêmes sources renseignent que même si le prix de la tonne sur le marché mondial est de 260 USD, la société Kisenge Manganèse bénéficie de 45 dollars seulement pour une tonne des minerais vendus. Grâce à la reprise des activités, le comité de gestion de la société a pu payer un demi mois de salaire aux agents qui accusent des arriérés de près de 200 mois (16 ans) de salaire. Certains agents de Kisenge pensent que l'Etat congolais devrait songer à renouveler l'outil de production pour redresser la minière de Kisenge Manganèse.

Beni : les transporteurs de Beni-Kasindi et Beni-Eringeti en grève. Les chauffeurs des véhicules et transporteurs des marchandises empruntant les tronçons Beni-Eringeti et Beni-Kasindi sont en grève depuis ce lundi 23 avril pour « protester contre la recrudescence de l'insécurité caractérisée par des embuscades des présumés ADF sur ces deux axes routiers ». Cette grève intervient après le meurtre de six civils et l'incendie de trois véhicules ainsi que des marchandises vendredi dernier au cours d'une embuscade des présumés ADF à Kitchanga.

Sud-Kivu : le chef d'état-major du groupe Raïa Mutomboki tué dans les affrontements avec les Fardc à Shabunda. Le chef d'état-major du groupe armé Raïa Mutomboki Mabala a été tué dimanche 22 avril au cours des affrontements avec les Fardc à Lutika, groupement de Bamuguba Sud dans le territoire de Shabunda. Le colonel autoproclamé Wemba s'était retiré à Lutika avec ses hommes après le pillage qu'il avait opéré la semaine dernière dans les sites miniers de Parking et de Bimpanga.

Nord-Kivu : grève des transporteurs de l'axe Butembo-Kanyabayonga-Goma. Les coordinations de la société civile de Butembo et de Lubero avec les transporteurs de la nationale n°2, principalement ceux exploitant l'axe Butembo-Kanyabayonga-Goma ont déclenché ce lundi 23 avril un mouvement de grève indéterminée pour protester contre l'état de dégradation de cette route. Par cette action, les initiateurs de la grève veulent interpeller les autorités pour la réhabilitation de cette route où sont enregistrés plusieurs accidents de circulation, mais aussi la détérioration de la qualité des marchandises. Les transporteurs qui exploitent cette route indiquent que depuis 2013, le Fonds national d'entretien routier (FONER) perçoit de l'agent sur cette route mais, elle n'est jamais réhabilitée.

Ituri : la société civile réclame la suspension des taxes sur l'axe Bunia-Mungwalu, en mauvais état Les organisations de la société civile de l'Ituri appellent à la suspension des taxes routières perçues par le Fonds national d'entretien routier (Foner) sur l'axe Bunia-Mungwalu, long d'environ 135 km. Ces organisations affirment avoir reçu plusieurs plaintes des routiers dénonçant le mauvais état de cette route et l'indifférence inexplicable des autorités malgré la perception des taxes. A en croire ces sources de la société civile, il faut désormais trois à cinq jours pour joindre Mungwalu à partir de Bunia alors que le trajet ne durait qu'un jour en véhicule.

Pour le parti Unité des Valeurs, l'alliance politique consiste à « soumettre au peuple un projet pour son développement ». Le Parti Politique de l'opposition « Unité des Valeurs » n'entend pas conclure des alliances avec d'autres partis politiques pour gagner les élections. Pour le président de ce parti politique de l'opposition Michel Okongo, la vraie alliance politique à même de permettre à un parti de gagner des élections est celle conclue avec le peuple moyennant un projet de société.

Grève des agents de la SCTP à Matadi : la Fec déplore un préjudice énorme. La Fédération des entreprises du Congo (Fec) dans le Kongo-Central déplore ce qu'elle qualifie d'énorme préjudice pour les opérateurs économiques à la troisième semaine de grève qu'observent les agents de la société commerciale des transports et des ports (SCTP) au port de Matadi. Les agents de la SCTP réclament le paiement de douze mois d'arriérés de salaire et conditionnent toute reprise du travail au paiement d'au moins cinq mois et des engagements fermes de l'entreprise à apurer sa dette. Tous les services générateurs des recettes au port de Matadi sont aux arrêts à la suite de ce mouvement de grève sèche. Conséquence de cette protestation, aucun navire n'accoste au Port de Matadi. La plupart sont orientés vers le port privé de l'entreprise Midema.

Nord-Kivu : découverte des trois corps des enfants kidnappés à Kiwanja. Les corps de trois enfants sur les cinq qui avaient été kidnappés l'année passée ont été découverts ce lundi 23 avril à la cité de Kiwanja dans le territoire de Rutshuru. Le parquet militaire qui a effectué une descente ce lundi sur le lieu du drame, précise qu'après les enquêtes, tout indique que trois des enfants ont été tués, décapités, puis enterrés à Kibende, à l'Est de la cité de Kiwanja, tandis que les deux autres corps ont été jetés dans une fosse septique à Kiwanja. Le fonctionnaire délégué du gouverneur dans la cité de Kiwanja affirme qu'après cette découverte, quelques habitants en colère, ont démolé les habitations des parents des présumés ravisseurs.

Des hommes armés tuent une femme, son bébé et violent une fille à Lubumbashi. Des hommes armés ont tué samedi dernier une femme et son enfant durant la nuit de samedi à dimanche 22 avril au quartier Kisanga dans la commune annexe de Lubumbashi. Ils ont commis un autre crime le lendemain en blessant par balles un couple avant de violer leur fille de douze ans au quartier Mukuntu, toujours dans la commune annexe de Lubumbashi. M. Lenge dénonce le regain de l'insécurité dans la commune annexe de Lubumbashi, expliquant qu'il ne se passe pas un jour sans que des familles ne soient visitées par des bandits et qu'on ne déplore des morts.

Félix Tshisekedi va s'adresser aux militants de l'UDPS mardi 24 avril à Kinshasa. Félix Tshisekedi, le nouveau président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) va s'adresser aux militants de son parti mardi 24 avril au terrain Sainte Thérèse dans la commune de N'djili, à travers un meeting populaire. Cette manifestation est organisée pour commémorer le 28e anniversaire de l'ouverture de l'espace politique en RDC.

Tanganyika : l'autorité territoriale de Kongolo salue la reddition du chef milicien Hapa na pale. L'Administrateur du territoire de Kongolo, Ramazani Kyanga, a salué la reddition du chef milicien Hapa na pale dans la localité de Makutano. Le chef de la milice Hapa na pale s'est rendu depuis une semaine avec un de ses acolytes aux Forces armées de la RDC, basées dans le secteur de Makutano, en Chefferie de Bena-Mambwe. Makutano est une localité située à 95 km au Nord-Est de Kongolo. La Société civile locale indique que Misano a été un des chefs de localité dans la chefferie Bena-Mambwe, avant d'adhérer au mouvement Hapa na pale.

Unikin : les professeurs en grève pour exiger le paiement de leur manque-à-gagner. Les professeurs de l'Université de Kinshasa sont en grève depuis vendredi dernier. Dans une déclaration faite lundi 23 avril, le président de l'Association des professeurs de l'UNIKIN (APUKIN), le professeur Antoine Kitombole, a indiqué que le gouvernement n'a pas respecté ses engagements pris dans un protocole d'accord qu'il a signé depuis le 13 octobre 2017. Selon cet arrangement, le gouvernement devrait payer, par palier, le manque-à-gagner des professeurs, à la suite de la réduction de taux des frais académiques fixé par l'exécutif à 920 franc congolais pour 1 dollar américain, alors que les étudiants payaient le minerval au taux de 1600 FC le dollar.

Kinshasa : lancement de la semaine africaine de vaccination. La semaine africaine de vaccination sera lancée mardi 24 avril, à Kinshasa sous le thème : « Le vaccin ça marche, faites votre part ». Cette manifestation s'est déroulée en présence des partenaires du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

RDC : l'opposition parlementaire demande la révocation du ministre du Budget. Dans une déclaration faite lundi 23 avril à la presse au Palais du Peuple, l'opposition parlementaire plaide pour la révocation du ministre du budget, Pierre Kangudia par le chef de l'Etat. Elle lui reproche notamment « la disparition » des quatre-vingts millions de dollars américains, reliquats de la paie des fonctionnaires bancarisés. A la charge du ministre du Budget figurent aussi la non-application du taux budgétaire dans la paie des fonctionnaires ainsi que la non-présentation d'un correctif budgétaire à la suite de la hausse du prix du cobalt.

Kinshasa : le gouverneur Kimbuta autorise le meeting de l'UDPS. Le gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta, a autorisé le meeting de l'Union pour la démocratie et le progrès social, programmé mardi 24 avril à la place Sainte Thérèse de la commune de N'djili. Dans une correspondance du 23 avril, il dit « prendre acte » de la demande du parti de Félix Tshisekedi, qui a succédé à son père, Etienne Tshisekedi.

Mardi 24 avril.

La plateforme « Liboke » milite pour l'émergence de talents culturels. « Liboke [regroupement] » est le nom d'une nouvelle plateforme culturelle créée à Kinshasa à l'initiative des directeurs des centres culturels privés congolais de toutes les provinces de la RDC. Ces artistes et opérateurs culturels se sont réunis la semaine passée en atelier à la Délégation Wallonie-Bruxelles à Kinshasa, pour faciliter les échanges, la mobilité des artistes et la distribution des produits culturels à travers le pays en vue de contribuer ainsi à l'émergence des talents.

Nouveau Code minier en RDC : le géant de l'or Kibali plaide l'apaisement. La société minière Kibali, entreprise majoritairement sud-africaine exploitant en RDC l'une des plus grandes mines d'or d'Afrique, a souhaité lundi un "consensus" avec le gouvernement congolais dans l'application du nouveau code minier qui a braqué les géants du secteur contre Kinshasa. Il est important de "fournir aux investisseurs, dans l'industrie à long terme comme l'exploitation minière, des garanties fiables de stabilité fiscale", a déclaré Mark Bristow, président du conseil de Kibali et directeur général de Randgold Ressources, lors d'une conférence de presse à Kinshasa. Les relations entre les grandes entreprises minières implantées en RDC et le gouvernement restent tendues depuis la promulgation en mars d'un nouveau code minier, qui a notamment pour effet de relever les taxes sur les métaux "stratégiques", de revenir sur une clause de stabilité de dix ans et de taxer les super-profits des sociétés minières. Kinshasa entendait ainsi corriger le code minier de 2002, jugé trop favorable aux investisseurs étrangers, pour tenter de profiter davantage de ses richesses.

Lubumbashi : hommage à l'écrivain Haddad Adnan. A l'occasion de la célébration lundi 23 avril de la Journée internationale du livre et du droit d'auteur, la faculté des lettres de l'Université de Lubumbashi a rendu hommage à Haddad Adnan, professeur Emérite et auteur de plusieurs ouvrages. Il est d'origine libanaise et vit en RDC depuis 1961.

Kinshasa : au moins 20 jeunes sensibilisés sur leur participation à la vie politique. Au moins vingt jeunes sont sensibilisés depuis lundi 23 avril à Kinshasa sur leur participation à la vie politique, à travers un atelier de quatre jours organisé par l'Asbl Promotion et défense des droits et intérêts des jeunes, en partenariat avec Osisa. La formation a pour thème « Renforcement de la participation politique des jeunes avec engagement pour l'émergence de la RDC ».

Ituri : 8 personnes enlevées dans une attaque d'un groupe armé à Kau. Huit personnes ont été enlevées par des hommes armés depuis le dimanche 22 avril dans la localité de Kau à une centaine de km au Nord de Bunia dans la chefferie des Bahema Nord en territoire de Djugu. C'est dans la mi-journée qu'au moins dix personnes armées de fusils et armes blanches ont débarqué dans les champs des habitants de la petite localité de Kau.

Nord-Kivu : des militaires accusés de tracasserie sur l'axe Goma-Rutshuru. Les éléments du 3416^e régiment des forces armées de la RDC se livrent régulièrement à des actes des tracasseries contre la population en imposant des taxes illégales aux villageois, commerçants et passagers qui passent quotidiennement par les barrières installées entre la base militaire de Rumangabo et le groupement Gisigari sur l'axe Goma-Rutshuru. Des barrières sont installées sur cet axe routier à chaque 100 mètres et les militaires qui y assurent la garde exigent entre 100 et 200 francs congolais (FC) à chaque personne par passage.

RDC : 1000 ménages sans abris après la pluie à Kasenga. Environ 1000 ménages sont sans abris depuis une semaine à la suite des pluies diluviennes qui s'abattent dans le groupement Kashobwe, territoire de Kasenga, à plus de 400 km de Lubumbashi. Plusieurs quartiers du groupement sont inondés par les eaux qui proviennent de différents cours d'eau en débordement, ont indiqué mardi 24 avril des sources concordantes.

Uvira : deux morts lors des affrontements entre militaires et miliciens. Deux miliciens Maï-Maï du groupe Karakara ont été tués lundi 23 avril soir vers le village de Kigoma, à l'ouest de la cité de Sange, dans la plaine de la Ruzizi (Sud-Kivu), lors d'un accrochage avec les Fardc. D'après le commandant second du 341^e bataillon spécial à Kabunambo, les deux miliciens venaient pour venger leur frère Karakara tué il y a deux semaines à Rugeje dans les moyens plateaux de Mulenge.

La Sadc invite les acteurs politiques congolais « à rester attachés à la mise en œuvre du calendrier électoral ». La Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc) invite tous les acteurs politiques en RDC de « rester attachés à la mise en œuvre du calendrier électoral ». C'est l'une des décisions contenues dans le communiqué final du sommet de la double troïka des chefs d'Etat et des gouvernements de cette organisation sous régionale. Ce document a été publié mardi 24 avril, à l'issue de cette rencontre qui s'est déroulée à Luanda en Angola. La Sadc appelle aussi les acteurs politiques congolais à « veiller au maintien d'un climat propice à la tenue des élections pacifiques et crédibles. » Le président de la RDC, Joseph Kabila, a pris part à ce sommet présidé par le chef de l'Etat angolais, João Lourenço.

Insécurité sur les routes de Beni : la société civile appelle à l'incivisme fiscal. Les organisations membres de la société civile de Beni ont mis en place des mesures pour réclamer la sécurité sur les axes routiers Beni-Kasindi et Beni-Eringeti, régulièrement ciblés par les attaques des ADF. Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue lundi 23 avril, ces organisations ont appelé à l'incivisme fiscal jusqu'à ce que l'Etat congolais indemnise les opérateurs économiques ayant perdu leurs biens lors des attaques du vendredi passé. Il s'agit notamment des véhicules incendiés et d'autres marchandises pillées par les ADF lors des différentes attaques et embuscades. Les membres de la société civile ont aussi maintenu les journées de deuil et de ville morte jusque mercredi 25 avril.

Rutshuru : des miliciens du CNRD chassent des policiers de Katsiro. Trois policiers congolais sont arrivés lundi 23 avril à Kitchanga, en provenance de Katsiro, en territoire de Rutshuru (Nord-Kivu) d'où ils ont été chassés, la veille, par les combattants du mouvement rebelle Conseil national pour le renouveau et la démocratie (CNRD). Selon des sources policières sur place, cette milice, faction des rebelles rwandais des FDLR, a déclaré ces policiers «persona non grata». Tout est parti de l'arrestation, vendredi dernier au centre de Katsiro, d'un combattant du CNDR, vêtu en uniforme de police, racontent les mêmes sources. Ses camarades qui ont été informés sont venus le récupérer par la force, du cachot de police.

Félix Tshisekedi dit se focaliser sur sa victoire à la présidentielle du 23 décembre. Lors de son meeting organisé mardi 24 avril à Kinshasa, le président de l'UDPS, Félix Tshisekedi dit se focaliser sur son élection à la prochaine présidentielle qu'il espère emporter. Il a ainsi démenti les rumeurs propagées sur les réseaux sociaux et certains médias le présentant comme le futur successeur de Bruno Tshibala à la primature. Concernant le processus électoral en cours, Felix Tshisekedi rejette à la foi la machine à voter et le fichier électoral, qui contiendrait beaucoup de personnes fictives. Il plaide aussi pour le remplacement d'ici la fin de ce mois du délégué de l'UDPS au poste de rapporteur de la Commission électorale nationale

indépendante (Ceni). UN poste occupé à ce jour par Jean-Pierre Kalamba. Le président de l'UDPS a félicité la police d'avoir bien encadré les manifestants. Il a par ailleurs encouragé le pouvoir à poursuivre, de bonne foi, la décrispation en libérant les prisonniers politiques et en autorisant les exilés politiques comme Moïse Katumbi de retourner au pays.

Mercredi 25 avril.

Nord-Kivu : toute circulation interdite après 18 heures sur la route Beni-Kasindi. Les Forces armées de la RDC (Fardc) ont interdit toute circulation à partir de 18 heures sur le tronçon Beni-Kasindi, long de 90 km situé sur la nationale Numéro 4 dans le territoire de Beni au Nord-Kivu. Selon le maire de la ville, Nyonyi Bwanakawa, cette mesure est prise pour lutter contre les embuscades des présumés ADF contre les civils et les véhicules. Le capitaine Mak Hazukay a aussi annoncé le déploiement de nouvelles positions des Fardc sur ce tronçon.

Kalemie : la localité de Kagoba vidée de ses occupants. La localité de Kagoba, située à environ 42 km au Sud sur l'axe Kalemie-Nyunzu dans le territoire de Kalemie (Tanganyika) est vidée de ses occupants depuis dimanche. La plupart des habitants ont fui après l'attaque de leur village par la milice Twa le même dimanche. Kagoba a été attaqué dimanche autour de 11 heures locales par des « Kadogo munis d'armes à feu et des flèches ». Ils se sont ensuite livrés aux pillages des commerces et autres formes de tracasserie, contraignant les habitants à abandonner leurs maisons.

Mahagi : 34 maisons incendiées après le meurtre d'une femme. Un homme a tué sa femme à Pingkori, dans la chefferie de Warpalara (Territoire de Mahagi en Ituri) dimanche dernier. Le présumé meurtrier s'était enfui juste après le forfait. Les raisons du meurtre demeurent inconnues. Par représailles, les frères de la victime ont incendié trente-quatre maisons d'habitation en venant récupérer le corps de leur sœur. Ils en ont détruit trois autres maisons et se sont livrés à un pillage systématique.

Le Synamed radicalise sa grève dans 8 zones de santé de Beni. Le Syndicat national des médecins du Congo, section de Beni (Nord-Kivu) annonce la radicalisation, depuis lundi 23 avril, de la grève des médecins de la région. Le président local du Synamed, Frank Muhindo, indique que cette grève, qui concerne 8 zones de santé, va se poursuivre jusqu'à l'application effective du protocole signé le 2 septembre 2017 entre le Syndicat des médecins du Congo et le gouvernement.

Kisangani : des enfants soldats démobilisés souhaitent apprendre un métier. Trois enfants sortis des rangs des forces armées de la RDC dans le Haut-Katanga et qui sont rentrés dans leurs milieux d'origine à Kisangani demandent une assistance pour un intégrer un centre d'apprentissage professionnel et apprendre un métier. Ils ont reconnu avoir reçu du chef de la Division provinciale des affaires sociales « une petite enveloppe » pour faciliter leur réinsertion sociale. Ils souhaitent cependant apprendre un métier pour se prendre en charge de manière durable, a plaidé un des ex-enfants soldats.

Bunia : un présumé journaliste arrêté pour usurpation de l'identité du directeur du cabinet du président Kabila. Le prévenu a escroqué plusieurs hommes d'affaires de Bunia dont le Président provincial de la Fédération des entreprises du Congo en se présentant aux uns comme le directeur du cabinet du Président de la république et aux autres comme agent du renseignement de la présidence de la république. Pour sa défense, le prévenu, un journaliste de Goma répondant au nom de Fiston Pungwe Nzala, affirme avoir eu recours à cette ruse pour avoir accès à des informations en vue de rédiger un papier sur les tracasseries à Bunia.

Bukavu : accélérer le traitement des dossiers pour désengorger la prison. Le ministre de la Justice du Sud-Kivu appelle les magistrats à accélérer le traitement des dossiers des détenus préventifs afin de désengorger la prison centrale de Bukavu. D'après le ministre, seuls 40% des détenus de la prison centrale de Bukavu sont des condamnés. Les restes sont des détenus préventifs, ayant parfois des dossiers vides.

RDC : deux morts pendant la distribution des vivres aux déplacés à Kpandroma. Deux morts ont été enregistrés lundi dernier à Kpandroma à une centaine de km de Bunia dans le territoire de Djugu (Ituri) dans des échauffourées entre les déplacés et les forces de l'ordre, a indiqué mercredi 25 avril la société civile locale. A la base, les manifestants en colère s'insurgeaient contre la distribution « non équitable » des vivres par des agents de certaines organisations, dont la Caritas. Cette structure catholique a rejeté ces allégations. La Sœur Angèle Bapio, coordinatrice de la Caritas, affirme qu'un bébé, tombé du dos de sa mère pendant qu'elle pillait des vivres, est mort sur place. Dans la foulée, un jeune de 17 ans est mort par balle.

Le président de la jeunesse de la société civile de la Tshopo condamné à six mois de prison. Le tribunal de paix de la Makiso à Kisangani a condamné mardi le président de la jeunesse de la société civile de la Tshopo, Matheus Kanga à six mois de servitude pénale principale. M. Kanga a été jugé mardi en flagrance pour « avoir incité les enseignants et élèves de l'Institut de Kisangani à participer à la marche initiée par la Société civile pour dénoncer le regain de l'insécurité dans la ville ». Poursuivi pour trouble à l'ordre public, il a écopé d'une peine de six mois d'emprisonnement.

Des messages politiques lors du séjour du TP Mazembe à Bunia. Le match de football qui va opposer cet après-midi le Tout Puissant Mazembe au FC Mont Bleu a pris une tournure politique dans les artères de Bunia depuis l'arrivée sur place de l'équipe de Moïse Katumbi. Des chants à la gloire de cet opposant en exil et candidat déclaré à la présidence de la République accompagnent chaque sortie de Mazembe. Un important dispositif de la police, appuyé par des agents des renseignements, encadre Mazembe depuis dimanche. Pour éviter que la politique se mêle au foot, Ferdinand Fimbo, le Maire de Bunia, a interdit tout calicot avec des messages politiques au stade.

La Monusco se félicite du bon déroulement du meeting de l'UDPS. La Mission de l'ONU en RDC se félicite du bon déroulement du meeting de l'UDPS organisé mardi 24 avril dernier à la place Sainte Thérèse à Ndjili à Kinshasa. Elle pense que le caractère pacifique de la manifestation de ce parti de l'opposition doit servir d'exemple pour créer la confiance entre l'ensemble de parties prenantes au processus électoral. Selon elle, la décision du gouverneur Kimbuta d'autoriser cette marche « devrait permettre de rétablir la confiance entre l'ensemble des parties prenantes au processus électoral. »

Paludisme : plus de 1 700 personnes décédées au Kasai-Central en 2017. Mille sept cent vingt-deux personnes sont décédées sur près de neuf cent mille cas du paludisme recensés en 2017 au Kasai-Central, selon le coordonnateur provincial du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP). Dr Berry Beya reconnaît que le paludisme constitue encore un problème de santé publique à travers le Kasai-Central. Comme prévention pour lutter contre cette maladie, il a recommandé l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides. D'après lui, cette pratique aide à diminuer de 50% les cas de morbidité et de 18% de cas de mortalité dus au paludisme en province.

La police disperse la marche de la Lucha à Beni : plus de 40 militants interpellés. Une quarantaine de militants du mouvement Lutte pour le changement (Lucha) ont été interpellés mercredi 25 avril par la police dans la ville de Beni (Nord-Kivu), alors qu'ils étaient en pleine « marche pacifique », pour interpellier les autorités au sujet de l'insécurité et des massacres persistants dans la région. Par ailleurs, les trois journées ville morte décrétées depuis lundi par la société civile de Beni continuent d'être observées. Toutes les activités commerciales restent fermées, le transport urbain est très limité et les écoles ont fermé les portes depuis mardi. Cette opération vise à interpellier les autorités afin d'éradiquer le phénomène ADF dans la région.

RDC : réduction de 40% en 5 ans du taux de morbidité et mortalité dues au paludisme. La RDC a réduit de 40% le taux de la morbidité et de mortalité due au paludisme entre 2010 et 2015. « En 2016, le rapport du PNLN a signalé plus de 15 millions de cas de paludisme sur près de 40 millions de nouveaux cas enregistrés, soit 38% de morbidité proportionnelle dont 33 900 décès dus à ce fléau sur 96 000 décès enregistrés sur l'ensemble du pays, soit 35% du taux de mortalité proportionnelle », fait savoir M. Ambatobe. Selon lui, le gouvernement compte doubler davantage d'efforts pour arriver à zéro paludisme dans chaque ménage.

Sud-Ubangi: 7 morts lors d'une attaque à l'arme blanche et à feu. Sept personnes sont mortes et plusieurs autres portées disparues après l'attaque dimanche dernier des présumés insurgés Enyele dans le secteur de Dongo dans le Sud-Ubangi, ont indiqué des sources locales mercredi 25 avril. L'attaque a visé la position des Fardc au village Mobambo, à 45 km de Dongo-centre. Et malgré retour d'un calme précaire, la grande partie de la population est toujours réfugiée au Congo-Brazzaville.

Paludisme : dans les milieux ruraux, MSF compte soigner les malades en dehors des centres de santé. Médecins sans frontières compte adapter certains de ses projets en administrant des soins contre le paludisme dans les milieux ruraux. D'après la coordinatrice médicale de cette ONG internationale, Dr Maria Mashako, l'objectif est d'atteindre les populations les plus vulnérables afin de combattre cette maladie endémique qui a fait plus de 27 000 décès en 2017. « Dans ce milieu rural où les structures sont plus éloignées des communautés, nous allons bouger vers les communautés. Maintenant nous offrons des soins communautaires en dehors des structures de santé », a affirmé Dr Maria Mashako.

Jeudi 26 avril.

Les gorilles d'Afrique occidentale plus nombreux que prévu mais toujours menacés (étude). Les chimpanzés et gorilles ont beau être plus nombreux que ce que laissaient croire les précédentes estimations en Afrique de l'Ouest, ces singes, dont la population est en déclin, sont toujours en danger et ont besoin de protection, affirme une étude internationale publiée mercredi. Près de 362.000 gorille des plaines de l'Ouest vivent ainsi dans l'ouest de l'Afrique équatoriale, une zone où l'on compte également 129.000 chimpanzés, selon l'étude publiée par la revue Science Advances. 80% des grands singes vivent en dehors de zones protégées, selon cette projection faite par un modèle mathématique dans des zones où ils ne sont pas directement recensés. "Ce qui nous inquiète c'est que les gorilles disparaissent à raison de 2,7% par an". A ce rythme, dans trois générations le nombre de gorilles aura chuté de 80% par rapport à son niveau actuel. 19,4% de leur population a déjà disparu entre 2005 et 2013. "Une autre chose inquiétante est le fait que la majorité de gorilles et de chimpanzés ne vivent pas dans des zones protégées", explique-t-elle. Près de 60% de la population connue de gorilles et 43% des chimpanzés se trouvent en RDC. Même s'il est illégal, partout à travers le monde, de tuer des gorilles, la chasse reste la première menace à leur survie, devant la maladie et la perte de leur habitat naturel.

La RDC enregistre une baisse de 119 cas de violations des droits de l'homme en mars 2018

Les violations des droits de l'homme ont connu une baisse de cent dix-neuf cas en mars 2018 en RDC, avec quatre cent-six cas répertoriés contre cinq cent vingt-cinq enregistrés en janvier dernier. Ces chiffres ont été fournis mercredi 25 avril par le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH). Par contre, le pays a connu une augmentation des violations des droits de l'homme au premier trimestre 2018, avec 1 625 cas alors qu'au premier trimestre 2017 ils n'étaient que de 1 435 violations. Selon le directeur du Bureau conjoint, Abdoul Aziz Thioye, les agents étatiques, notamment des militaires, des policiers et ceux des services de renseignements sont responsables à près de 70% de ces violations. Alors que les 30% autres ont été l'œuvre des groupes armés.

Assemblée nationale : le texte sur la répartition des sièges jugé recevable. Le projet d'annexe de la loi électorale portant répartition de siège a été déclarée recevable mercredi 25 avril à l'Assemblée nationale. Initialement appelée « projet de loi », cette annexe a été acceptée en tant que tel grâce à une motion du député Henri Thomas Lokondo. « Nous divisons donc le nombre total d'électeurs [40.287.387] par le nombre des députés à l'Assemblée nationale [500], ça nous montre ce qu'on appelle 'quotient électoral'. [Par] solidarité nationale, ce que dit la loi : on attribue d'abord d'office un siège à chaque circonscription. Sauf, malheureusement que dans cette solidarité, les ajustements éventuels correspondent bien entendu de l'addition à une circonscription à la soustraction à une autre. ». La liste définitive des électeurs, publiée après toilettage par la CENI vendredi 6 avril, fait état de 40.287.387 électeurs sur l'ensemble de la RDC. Lors de ce toilettage, 5.381.763 doublons et 902.290 mineurs avaient été radiés.

Un évêque italien dénonce « la destruction de la dignité humaine » à Beni. Monseigneur Antonio Stagliano, l'évêque catholique de Noto en Italie, a dénoncé mercredi 25 avril les massacres des civils et la destruction de la dignité humaine dans la ville et le territoire de Beni. Il a fait cette dénonciation au cours d'une messe de la paix qu'il a officiee à Beni, à l'occasion du 30ème anniversaire du jumelage entre les diocèses de Butembo-Beni de la RDC et celui de Noto en Italie.

Haut-Lomami : un poste de péage érigé sur la voie ferrée, selon un élu. Le député provincial Tutu Monga accuse le gouvernement provincial du Haut-Lomami d'avoir ordonné l'installation d'un poste de péage sur la voie ferrée au niveau de la localité de Lukoka, située à environ 15 km de Kamina sur l'axe Kamina-Kabongo. L'élu de Kabongo rapporte que les autorités provinciales ont ordonné à ce que ce poste de péage soit placé sur la voie ferrée à la suite de la dégradation de la route Kamina-Kabongo.

RDC : un partenariat entre l'IFOD et le GIZ pour financer des ménages à faible revenu. L'institution financière pour les œuvres de développement (IFOD) et l'agence de coopération allemande (GIZ) en RDC ont signé mercredi 25 mars à Kinshasa un partenariat technique pour accorder des crédits aux ménages à faibles revenus, aux micros, petites et moyennes entreprises des milieux ruraux et non bancarisés.

Kinshasa : les victimes de viols massifs à Songo-Mboyo réclament réparation. Les femmes victimes de viols massifs en décembre 2003 à Songo-Mboyo, groupement de Bongandanga (Mongala) sont venues à Kinshasa pour réclamer leurs fonds de réparation, détournés par l'une d'entre elles. « Nous ne pouvons plus continuer à attendre », a déclaré une de ces femmes. Environ 162 000 dollars américains débloqués par l'Etat congolais au titre de réparation des victimes de viols massifs et pillages de Songo-Mboyo, avaient été détournés par l'une des victimes, Marie Boyela, en détention depuis le 23 février dernier à la prison centrale de Makala à Kinshasa. « Nous sommes nous-mêmes venues de Songo-Mboyo pour toucher notre argent ; car une victime comme nous, Marie Boyela, ne peut pas nous indemniser », a affirmé l'une des prétendantes bénéficiaires cette cagnotte qui ont fait le déplacement de Kinshasa.

L'Université officielle de Mbuji-Mayi bientôt équipée d'outils informatiques. L'Université officielle de Mbuji-Mayi sera bientôt équipée « des technologies modernes d'enseignement » dont du matériel informatique, a annoncé mercredi le recteur de cette université qui revient d'une tournée en Europe. Il affirme avoir obtenu de « ses partenaires » un important lot de matériel informatique qui permettra aux étudiants de faire des recherches et de suivre certains cours à distance.

Kinshasa : l'Odep sensibilise la population sur la gestion du budget électoral. Près de 31 millions de dollars ont été servis au processus électoral en RDC entre janvier et mars de cette année, sur les 88 millions dollars prévus dans le plan d'engagement budgétaire 2018 par le gouvernement. « Jusque-là, le Gouvernement a servi à la Ceni juste 35% [des fonds assignés]. Et on était un peu inquiet. Nous avons fait le plaidoyer. C'est pourquoi, nous avons voulu impliquer les parlementaires », pour qu'ils puissent assurer le contrôle de ces financements, a affirmé le chargé de communication de l'Observatoire de la dépense publique (Odep), Valery Madianga.

RDC : la DGI rappelle à tous ses assujettis de payer leurs impôts avant le 30 avril prochain. La Direction générale des impôts (DGI) rappelle à tous les opérateurs économiques évoluant en RDC de s'acquitter de leurs déclarations et paiements des impôts au plus tard le 30 avril prochain, date de l'échéance fiscale. Dans une déclaration mercredi 25 avril à la presse, son Directeur général, Sele Yalaguli, menace qu'il s'en suivra « la taxation d'office qui déboucherait sur des pénalités

conséquentes », à l'encontre de ceux qui ne paieraient pas. Il a précisé que le paiement de ces impôts concerne essentiellement les trois catégories de contribuables que la DGI gère : les grandes, moyennes et petites entreprises. Il a indiqué que les grandes entreprises devraient solliciter leurs formulaires de souscription à la direction des grandes entreprises (DGE), les moyennes aux centres d'impôts ou les sièges des directions provinciales des impôts, alors que les petites et microentreprises sont gérées par les centres synthétiques.

André Alain Atundu (MP) : « L'aboutissement du processus électoral est un défi national à relever ensemble ». Le porte-parole de la Majorité présidentielle (MP), André Alain Atundu, estime qu'il est temps que toute la classe politique (majorité, opposition politique et société civile) envoie un signal fort et sans équivoque aux populations accrochées à l'espoir d'élections apaisées et transparentes. Il a aussi indiqué que sa plateforme politique, la MP, a salué la tenue du premier meeting du nouveau président de l'UDPS, Felix Tshisekedi. Le porte-parole de la MP a néanmoins fustigé la tenue de la conférence internationale de Genève sans la consultation préalable des autorités congolaises. Il a soutenu que la RDC a pris la bonne décision de ne pas participer à cette conférence internationale humanitaire, mais n'a pas renoncé à sa souveraineté « de contrôler tout ce qui entre dans notre pays. ».

Doing business : la RDC compte améliorer davantage le climat des affaires en 2019. L'objectif de la RDC en 2019 est non seulement gagner de place dans le prochain rapport du Doing Business, mais aussi et surtout d'améliorer le climat des affaires, a affirmé jeudi 26 avril le ministre du Plan, Modeste Bahati. D'après Modeste Bahati, si la RDC avait gagné deux places dans le précédent rapport Doing Business [Le Congo est passé de la 184^e place à la 182^e], c'était notamment grâce à l'amélioration de la question de création d'entreprise. Parmi d'autres réformes le ministre des Affaires foncières, Lumeya Dhu Malegi parle aussi de réduction des délais d'obtention de certificat d'enregistrement. A ce sujet, Modeste Bahati, qui a présidé le comité de pilotage de la réforme de Doing business, a indiqué que l'accent est désormais mis sur « les restes des indicateurs. » Cependant, toutes ces réformes devraient d'être accompagnées des mesures d'encadrement et d'application sur terrain, a complété le ministre des Affaires foncières Lumeya Dhu Malegi.

La CPI pourra entamer des poursuites contre des crimes d'Etat à partir de juillet 2018. La Cour pénale internationale (CPI) sera compétente d'entamer des poursuites à l'encontre des personnes impliquées dans les crimes d'agression des Etats (les attaques d'un pays contre un autre) à partir du mois de juillet 2018. Le chargé de sensibilisation pour cette institution internationale en RDC, Patrick Tshibuyi, l'a annoncé mercredi 26 avril, à l'occasion de la célébration du 20^{ème} anniversaire du statut de Rome signé en juillet 1998. Le statut de Rome portant création de la CPI avait été adopté le 17 juillet 1998 et mis en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2002. Depuis sa création, la CPI n'avait pas encore la compétence de poursuivre les auteurs des crimes d'agression des Etats. Ceci est une disposition voulue par les Etats membres qui avaient convenu que la Cour revête cette compétence 20 ans après. Avec cette nouvelle compétence, a dit le sensibilisateur de la CPI en RDC, la CPI ne va pas poursuivre les Etats, même pour les crimes d'agression, mais ne seront poursuivis que les individus, les personnes physiques et spécifiquement la personne qui avait le pouvoir politique ou militaire au sein de l'Etat en question pour commettre l'acte d'agression concerné. Depuis 2002, la Cour engageait des poursuites seulement pour 3 des 4 crimes qui rentrent dans ses compétences à savoir, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide.

Vendredi 27 avril.

Sud-Kivu : les ex-combattants FDLR sommés regagner le Rwanda. Les ex-combattants rebelles rwandais des FDLR cantonnés au site de Walungu (Sud-Kivu) depuis quatre ans sont invités à regagner obligatoirement le Rwanda au plus tard le 20 octobre 2018. Cet ultimatum a été lancé jeudi 26 avril par une délégation conjointe composée notamment des délégués du gouvernement, de la SADC, de la CIRGL et de la Monusco. Ce message a été adressé aux 44 ex-combattants FDLR aux côtés de leurs 147 dépendants encore présents sur le site de Walungu. La décision émane de la rencontre des chefs d'Etat du Rwanda, de la RDC, de l'Ouganda tenue le 19 octobre 2017 à Brazzaville. La même décision concerne aussi les ex-combattants FDLR qui se trouvent à Kanyabayonga au Nord-Kivu et à Kisangani dans la province Orientale. Sont aussi concernés : les ex-combattants M23 qui sont actuellement au Rwanda et en Ouganda.

Gabriel Kyungu : «La loi sur la répartition des sièges risque d'être l'une des manœuvres pour retarder les élections». Gabriel Kyungu Wa Kumwanza, coordonnateur de la plateforme Ensemble pour le changement dans la province du Haut Katanga, estime qu'un éventuel rejet par l'Assemblée nationale ou renvoi au gouvernement de la loi sur la répartition des sièges risque de retarder l'organisation des élections le 23 décembre. Il donnait ainsi la position de sa plateforme qui affirme que la Majorité présidentielle vise à retarder l'adoption de cette loi pour retarder les élections. Selon lui, l'Assemblée nationale ne doit pas renvoyer cette loi. Elle doit s'assumer et apporter des correctifs et l'adopter.

Beni : sit-in des femmes pour exiger la fin de l'insécurité dans la région. Au moins cent femmes de Beni ont organisé jeudi 26 avril un sit-in devant la mairie de cette ville pour exiger la fin de l'insécurité et des massacres des civils dans la ville et le territoire de Beni. Ces femmes commerçantes, politiques, agricultrices, fonctionnaires de l'Etat sont issues de différentes associations féminines. Elles affirment être les proches des personnes égorgées dans les champs et qui ont aussi perdu leurs enfants.

Equateur : un officier de police condamné à 14 ans de prison pour viol sur mineure. Un officier de la police nationale a été condamné jeudi 26 avril à Mbandaka (Equateur) à 14 ans de prison et destitué pour viol sur une mineure de 13 ans. Le condamné était commandant du commissariat de la commune de Mbandaka. Le samedi 21 avril, il avait reçu dans son office la victime, une fille de 13 ans, accompagnée de ses parents venus porter plainte pour viol, dont leur enfant venait déjà d'être victime. Le commissaire principal José Mukoma, qui instruisait lui-même le dossier en tant qu'OPJ, va demander aux témoins de le laisser seul avec la fille pour l'interrogatoire. Cette procédure va durer parce que l'OPJ avait résolu de violer à son tour la plaignante. Alertés par les cris de la jeune fille, les parents qui attendaient dehors ont accouru pour constater les faits.

Beni: détenu de longue date, un opposant accusé de démoralisation des FARDC réclame son audition. L'opposant Emmanuel Thembo Kalimuli, arrêté à Beni, est détenu depuis plus de 3 mois à la prison centrale de Goma. Il a été arrêté en novembre 2017 pour des propos tenus au cours d'une émission à la Radio Muungano de Beni en septembre. Il avait soutenu l'un des rapports des experts des Nations-unies sur l'implication de certains éléments Fardc dans le massacre des civils en territoire de Beni. Depuis son arrestation, il n'a jamais comparu. Il demande à être fixé sur son sort, car, argumente Emmanuel Thembo, il n'a fait que reprendre les propos des experts de l'ONU.

La Monusco remet un bâtiment du tribunal pour enfants à Kalemie. La Monusco a remis jeudi 26 avril à Kalemie (Tanganyika) une extension du tribunal pour enfants. Ce projet à impact rapide a coûté plus de 13 000 dollars. A cela s'ajoute un appui aux fournitures de bureau. La section Appui à la justice de la Monusco a recouru à une ONG partenaire pour la réalisation de ce projet.

RDC: au moins 40 civils se noient en fuyant des violences dans le Nord-Ouest (officiel). Au moins quarante civils sont morts noyés dans le nord-ouest de la RDC en fuyant vers le Congo-Brazzaville voisin des violences entre l'armée et des "assaillants". Plusieurs embarcations transportant des villageois ont chaviré sur la rivière Ubangui, un affluent du fleuve Congo qui marque la frontière entre les deux pays éponymes. "Jusqu'à mercredi soir, nous avons récupéré quarante corps sans vie des personnes noyées alors qu'elles traversaient cette rivière sous des fortes pluies accompagnées d'orages", a déclaré à l'AFP Jean Bakatoye, vice-gouverneur de la province du Sud-Ubangi (nord-ouest). Les faits remontent à lundi selon lui : "un mouvement de panique a été constaté à Dongo ayant poussé la population à fuir vers le Congo-Brazzaville après l'attaque à l'arme blanche d'une position de l'armée par des hors-la-loi".

Lubumbashi : sit in des commerçants de Kananga. Une centaine de commerçants acheteurs et vendeurs de poissons de la province du Kasai central en séjour d'affaires dans le Haut-Katanga ont organisé jeudi 26 avril un sit-in devant la direction générale de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC). Ils protestaient contre la non-expédition de leurs marchandises, bloquées dans le Haut-Katanga depuis les mois de décembre 2017 et janvier 2018 derniers. Un des manifestants a indiqué que la plupart de ces marchandises étaient périssables et qu'elles avaient été entreposées dans les magasins de la SNCC avec espoir d'être expédiées dans les wagons vers Kananga (Kasai-Central) et Mwene-Ditu (Lomami).

Kisangani : 28 présumés auteurs de l'insécurité aux arrêts. Le commissariat urbain de la Police nationale congolaise à Kisangani (Tshopo) a présenté jeudi 26 avril au gouverneur de province, vingt-huit personnes arrêtées au cours du bouclage organisé mercredi dernier par la police et les Fardc dans les communes de Kisangani et Kabondo. Ces vingt-huit personnes, dont deux femmes, sont accusées d'être auteurs de l'insécurité dans la ville de Kisangani.

Trois ONG réintègrent la commission mixte sur les manifestations publiques. L'Association congolaise pour l'Accès à la justice (ACAJ), Les Amis de Nelson Mandela et la Voix des sans Voix pour les droits de l'homme (VSV) ont repris leur participation à la Commission d'enquête mixte sur les manifestations publiques mise en place par le ministère des Droits humains. Georges Kapiamba, président de l'ACAJ justifie cette position par le fait qu'«il y a un début d'exécution », par le gouvernement, des recommandations formulées par ces ONG, notamment la prise en charge des victimes des manifestations. Ces trois organisations de la société civile avaient suspendu leur participation à la commission mixte avec le gouvernement sur les manifestations du 31 décembre 2017 et du 21 janvier 2018. Elles dénonçaient ainsi la non application des recommandations faite par cette commission.

Fonds bleu : la RDC émet des réserves sur le quota accordé aux pays du bassin du Congo. La RDC a émis des réserves, vendredi 27 avril, sur le quota que chaque pays devra recevoir, dans le cadre du Fonds bleu du bassin du Congo. Son ministre de l'Environnement, Amy Ambatobe, estime que lorsqu'on a mis en place le Fonds bleu, on n'avait pas encore découvert les tourbières dans la cuvette du bassin central du bassin du Congo. Selon Jeune Afrique, le Fonds bleu devrait permettre de subventionner des projets qui permettront de préserver cette région, à hauteur de 100 millions d'euros chaque année. Les tourbières jouent le même rôle que les arbres. La RDC possède plus de deux tiers des réserves des tourbières du monde entier. Cette découverte, selon le ministre de l'Environnement de la RDC, devrait être prise en compte dans la répartition du quota à accorder aux pays, dans le cadre du Fonds bleu.

Grand Equateur : les agents du service de l'agriculture réclament le paiement de trois mois d'arriérés de prime. Les agents du service de l'agriculture, pêche et élevage de l'ancienne province de l'Equateur démembrée réclament le paiement de trois mois de leur prime professionnelle. Leur délégué syndical, Bolele Bokungu, a indiqué vendredi 27 avril à Radio Okapi, qu'ils n'ont pas été payés pour les mois de janvier, février et mars 2018. M. Bolele dit mener des démarches auprès de toutes les autorités tant provinciales que nationales qui interviennent dans la chaîne de paiement de la prime de ces agents pour trouver une solution.

Samedi 28 avril.

Nord-Kivu : libération de 42 militants de la Lucha à Beni. Quarante-deux militants du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) ont été libérés mercredi 25 avril dans la soirée, ont indiqué les sources de la police. Ces militants de la LUCHA avaient été interpellés lors d'une marche organisée dans la ville de Beni le même jour pour dénoncer l'insécurité. Selon la police, ces jeunes ont été écoutés et identifiés par les autorités de la police qui leur ont prodigué des conseils avant de les relâcher sans aucune condition. Ce que confirme les membres de la Lucha.

Ituri : la Réserve de faune à Okapi dénonce l'exploitation illégale de l'or dans cet espace. Le conservateur de la Réserve de faune à Okapi d'Epulu (RFO) dénonce l'intensification d'exploitation illégale de l'or dans ce patrimoine mondial par des particuliers. Les autorités de la RFO affirment que c'est depuis une année qu'elles observent l'exploitation illégale de l'or dans cette aire protégée. Cette exploitation est faite notamment par des groupes armés, des autochtones, des hommes en uniforme ainsi que par des étrangers dont des Chinois. Ces derniers se promènent avec des documents délivrés par les services de l'Etat, dénonce Paulin Tchikaya, conservateur de la RFO.

Nord-Kivu : l'armée recrute des jeunes de moins de 25 ans. Les Forces armées de la RDC ont lancé, vendredi 27 avril, l'opération de recrutement de nouvelles unités en son sein. Le directeur chargé de l'Information, sélection et orientation à la 34e région militaire, le colonel Faustin Ndakala qui l'a annoncé, précise que les recrutements s'effectueront dans tous les états-majors et bases militaires dans les territoires de la province du Nord-Kivu en 25 jours. « Il suffit que le postulant soit de la nationalité congolaise, âgé de dix-huit ans au moins et vingt-cinq ans tout au plus. Avoir un niveau de sixième primaire, avoir reçu son certificat des études primaires jusqu'au niveau de la troisième année secondaire », a fait savoir le colonel Faustin Ndakala. Selon lui, il faudrait que le postulant à l'armée ait aussi une bonne moralité.

Kasaï : Denis Kambayi dément avoir nommé d'anciens miliciens dans sa garde rapprochée. Le gouverneur du Kasaï-Central, Denis Kambayi, dément avoir nommé d'anciens miliciens dans sa garde rapprochée. La presse a révélé ces derniers jours les noms de trois ex-miliciens dont Kanku Nkata. Ces personnes seraient reprises dans les arrêtés du gouverneur nommant ses collaborateurs. Denis Kambayi rejette ces allégations, même s'il reconnaît que Kanku Nkata vient souvent au gouvernorat.

Manifestation des milliers de femmes de Beni pour réclamer la fin des massacres. La manifestation est partie du stade municipal de Beni où ces femmes ont organisé, dans la matinée, une messe pour la paix. Ces manifestantes ont ensuite emprunté le boulevard Nyamwisi, l'artère principale de la ville de Beni longue d'environ 3 km avec comme point de chute, le Rond-Point Nyamwisi de Beni. Pieds nus, habillées en robes noires et portant sur leurs têtes des foulards de couleur blanche, ces femmes brandissaient des calicots sur lesquels étaient dessinés des fûts contenant du sang, des croix et sur lesquels on pouvait lire : « qui payera le sang des innocents en l'Est de la RDC ». Un message selon elles, pour réclamer la fin de l'insécurité et des massacres des civils dans la région de Beni. Ces femmes ont été escortées par la police.

Ituri : la CPI encourage les juridictions congolaises à poursuivre les auteurs des crimes de Djugu. La Cour pénale internationale (CPI) encourage les juridictions congolaises à poursuivre les présumés criminels des atrocités commises dans le territoire de Djugu en Ituri. Le chef de l'Unité de sensibilisation de la CPI en Ituri trouve « inconcevable que cela se répète » surtout après la condamnation de l'ex Chef rebelle de l'UPC, Thomas Lubanga pour les mêmes faits. Il met en garde les auteurs de l'enrôlement d'enfants dans les rangs des assaillants.

Kinshasa : la police annonce la mort d'un « criminel de grand chemin », auteur de plusieurs braquages. Le commissariat provincial de la police, ville de Kinshasa a annoncé, dans un communiqué publié vendredi 27 avril le décès d'un « criminel de grand chemin » nommé Danny-Albert Munga Mukenga. L'infortuné, un lieutenant déserteur des Fardc a été tué par balle à son domicile dans la commune de Lemba lors d'un accrochage avec les éléments de la police. Au terme de cet accrochage, il a été récupéré cinq armes de guerre et six grenades offensives. Il est « auteur de plusieurs braquages des banques, agences de transfert d'argent, convois des fonds, cambistes, supermarchés et autres commerces dans la capitale ».

Ituri : les jeunes du territoire de Djugu appelés à intégrer l'armée. Les autorités militaires congolaises en Ituri, appellent des jeunes qui le désirent à intégrer l'armée nationale au lieu de se livrer à des massacres des civils dans le

territoire de Djugu. Cet appel a été lancé suite à la crise qui a secoué ces deux derniers mois cette entité, située à environ 100 km au nord de Bunia où plusieurs personnes ont été sauvagement tuées par des hommes en armes.

L'ambassadeur de la RSA en RDC appelle les parties prenantes à conduire les Congolais aux élections pacifiques. L'ambassadeur de la République Sud-Africaine en RDC Abel Mxolisi Shilubane appelle tous les partis politiques de la RDC à se mettre ensemble pour conduire le peuple congolais aux élections pacifiques. Il souhaite que tous les Congolais accèdent au bien-être socio-économique.

Dimanche 29 avril.

La RDC veut jouer « un rôle primordial dans la gestion des ressources en eau du Bassin du Congo ». La RDC doit jouer un rôle important et primordial dans la gestion des ressources en eau du Bassin du Congo, a indiqué samedi à Radio Okapi le ministre de l'environnement et développement durable de la RDC Amy Ambatobe qui va représenter la RDC au 1er sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission du Bassin du Congo qui s'ouvre ce dimanche 29 avril à Brazzaville.

Ce sommet vise à mobiliser les bailleurs internationaux pour rendre opérationnel le fonds bleu pour la préservation du deuxième poumon écologique de la planète. Le Fonds bleu pour le Bassin du Congo est un fonds international de développement qui vise à permettre aux États de la sous-région du Bassin du Congo de passer d'une économie liée à l'exploitation des forêts à une économie s'appuyant davantage sur les ressources issues de la gestion des eaux, et notamment de celle des fleuves. D'après le ministre Ambatobe, la RDC devrait être pris en compte en priorité car elle regorge à elle seule environ 40% des ressources en eau de ce bassin, considéré comme le deuxième poumon écologique de la planète. Les projets du fonds bleu portent entre autres sur l'amélioration des voies navigables, la construction des petits barrages hydroélectriques, le renforcement des systèmes d'irrigation ou encore le développement de la pêche. M. Ambatobe a également rappelé que la RDC détient presque 90% des tourbières du Bassin du Congo. Ces tourbières jouent le même rôle que les arbres. Selon Jeune Afrique, le Fonds bleu devrait permettre de subventionner des projets qui permettront de préserver cette région, à hauteur de 100 millions d'euros chaque année.

Kasaï-Central : les salariés appelés à veiller à leur enregistrement à la sécurité sociale. La ministre du travail de la province du Kasaï-Central invite tous les salariés de la province à travailler dans le respect des normes de la prévoyance sociale en veillant à la souscription de leur abonnement à la sécurité sociale. Elysée Mbombo a lancé cet appel samedi à Kananga à l'occasion de la journée mondiale sur la sécurité et la santé au travail, célébrée ce 28 avril, sous le thème : «Promouvoir la sécurité et la santé au travail pour tous ».

RDC : sortie officielle de l'ACDP, un nouveau parti politique de la MP. La RDC a un nouveau parti politique, l'alliance des Chrétiens démocrates progressistes (ACDP). La sortie officielle de cette formation politique qui se réclame proche de la Majorité au pouvoir est intervenue samedi à Kinshasa.

Kasaï-Central : plaidoyer pour l'accès des enfants à l'éducation. Le directeur provincial de l'éducation au Kasaï-Central Simon Zono plaide pour l'accès de tous les enfants de la province à l'éducation. Au cours des célébrations samedi à Kananga de la journée nationale de l'enseignement, M. Zono a également invité tous les partenaires éducatifs notamment les parents à s'impliquer pour la scolarisation des enfants, soulignant que le droit des enfants à l'éducation est consacré dans l'article 43 de la constitution de la RDC.

Tshopo : 7 millions USD du Fond Mondial pour financer la distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticide. Le ministère de la santé de la province de la Tshopo a lancé samedi à Kisangani la campagne de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée. L'opération vise à distribuer gratuitement un million sept cent moustiquaires à environ sept cent mille ménages (700 000) pour réduire significativement le taux de l'incidence du paludisme dans la province. D'après Lolo Ofoyili, le médecin chef de zone de la Makiso à Kisangani, l'usage effectif de ces moustiquaires par la population peut réduire à hauteur de 40% l'incidence du paludisme dans la province.

Ituri : une attaque des miliciens repoussée par l'armée à Karatsi. Les forces armées de la RDC ont repoussé une attaque que des présumés miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) ont lancé durant la nuit de vendredi à samedi 28 avril contre leurs positions à Karatsi, une localité située dans la périphérie de Gety-Centre en chefferie de Walendu Bindi. Les assaillants ont lancé leur attaque en ciblant simultanément une position de l'armée et les habitations des civils dans la localité. Pendant que l'armée était occupée à repousser l'attaque du premier groupe, l'autre groupe des miliciens en profitait pour piller les habitants. Acculés, les assaillants ont fui en emportant quatre chèvres, ont rapporté les mêmes sources.

La Gecamines réclame la dissolution de l'entreprise minière KCC. La Générale des carrières et des mines (Gecamines) demande au tribunal de commerce de Kolwezi de dissoudre l'entreprise minière Kamoto Cooper Compagny (KCC), une

filiale de Katanga Mining détenue en majorité par Glencore. La Gecamines reproche à KCC de n'avoir plus payé ses dividendes depuis près de dix ans. Un manque à gagner que la Gecamines évalue à plus de 4 milliards de dollars américains. KCC a toujours déclaré n'avoir pas fait des bénéfices après dix ans d'exercice, justifiant ainsi le fait qu'elle ne verse aucun rond à son partenaire Gecamines.

Bunia : des notables s'opposent au projet de vente d'une partie de la concession de l'ONC. Plusieurs notables de Bunia s'opposent à la décision de la direction générale de l'Office national du café (ONC) de vendre une partie de sa concession située sur le Boulevard de Libération, dans la ville de Bunia. D'après le responsable de l'ONC à Bunia, cette décision de la direction générale de l'entreprise vise à relancer les activités de production de la société dans la province de l'Ituri. « C'est une concession qui appartenait aux différentes chefferies de l'Ituri. Une concession qui abritait des entrepôts pour les produits agricoles. Et l'ONC qui avait le monopole des produits agricoles dans la province n'a fait qu'hériter de cette concession », a affirmé Gracien Iracan, l'un des notables. Il craint que l'argent que va générer la vente de cette concession aille dans des poches des individus.

RDC : les médecins du Symeco renoncent à la grève prévue le lundi 30 avril. Juvénal Muanda Nlenda, secrétaire général du Symeco a annoncé cette information ce dimanche 29 avril à Kinshasa au cours d'un point de presse. Selon lui, le gouvernement a rencontré leurs préoccupations, notamment la promotion en grade, l'application de l'augmentation à 100 pourcent de la prime de risque professionnel. De son côté, le Syndicat national des médecins (Synamed) a pris samedi 28 avril l'option de lever la grève qu'elle a initiée dans les hôpitaux publics après un compromis trouvé avec le gouvernement après trois jours de négociations. A cet effet, les deux parties ont signé un protocole d'accord. Selon le docteur John Senga Lwamba, secrétaire général national adjoint du Synamed, cité par l'Agence congolaise de presse, les conclusions du dialogue qu'ils viennent d'avoir avec le gouvernement ont rencontré leurs préoccupations.

Kinshasa : le gouverneur déchu du Maniema empêché de rentrer à Kindu. Le gouverneur déchu de la province de Maniema et son adjoint ont été empêchés, vendredi 27 avril par les services de renseignement à l'aéroport de N'djili à Kinshasa de rentrer à Kindu. Pour Prosper Tunda, il y a un « complot et une campagne d'intoxication qui se prépare contre lui et qui peut porter atteinte à sa personne et à sa vie ». Il promet de poursuivre la lutte jusqu'à ce qu'ils seront remis dans leurs droits. La Cour suprême de justice avait invalidé le 20 avril, l'élection de Prosper Tunda Kasongo comme gouverneur de la province du Maniema. Ce verdict faisait suite à la requête de la Majorité présidentielle (MP) qui avait saisi la haute instance judiciaire en annulation du scrutin du 28 mars dernier, organisé par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). La famille politique du président Joseph Kabila dont le candidat avait échoué à l'élection a estimé que Prosper Tunda Kasongo étant chef coutumier, donc fonctionnaire de l'État, ne peut pas être gouverneur. La cour d'appel de Kindu au Maniema avait déclaré non recevable la requête de la MP en annulation de l'élection du nouveau gouverneur de cette province, Prosper Tunda. Dans son arrêt, la cour d'appel de Kindu avait estimé que le secrétaire général de la MP, Aubin Minaku, manquait de qualité, par le fait qu'il n'est pas couvert par un document officiel lui donnant droit de mandater par procuration spéciale les avocats d'aller en justice contre l'élection du nouveau gouverneur élu.

RDC : lancement de la plateforme Easy commerce USA-RDC pour faciliter les échanges entre les deux pays. La plateforme économique dénommée Easy Commerce USA-RDC a été lancée vendredi 27 avril à Kinshasa. L'initiative est de l'Association des entrepreneurs de la RDC. L'objectif de cette plate-forme est de faciliter les échanges économiques entre les Etats-Unis d'Amérique et la RDC. Selon lui, cette plateforme permet aux investisseurs américains d'identifier le profil des partenaires économiques avec lesquels ils veulent travailler dans les domaines spécifiques.

JEFIA Mag désormais disponible dans les kiosques à journaux. Le magazine « JEFIA MAG » de la structure Jeunes filles en action (JEFIA) est désormais disponible dans les kiosques à journaux à Kinshasa. Il est un magazine qui aborde la thématique de la femme et vise à promouvoir les actions de la gente féminine. Ce magazine coûte 5 dollars et est vendu principalement à l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (IFASIC). L'équipe rédactionnelle fait aussi des livraisons à domicile.

Lundi 30 avril.

RDC : la journée nationale de l'enseignement axée sur la qualité du contenu proposé. La journée nationale de l'enseignement est célébrée ce lundi 30 avril sur l'étendue de la RDC sous le thème « Œuvrons tous pour la qualité de l'enseignement en RDC ». Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Gaston Musemena, dans son message, appelle tous les partenaires éducatifs à concourir à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Il annonce, à cet effet, la création d'une télévision thématique consacrée à l'éducation.

Kikwit : la participation aux célébrations de la fête du travail conditionnée au paiement de 20USD. L'Inspection urbaine du travail de Kikwit (Kwilu) conditionne la participation aux célébrations de la journée internationale du travail mardi 1er mai dans la ville au paiement de la somme de 20 dollars américains. Les établissements publics et privés qui voudraient voir leurs employés défiler lors de ces manifestations dans la ville sont donc obligés de payer cette somme qui

permettra à leurs employés d'obtenir le bon de participation à cette manifestation et le feuillet du programme établi pour cette journée dédiée au monde de travail, explique l'Inspection urbaine du travail de Kikwit dans une note circulaire. Ces établissements devront cependant prendre eux-mêmes en charge les uniformes et le rafraîchissement de leurs travailleurs, précise le document. La circulaire de l'Inspection urbaine du travail de Kikwit provoque déjà un tollé dans les différents milieux du travail.

La RDC n'a pas signé le protocole instituant le Fonds bleu du bassin du Congo. La RDC n'a pas signé, dimanche 29 avril, le protocole instituant la commission Climat du bassin du Congo et du Fonds bleu. Elle s'est notamment opposée à la question du transfèrement des eaux et la gestion commune des tourbières. « Vous savez je suis très content pour que toutes les nations à travers l'Afrique comme le monde prennent conscience du danger qui nous guette aujourd'hui en ce qui concerne l'environnement. Mais, quand on parle bassin du Congo, c'est d'abord la RDC. Les 90 % des forêts, les 90 % des eaux, c'est d'abord la RDC », a affirmé José Makila Sumanda, qui a représenté le chef de l'Etat Joseph Kabila. Il a indiqué que le bassin du Congo comme organisation ou comme commission ne pourra pas fonctionner si la RDC n'est pas entièrement impliquée dans tout ce qui doit se faire. La veille, le ministre de l'Environnement, Ami Ambatombe, avait proposé que la RDC soit prise en compte en priorité car elle regorge à elle seule environ 40% de ressources en eau du bassin du fleuve Congo, considéré comme le deuxième poumon écologique de la planète. Deux ambassadeurs de bonne volonté de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu ont été désignés, à l'issue de ce sommet. Ces deux ambassadeurs auront pour mission de mobiliser les ressources financières. Le chef de la délégation de la RDC, José Makila, a exprimé la disponibilité de la RDC à occuper aussi ce poste. Le fonds bleu est une initiative qui vise à renforcer l'approche écosystémique de gestion intégrée du massif forestier et des eaux du Bassin du Congo, zone géographique couverte qui comprend plusieurs bassins hydrographiques et d'importantes zones côtières. Le Fonds bleu devrait permettre de subventionner des projets qui permettront de préserver cette région, à hauteur de 100 millions d'euros chaque année.

Nord-Kivu : plaidoyer pour une « assistance d'urgence » aux retournés de Nyamaboko. Les retournés de plusieurs localités des groupements Nyamaboko Ier et II dans le territoire de Masisi au Nord-Kivu ont besoin d'une « une assistance d'urgence », a plaidé dimanche 29 avril, le délégué du gouverneur de la province, Olivier Bahuma. Selon lui, ces groupements n'ont plus d'écoles et les cases des retournés ont été détruites après les affrontements entre les groupes armés locaux dans cette zone en février et mars derniers.

Jeunes et femmes pour le Congo, une nouvelle plateforme de la société civile à Kinshasa. La ville de Kinshasa devra désormais compter avec une nouvelle plateforme des organisations de la Société civile, Jeunes et Femmes pour le Congo (JFC). Elle regroupe une cinquantaine d'associations des femmes dont les Femmes messagères de la paix (FMP), le Groupe stratégique des Jeunes pour le Développement (GSJD) et Congo Fort (CF). Cette plateforme entend soutenir tous les acteurs politiques de l'opposition comme de la Majorité qui œuvrent pour l'intérêt de la RDC, a expliqué Mamie Kanku, la Coordinatrice nationale de cette organisation.

Nord-Kivu : six morts dans une fusillade des bandits armés à Mugunga. Six personnes sont mortes et vingt-deux autres ont été blessées, dans une fusillade, dimanche 29 avril au quartier Mugunga, à 10 km, à l'extrême Ouest de Goma (Nord-Kivu). Six hommes armés, habillés, certains en civil et d'autres en treillis, roulant à motos, ont encerclé l'avenue du petit centre commercial appelé « Kasoko amour ». Après les premiers coups de balles, les petits vendeurs et commerçants se sont réfugiés dans les kiosques et boutiques. Les bandits ont alors fait irruption dans la première boutique où ils ont tiré à bout portant sur les détenteurs : le mari et son épouse, qui sont morts sur le coup. Selon toujours les témoins, ces bandits ont poursuivi leur chevauchée en continuant de tirer sur d'autres civils.

Nord-Kivu : cinq morts dans plusieurs incidents sécuritaires à Rutshuru. Plusieurs incidents sécuritaires se sont déroulés samedi et dimanche 29 avril, dans différentes localités de la chefferie de Bwito en territoire de Rutshuru au Nord-Kivu. Des sources militaires parlent d'au moins cinq personnes tuées et deux autres blessées. Des combattants Nyatura qui seraient venus des groupements Tongo et Kihondo sont accusés d'être des auteurs de ces actes.

Maniema : la chefferie de Bangu Bangu en difficulté pour prendre en charge les miliciens qui font reddition. La chefferie de Bangu Bangu Wamaza dans le territoire de Kabambare (Maniema) ne sait plus prendre en charge les miliciens Mai-Mai Malaika qui font reddition à Wamaza. Selon Piton Kizangilo Moussa, le chef de cette chefferie, environ 1300 miliciens se sont rendu ces dernières semaines aux autorités. Ces dernières, ne disposent d'aucun moyen pour la prise en charge de ces miliciens qui acceptent volontairement la démobilisation.

La cité d'Uvira enclavée après l'écroulement du pont Kawizi. La cité d'Uvira (Sud-Kivu) se retrouve enclavée depuis ce weekend. Le pont Kawizi qui relie la cité d'Uvira à la ville de Bukavu, sur la route nationale numéro cinq s'est effondré samedi à la suite de pluies torrentielles. Conséquence, le trafic routier entre la cité d'Uvira et la partie Nord de la province du Sud-Kivu dont la plaine de la Ruzizi, Kamanyola et la ville Bukavu est quasiment interrompu. De leurs côtés, les transporteurs qui ne savent plus atteindre l'autre rive s'organisent avec d'autres pour faire la jonction des passagers et de leurs bagages par pirogues. Mais faute d'hors-bord adaptés, la jonction des marchandises pose problème.

La journée de l'enseignement célébrée dans la prière à Kikwit. Les autorités de la province éducationnelles de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) à Kikwit ont organisé ce lundi des cultes d'actions de grâce en la Cathédrale catholique Saint François-Xavier et dans le temple protestant de la 15ème CNCO Kikwit 2 pour célébrer la Journée nationale de l'Enseignement. Le directeur de la Province éducationnelle du Kivu 2 Laurent Kibondo explique avoir opté de célébrer cette journée dans la prière « pour remettre tous les problèmes des enseignants de Kikwit entre les mains de Dieu Tout puissant ». La RDC a consacré le 30 avril de chaque année la journée nationale de l'enseignement.

Réunion des chefs d'états-majors de la Sadc à Goma. Les chefs d'états-majors des pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc), dont ceux des pays contributeurs des troupes à la Brigade d'intervention de l'ONU en RDC, sont en conclave depuis samedi dernier à Goma. Les discussions portent sur les questions de sécurité dans la région, notamment concernant les rebelles ougandais des ADF, qui continuent d'insécuriser la région de Beni. Il serait aussi question de la Brigade d'intervention de l'ONU (FIB) dans cette région. Après Goma, la délégation se rendra à Beni.

Sud-Kivu : près de 70 maisons endommagées après la pluie à Kalehe. La forte pluie, qui s'est abattue dans la nuit de 29 au 30 avril à Mukwidja dans le groupement de Mbinga-Nord, dans le territoire de Kalehe (Sud-Kivu), a causé d'énormes dégâts : plus de soixante-sept toitures des maisons emportées, une école endommagée, la route coupée et des cadavres déterrés dans les cimetières. Les familles sont sans abris et ont passé leur nuit à la belle étoile. Le chef de groupement mobilise les jeunes pour essayer à leur niveau de dégager certains endroits pour faciliter la circulation, a indiqué la société civile locale. La société civile Mbinga-Nord invite, toutefois, les habitants à abandonner leurs constructions anarchiques le long de la route, « pour limiter les dégâts. ».

Pweto: l'ONG Libertas plaide pour plus d'aide à 80 victimes de viols. L'ONG Libertas a lancé lundi 30 avril un appel à l'assistance de plus de quatre-vingt femmes victimes des viols collectifs perpétrés par des présumés miliciens Twa dans le territoire de Pweto. Ces femmes, auxquelles l'ONG apporte depuis ce week-end un accompagnement psychologique, avaient été violées entre janvier et mars 2018. Leur âge varie entre 14 et 48 ans, selon la même source. Butée aux contraintes financières, l'ONG n'est pas en mesure d'accorder une assistance nécessaire à une intégration durable. Les victimes ont abandonné leurs champs pour trouver refuge à Pweto Centre, où elles sont démunies.